

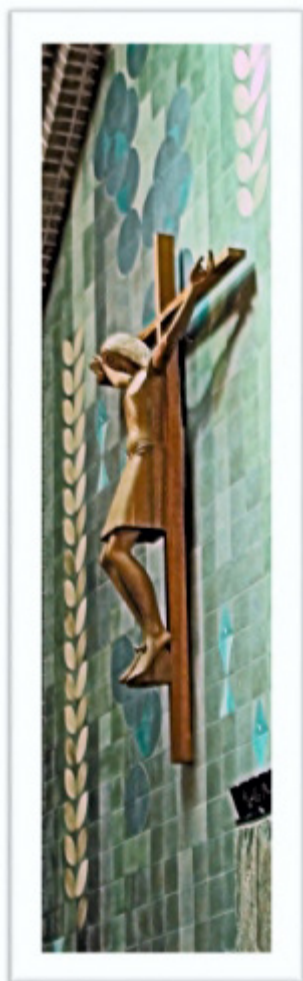
**PAX**

AVRIL 2015 - Supplément

«Ne rien préférer à l'amour du Christ»

# **EXPLICATION DES PRIÈRES ET DES CÉRÉMONIES DE LA SAINTE MESSE**

---



**d'après des notes recueillies  
aux**

**Conférences**

**de Dom Prosper Guéranger**

**abbé de Solesmes**

**Seconde édition**

**Solesmes**

**Imprimerie Saint-Pierre**

**(Sarthe)**

**1885**



## AVANT-PROPOS DE LA PREMIERE ÉDITION

*Le grand Évêque de Poitiers, Monseigneur Pie, dans l'Oraison funèbre de notre Père Dom Guéranger, nous avait dit : « Vous étiez assis, mes Pères, à une table royale, où les mets les plus délicats et les plus variés vous étaient servis quotidiennement ; ces Conférences sur la Vie et les Vertus Chrétiennes, cette incomparable explication de votre Règle, que des notes intelligentes vous ont conservées, vous n'avez pas le droit de les garder pour vous seuls. »*

*Malgré une invitation si pressante, de la part d'un juge aussi compétent, l'ami dévoué de notre Père, nous avons longtemps hésité à livrer au public ce trésor de famille. Il nous semblait que ces notes ne pouvaient convenir qu'à des fils saintement avides des enseignements paternels, et que ne rebutteraient jamais ni la simplicité de la forme, ni l'incorrection du langage.*

*Mais de nombreux amis, lecteurs assidus de l'Année liturgique de Dom Guéranger, par leurs demandes très instantes ont dissipé nos craintes. Ils savent qu'ils ne retrouveront pas l'éminent écrivain, dans des notes souvent prises à la dérobée, rédigées à la hâte, et dont les incorrections et les inexactitudes ne peuvent être imputées qu'à des copistes plus ou moins fidèles. Mais ils ont confiance d'y retrouver toujours le docteur et le père qui, dans l'intimité avec ses amis comme avec ses moines, distribuait largement la doctrine sûre et lumineuse qui mène les dures à Dieu.*

*Nous commençons cette publication par un petit commentaire des cérémonies de la sainte Messe, bien qu'il soit sur plusieurs points très incomplet, et, comme toutes les conférences de notre Père, sans aucun appareil de science. Nous ne nous permettons pas d'y rien changer ou ajouter. Telles qu'elles sont, ces notes nous ont paru de nature à faire un bien sérieux.*

*Pour les rendre d'une utilité plus pratique, nous avons donné en Appendice tout l'Ordinaire de la Messe, mettant en regard la paraphrase que Dom Guéranger en a faite dans son Année liturgique.*

*Les fidèles trouveront ainsi dans ce petit ouvrage le moyen de s'unir au Prêtre d'une manière intelligente, d'assister avec fruit au saint Sacrifice de la Messe.*

*L'accueil qui sera fait à ce commencement de publicité, nous fera juger de l'opportunité qu'il peut y avoir à continuer le recueil de ces notes.*

## EXPLICATION DE LA MESSE

L'ordinaire de la Messe, *Ordo Missae*, est l'ensemble des rubriques et des prières servant à la célébration de la Messe et dont la disposition ne change pas, malgré la variété des fêtes célébrées par l'Église.

On ne saurait avoir une idée complète des cérémonies de la Messe, qu'en se reportant à la Messe solennelle, *Missa solemnis*, ou Grand'Messe, type de toutes les autres. On aurait sujet, en effet, de se demander, par exemple, pourquoi le Prêtre s'en va dire l'Épître à un côté de l'autel, l'Évangile à l'autre, plutôt que de rester au milieu. Cela n'a pas trait au Sacrifice, et ne fait que rappeler ce qui se pratique dans la Messe solennelle : le Diacre lisant l'Évangile à gauche, le Sous-Diacre lisant l'Épître à droite, comme nous l'expliquerons plus loin. Le Prêtre remplissant seul les fonctions exercées par le Diacre et le Sous-Diacre va successivement à la place que ceux-ci occupent à la Messe solennelle. Il faut donc souvent chercher dans la Messe solennelle les raisons qui font agir le Prêtre qui dit une Messe basse.

Le Sacrifice de la Messe est le Sacrifice de la Croix ; nous y devons voir Notre Seigneur cloué à la Croix, et offrant son sang, pour nos péchés, à Dieu son Père. Toutefois on ne saurait absolument trouver dans les différentes parties de la Messe les diverses circonstances de la Passion de Notre Seigneur, ainsi qu'ont voulu le faire certains auteurs traitant de méthodes pour assister à la Messe.

Le Prêtre sort de la sacristie et se rend à l'autel pour offrir le saint Sacrifice. Il est, dit la rubrique, *paratus*, c'est-à-dire revêtu des parements sacrés, ou ornements propres à la célébration de la sainte Messe. Arrivé devant l'autel, il y fait la révérence due, c'est-à-dire que, si le Saint-Sacrement s'y trouve, il fait la gémulation ; s'il n'y est pas, il se contente d'une profonde inclination ; voilà pourquoi la rubrique porte ces mots : *debita reverentia*.

### PSAUME JUDICA

Ayant fait le signe de la Croix, il dit l'Antienne : *Introibo ad altare Dei*, précédant le Psaume XLII. Cette Antienne est toujours doublée. Ensuite il commence le Psaume : *Judica me, Deus*. qu'il dit en entier, alternativement avec les ministres. Ce Psaume a été choisi à cause du verset : *Introibo ad altare Dei*, je m'approcherai de l'autel de Dieu ; il est très convenable pour ouvrir le saint Sacrifice. Du reste, la sainte Église choisit toujours les Psaumes à cause d'un verset qui a trait à ce qu'elle fait ou à ce qu'elle veut exprimer. Celui-ci ne s'est pas toujours trouvé au Missel : son usage a été établi par saint Pie V, en 1568. En entendant le Prêtre dire ce Psaume, et dès le premier verset : *ab homine iniquo et doloso erue me*, délivrez-moi de l'homme inique et trompeur, on comprend qu'il représente Notre Seigneur lui-même et qu'il parle en son nom.

Le verset qui sert d'Antienne, nous prouve que David était encore jeune lorsqu'il composa ce chant à la gloire du Seigneur ; car, disant qu'il s'avance vers l'autel de son Dieu, il ajoute :

*Ad Deum qui laetificat juventutem meam*, vers le Dieu qui est le bonheur de ma jeunesse. Il s'étonne ensuite du trouble qui survient dans son âme ; mais il se rassure bientôt, espérant en son Dieu, et c'est pour cela que son chant est plein d'allégresse. La sainte Église ne veut donc pas qu'on dise ce Psaume aux Messes des Morts, parce que nous venons supplier pour le soulagement d'une âme dont le départ nous laisse dans l'inquiétude et le deuil. De même au temps de la Passion, pendant lequel la sainte Église est tout occupée des souffrances de son Époux, et ne pense pas à se réjouir.

Ce Psaume ouvre bien la Messe en ce qu'il y est question de Notre Seigneur qui va venir. Qui donc devait être envoyé aux Nations, sinon Celui qui est Lumière et Vérité ? David le savait ; aussi s'écriait-il : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam*. Avec lui nous le répétons, et nous aussi disons à Dieu : Envoyez-nous Celui qui est Lumière et Vérité.

Le Psaume étant terminé par le *Gloria Patri* , et l'Antienne répétée, le Prêtre demande le secours du Seigneur, en disant : *Adjutorium nostrum in nomine Domini* ; on lui répond : *Qui fecit coelum et terram*. Dans le Psaume qui a précédé, le Prêtre a exprimé un grand désir de posséder Notre Seigneur, Lumière et Vérité ; mais quand il réfléchit à la rencontre qui va se faire de l'homme pécheur avec Dieu, il sent le besoin d'être soutenu. Dieu a voulu cette rencontre, c'est vrai, et il a établi qu'elle serait dans l'ordre ; malgré cela, l'homme sent et comprend son néant et son indignité. Il va s'humilier, et se reconnaître pécheur ; et, pour se rassurer, il commence par le signe de la Croix, demandant le secours du Seigneur, et s'appêtant à faire la confession de ses fautes.

### CONFITEOR

La sainte Église emploie ici la formule de confession qu'elle a créée et qui peut remonter au 8<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas permis d'y rien ajouter ni retrancher. Elle jouit de cette prérogative de tous les sacramentaux : que sa récitation apporte la rémission des péchés véniels dont on a la contrition. Dieu, dans sa bonté, a voulu que d'autres moyens que le sacrement de Pénitence pussent effacer les péchés véniels, et il a pour cela inspiré à son Église l'usage des sacramentaux.

Le Prêtre commence donc la confession il s'accuse d'abord devant Dieu. Mais il semble dire : Non-seulement je veux me confesser à Dieu, mais enclore à tout ce qui est Saint, afin que tous ceux auxquels je me confessa, demandent pardon pour moi et avec moi. Aussi se hâte-t-il d'ajouter : Je me confesse à la bienheureuse Marie toujours Vierge. Sans doute il n'a pas offensé la Sainte Vierge, mais il a péché devant elle, et cette pensée lui suffit pour motiver la confession qu'il lui fait aussi. Il passe ensuite à l'archange saint Michel, si grand et si puissant, préposé à la garde de nos âmes, principalement au moment de la mort. Il se confesse également à saint Jean-Baptiste,

que Notre Seigneur a tant aimé et qui fut son Précurseur ; puis à saint Pierre et à saint Paul, les princes des Apôtres. Certains Ordres religieux ont obtenu d'ajouter le nom de leur Père ou instituteur de leur Ordre. C'est ainsi que nous Bénédictins ajoutons saint Benoît ; les Dominicains, saint Dominique ; les Franciscains, saint François, etc. Enfin le Prêtre s'adresse aussi dans cette confession à tous ceux qui l'entourent, ajoutant : *Et vobis, fratres* ; parce que, s'humiliant comme pécheur, non-seulement il s'accuse devant ceux qui sont déjà glorifiés, mais encore devant tous ceux qui sont présents. Et non content de dire qu'il a péché, il ajoute en quelle manière, c'est-à-dire en pensée, parole et œuvre, *cogitatione, verbo et opere*, qui sont les trois manières par lesquelles les hommes peuvent faillir. Voulant exprimer ensuite qu'il est tombé parce qu'il l'a bien voulu, par trois fois il le dit dans ces paroles : *mea culpa*, et pour témoigner, avec le publicain de l'Évangile, ses sentiments de pénitence, il se frappe la poitrine trois fois en même temps qu'il dit qu'il a péché par sa faute. Sentant le besoin de recevoir le pardon, il revient vers toutes les créatures glorifiées devant lesquelles il s'est accusé, il les invoque, et leur demande, ainsi qu'à tous les frères présents, de prier pour lui. – A propos de cette formule de confession établie par la sainte Église, disons en passant qu'elle pourrait suffire à une personne en danger de mort et incapable de faire une confession plus explicite.

Les ministres répondent au Prêtre par un souhait, auquel lui-même, demeurant incliné, ajoute ce mot : *Amen*. Ce souhait est une supplication à la miséricorde de Dieu pour le Célébrant.

Mais les ministres ont eux-mêmes besoin de pardon ; c'est pourquoi ils font à leur tour, avec la même formule, la confession de leurs fautes non plus à des frères, *et vobis, fratres*, mais au Prêtre qu'ils appellent Père : *Et tibi, Pater*.

Il n'est jamais permis de changer quoi que ce soit à ce que la sainte Église a établi pour la célébration de la Messe ; aussi dans le Confiteor, les ministres doivent-ils toujours dire simplement : *Et tibi, Pater* ; et *te, Pater*, sans ajouter aucune qualification, même en répondant la Messe au Souverain Pontife.

Lorsque les ministres ont prononcé cette formule de confession, le Prêtre fait pour eux la même supplication que celle qu'ils ont faite pour lui ; ils y répondent également par *l'Amen*. Une sorte de bénédiction vient ensuite : *Indulgentiam*, par laquelle le Prêtre demande pour lui et pour ses frères le pardon et la rémission de ses péchés, en formant sur lui le signe de la Croix ; il emploie le mot *nobis* et non *vobis*, se mettant avec les ministres, et prenant sa part du souhait commun qu'ils font ensemble.

La confession étant ainsi achevée, le Prêtre s'incline de nouveau, mais moins profondément que pour le *Confiteor*. Il dit : *Deus, tu conversus vivificabis nos*, ô Dieu, d'un seul regard vous nous donnerez la vie ; et les ministres : *Et plebs tua laetabitur in te*, et votre peuple se réjouira en vous. Ensuite : *Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam*, montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde ; *Et salutare tuum da nobis*, et donnez-nous le Sauveur que vous nous préparez.

Ces versets sont récités depuis une haute antiquité. Le dernier est la parole de David, demandant le Messie dans son Psaume : *Benedixisti, Domine, terram tuam* (Ps 84) ; car à la Messe, avant la consécration, nous attendons Notre Seigneur absolument comme ceux-qui, avant l'Incarnation, attendaient le Messie promis aux Nations. Par cette parole : *misericordiam*, employée par le prophète, il ne faut pas entendre la bonté de Dieu. Non, nous demandons à Dieu qu'il daigne envoyer Celui qui est sa *Miséricorde* et son *Salutaire*, c'est-à-dire par lequel le Salut nous viendra. Cette parole du Psaume nous transporte tout à fait au Temps de l'Avent, pendant lequel nous ne cessons de demander Celui qui va venir.

Après cela, le Prêtre demande à Dieu qu'il daigne exaucer sa prière, puis il salue le peuple en disant : *Dominus vobiscum*. C'est comme un adieu qu'il adresse à ses frères au moment solennel où il va franchir les degrés de l'autel, et, comme Moïse, s'enfermer dans la nuée. Les ministres lui répondent pour le peuple par ces paroles : *Et cum spiritu tuo*.

En se disposant à monter à l'autel, le Prêtre dit : *Oremus*, étend les mains et les rejoint. Toutes les fois qu'il dit cette parole, il observe la même manière de faire, parce qu'il se dispose à prier, et que pour prier on étend les mains vers Dieu, qui est au Ciel et auquel on s'adresse. Ainsi pria Notre Seigneur sur la Croix. Dans l'Oraison qu'il dit en franchissant les degrés, le Prêtre parle au pluriel, parce qu'il ne monte pas tout seul ; le Diacre et le Sous-Diacre montent avec lui, l'accompagnent et-le servent. La pensée dominante du Prêtre, en ce moment solennel, est celle de se purifier, car, ainsi qu'il le dit, il entre dans le Saint des Saints : *Ad Sancta Sanctorum*, employant ce superlatif hébreu pour exprimer la grandeur de l'action qu'il va accomplir. Il demande donc que ses péchés soient enlevés, priant aussi pour les ministres. Plus on est près de Dieu, plus on sent la moindre tache qui souille l'âme ; le Prêtre sent donc le besoin de se purifier encore, il le demande à Dieu. Il a bien dit déjà :

*Deus, tu conversus vivificabis nos. – Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam*. Mais parce qu'il approche davantage de Dieu, il a peur et redouble pour obtenir le pardon. Il franchit les degrés en disant cette prière. – Arrivé à l'autel, il pose dessus les mains en les joignant, puis il le baise. Ce baiser de l'autel est ici une marque de respect pour les Reliques des Saints qui y sont renfermées. Il fait une autre prière dans laquelle il demande que ses péchés soient pardonnés : *peccata mea* ; mais il la commence en disant : *Oramus te*, nous vous prions, parce que tous ceux qui assistent au saint Sacrifice doivent avoir pour le Prêtre un sentiment filial et prier avec lui et pour lui.

## ENCENSEMENT

L'autel représente Jésus-Christ. Les reliques des Saints qui s'y trouvent, nous rappellent que les Saints sont membres de Jésus-Christ. Car après avoir pris notre nature humaine, non seulement Notre Seigneur a souffert sa Passion, triomphé dans sa Résurrection, et est entré dans sa gloire par son Ascension ; mais encore il a fondé sur

la terre son Église, il est le Chef de ce Corps mystique et tous les Saints en sont les membres. A ce point de vue donc, Notre Seigneur n'est complet que s'il est accompagné de ses Saints, et c'est pour cette raison que les Saints qui sont avec lui dans la gloire, doivent être unis à lui dans l'autel qui le représente.

Lorsque le Prêtre a terminé la prière qu'il a dite incliné et les mains jointes sur l'autel, il se prépare à l'encensement. Deux encensements auront lieu dans le cours du saint Sacrifice, tous deux avec une grande pompe par respect pour Notre Seigneur représenté par l'autel, comme nous venons de le dire. Néanmoins le Prêtre accomplira le premier encensement sans l'accompagner d'une prière ; il se contente de porter l'encens sur toutes les parties de l'autel, de telle sorte qu'il l'en parfume tout entier. Nous voyons par le Lévitique que l'encens a servi de bonne heure au culte du Seigneur. La bénédiction qu'il reçoit du Prêtre, à la Messe, élève cette production de la nature à l'ordre surnaturel. La sainte Église prend cette cérémonie dans le Ciel même, où saint Jean l'a contemplée. Dans son Apocalypse, il voit l'Ange se tenant avec un encensoir d'or près de l'autel qui porte l'Agneau et qu'entourent les vingt-quatre vieillards : *Angelus venit, et stetit ante altare habens thuribulum aureum* (Ap 8, 3). Il nous montre cet Ange offrant à Dieu les prières des Saints représentées par l'encens. Ainsi la sainte Église, cette fidèle Épouse du Christ, cherche à imiter le Ciel, et, profitant de ce que le voile de ses mystérieux secrets a été un peu soulevé par l'Apôtre bien-aimé, elle emprunte, pour la terre, ce qui se fait là-haut à la gloire de son Époux. A ce moment de la Messe, l'autel seul est encensé ainsi que le Prêtre ; l'encensement du chœur est réservé pour la seconde fois. Il est dans la coutume de la sainte Église d'exposer sur l'autel des images de saints et des reliques qui alors reçoivent aussi l'encens.

## INTROÏT

La cérémonie de l'encensement terminée, le Prêtre dit l'Introït. Autrefois, le Prêtre ne faisait pas ainsi ; l'*Ordo* de saint Grégoire nous dit que le Prêtre s'habillait clans le *Secretarium* et qu'il se rendait à l'autel, précédé de la Croix et des chandeliers. Pendant ce temps on chantait au chœur l'Introït, qui était plus long que de nos jours ; car on chantait le Psaume dont on ne dit actuellement qu'un verset avec le *Gloria*. De même le chœur s'occupait seul des autres pièces qui devaient être chantées durant la Messe. L'usage de faire dire ces différentes parties par le Prêtre est venu avec celui des Messes basses, et on a fini par l'observer dans les Grand'Messes.

Les anciens Missels, pour cette raison, n'étaient pas semblables à ceux dont nous nous servons aujourd'hui ; ils contenaient simplement les Oraisons : Collectes, Secrètes, Postcommunions, les Préfaces et le Canon ; ils portaient le nom de Sacramentaires. Tout ce qui se chantait se trouvait dans l'*Antiphonarium*, qui a reçu aujourd'hui le nom de *Graduale*. (Les chants de la Messe ne sont en effet, pour la plupart, que des Antiennes plus chargées de notes que les Antiennes ordinaires.) De nos jours, depuis que l'usage des Messes basses s'est introduit, le Missel renferme tout ce que le chœur chantait autrefois, ainsi que les Epîtres et les Évangiles.



Le Prêtre, ainsi que le chœur, fait le signe de la Croix en commençant l'Introït, parce que cette pièce est regardée comme le commencement des Lectures. Aux Messes des Morts il se contente de signer le livre.

### KYRIE

Vient ensuite le *Kyrie*, que le Prêtre dans les Grand'Messes doit dire au coin de l'autel, où il a déjà lu l'Introït ; il est accompagné de ses ministres qui ne vont se placer au milieu de l'autel que lorsque lui-même s'y rend. Ils se mettent alors derrière lui sur les différents degrés. Aux Messes basses, le Prêtre dit le *Kyrie* au milieu. Cette prière est un cri par lequel la sainte Église implore les trois personnes de la sainte Trinité : Les trois premières invocations s'adressent au Père,, qui est Seigneur

*Kyrie, eleison* ; les trois suivantes s'adressent au Fils incarné, au Christ, aussi disons-nous

*Christe, eleison* ; enfin les trois dernières s'adressent au Saint-Esprit, Seigneur avec le Père et le Fils ; c'est pour cela que nous répétons : *Kyrie, eleison*, Seigneur, ayez pitié. Le Fils, disons nous, est également Seigneur avec le Père et l'Esprit Saint, mais la sainte Église emploie pour lui le mot de Christ, *Christe*, à cause du rapport qu'a ce mot avec l'Incarnation. Cependant le chœur chante ces *Kyrie* que le Prêtre récite. Sur la mélodie de ces diverses invocations, on avait autrefois mis des paroles ; ainsi le Missel du Mans, de 1705 , les porte encore. Le Missel de saint Pie V a fait tomber presque partout l'usage de ces *Kyrie* dits farcis. A la Messe papale, on chante des *Kyrie* sans nombre tout le temps de l'obédience. Mais c'est aujourd'hui une exception. Les trois cris différents répétés par trois fois, ainsi que le veut actuellement la Liturgie, nous montrent le rapport qui existe ici-bas avec les neuf chœurs qui chantent dans le Ciel à la gloire du Très Haut. Cette union avec les Anges prépare au *Gloria* qui va suivre : Cantique angélique apporté sur la terre par ces Esprits bienheureux.

### GLORIA IN EXCELSIS

Pour entonner le *Gloria in excelsis Deo*, le Prêtre se rend au milieu de l'autel ; il étend les bras en commençant et les rejoint ensuite ; mais ici, comme à l'intonation du *Credo*, il ne lève pas les yeux. A la fin de l'Hymne, il fait le signe de la Croix, parce qu'il est question de Jésus-Christ, qui est avec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père, et la Sainte Trinité se trouve ainsi mentionnée. – Ce chant est des plus anciens dans la sainte Église. Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, a même fait une dissertation pour prouver que saint Hilaire en était l'auteur ; cependant cette opinion n'est guère admissible. Dans tous les cas, cet Hymne remonte certainement aux commencements de la sainte Église, et on le retrouve dans tous les Missels de l'Église d'Orient. Rien de plus beau que les différentes aspirations dont il se compose. Ce n'est pas une longue pièce, dans le genre des Préfaces par exemple, où la sainte Église commence toujours par exposer la doctrine avant de prier ; ici, tout est élan, aspiration.

Les Anges eux-mêmes ont donné l'intonation, la sainte Église continue la parole des Anges, conduite qu'elle est par le même Esprit. Voici ce magnifique Cantique :

*Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis.* Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, et paix sur la terre aux hommes bien-aimés de Dieu. – Telles sont les paroles des Anges : à Dieu la gloire, aux hommes, qui tous autrefois étaient des enfants de colère, la paix et la bénédiction de Dieu. Dans ce début on s'adresse à Dieu d'abord, sans faire la distinction des personnes, et la sainte Église, imitant les Anges, va continuer un instant sur le même ton. Elle ajoute : *Laudamus te*, nous vous louons, parce que la louange vous appartient, et nous vous l'offrons. – *Benedicimus te*, nous vous bénissons, c'est-à-dire nous vous présentons l'action de grâces qui vous est due pour vos bienfaits. – *Adoramus te*, nous adorons votre Majesté. – *Glorificamus te*, nous vous rendons gloire pour nous avoir créés et rachetés. – Adressant à Dieu ces diverses aspirations, avec l'intention de le louer, de le remercier, de l'adorer et de le glorifier, il n'est pas nécessaire de chercher autre chose dans ces expressions, pour offrir à Dieu une prière et une louange parfaites, selon les intentions de la sainte Église. – *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.* Voici une expression importante : Nous vous rendons grâces à cause de votre grande gloire. Dieu met sa gloire à nous faire du bien. L'Incarnation est le plus grand bien qu'il ait fait à l'homme ; c'est aussi sa plus grande gloire. A cause de cela, l'Église devra dire : Nous vous rendons grâces : *propter magnam gloriam tuam*, pour votre grande gloire. En effet, l'hommage du Verbe incarné procure à Dieu plus de gloire que tous les êtres créés ensemble, même dans la moindre de ses adorations ; l'Incarnation est donc la grande gloire de Dieu, *propter magnam gloriam tuam*. Et nous autres créatures, nous rendons grâces pour cela, parce que, si le Fils de Dieu s'est incarné, c'est pour nous, à cause de nous qu'il l'a fait. C'est vraiment pour nous que vous avez opéré, ô Dieu, le mystère qui vous rend la plus grande gloire ; il est trop juste que nous vous en rendions grâces : *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.* – *Domine Deus, Rex coelestis, Deus Pater omnipotens.* La sainte Église s'adresse ici directement au Père. D'abord elle avait en vue l'unité en Dieu ; maintenant elle considère la Trinité, et voyant tout d'abord la personne qui est le principe, la source des deux autres, elle s'écrie : *Deus Pater omnipotens*, Dieu Père tout-puissant. Ensuite elle se tourne vers son Époux ; sa louange ne peut s'arrêter en parlant de lui, et presque tout le reste du Cantique lui est adressé.. Elle chante le Fils de Dieu incarné, et elle l'appelle Seigneur : *Domine, Fili unigenite*, Seigneur, Fils unique ; puis elle ajoute à cela le nom humain qu'il a reçu comme créature : *Jesu Christe*. Mais elle n'oublie pas qu'il est Dieu, elle le confirme expressément : *Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris*. Oui, son Époux est Dieu, il est aussi l'Agneau de Dieu, ainsi que l'a montré saint Jean ; enfin, il est Fils du Père. Dans son transport, la sainte Église recherche tous les titres qu'elle peut donner à son Époux elle accumule ses grandeurs et se plaît à les redire les unes après les autres.

Au nombre des titres qu'elle donne à l'Époux, la sainte Église lui a donné celui d'Agneau de Dieu ; mais il semble qu'elle n'ait pas osé ajouter immédiatement ce qui

pour lui est la conséquence douloureuse : *qui tollis peccata mundi* : Une fois encore elle a voulu parler de sa grandeur, et elle s'est écriée : *Filius Patris* ; puis elle s'est enhardie, et maintenant elle rappelle à son Époux qu'étant Agneau, il a daigné porter les péchés du monde : *Qui tollis peccata mundi* : Si vous avez bien voulu nous racheter par votre Sang, paraît-elle dire, maintenant que vous êtes dans la gloire, ne nous délaissez pas, mais ayez pitié de nous, *miserere nobis* ; une seconde fois elle répète : *Qui tollis peccata mundi*. Elle ne craint plus de dire cette parole » elle y revient au contraire, parce que là est notre force. L'Agneau de Dieu, le Fils du Père, enlevant nos taches et nos péchés, qu'avons-nous à craindre, et n'est-ce pas là ce qui nous rend forts ? La sainte Église le comprend si bien, qu'elle le répète par deux fois, demandant pitié d'abord, puis ajoutant qu'il daigne faire attention à la prière de son Épouse, *Suscipe deprecationem nostram*. Nous sommes, dit-elle, rassemblés pour le Sacrifice recevez donc maintenant notre prière.

Après avoir ainsi parlé, la sainte Église remonte au plus haut des Cieux : *Qui sedes ad dexteram Patris*. Tout à l'heure, elle s'est plu à considérer l'Époux comme étant l'Agneau de Dieu, qui s'est chargé de tous les péchés du monde ; maintenant elle s'élançait et pénètre jusqu'à la droite du Père, où elle voit assis Celui qui fait l'objet de sa louange. Là, elle se plonge dans l'Être même de Dieu, elle y révère toute sainteté, toute justice, toute rectitude, toute grandeur, ainsi qu'elle va nous le dire bientôt. Mais auparavant, elle fait entendre ce cri : *Miserere nobis*, ayez pitié de nous, car vous nous avez rachetés. Alors elle ajoute : *Tu solus Sanctus, Tu solus Dominus, Tu solus Altissimus, Jesu Christe*. O Jésus-Christ, vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très Haut. – Ainsi la sainte Église, dans ce Cantique, ne cesse de s'élançer vers l'Époux, et toutes ses exclamations sont autant de bonds qu'elle fait pour monter vers lui. Tantôt elle pense à elle-même, tantôt elle pense à lui, et rien n'arrête son enthousiasme. Elle a commencé à parler de son Epoux, elle recherche toutes ses grandeurs et ne veut en omettre aucune. Elle le met à part, parce qu'il est son Époux ; elle veut le louer, le glorifier et elle le nomme : seul Saint, seul Seigneur, seul Très Haut. Cependant elle ajoute : *Cum Sancto Spiritu, in gloria Dei Patris*, avec le Saint-Esprit dans la gloire du Père. Elle mentionne ainsi la Trinité ; et la louange qu'elle adresse au Christ en l'appelant *seul Saint, seul Seigneur, seul Très Haut*, atteint les deux autres personnes, puisque le Père et le Saint-Esprit ne peuvent être séparés du Fils, et qu'ils sont également *seul Saint, seul Seigneur, seul Très Haut* ; et *nul n'est Saint, nul n'est Seigneur, nul n'est Très Haut*, que le Seigneur lui-même.

Dans ce magnifique Cantique, tout est grand et simple en même temps. La sainte Église est émue à la pensée de son Époux. Elle s'est élevée d'abord par le chant du *Kyrie* ; puis l'intonation des Anges a suivi ; elle a voulu continuer leur chant, et ce même Esprit qui parlait aux bergers par les Anges, a placé sur les lèvres de l'Église la fin du Cantique.

## COLLECTE

Le *Gloria* étant fini, le Prêtre baise l'autel, et, tourné vers le peuple, il dit : *Dominus vobiscum*. Une fois déjà il a fait entendre cette parole aux ministres seuls, mais il était encore au bas de l'autel, c'était comme un adieu qu'il faisait ; il semblait, au moment où il se disposait à entrer dans la nuée, ne pas vouloir se séparer du peuple fidèle sans avoir dit une parole d'affection à ceux qui avaient prié avec lui. Ici la sainte Église l'emploie dans une autre intention : pour réclamer en quelque sorte l'attention, parce que le Prêtre va prononcer la Collecte, cette Oraison où il recueille les vœux de l'assistance et présente à Dieu ses demandes. Ce nom de Collecte vient du latin *colligere*, recueillir, réunir. La Collecte est d'une grande importance. Aussi la sainte Église veut qu'on l'entende avec respect et gravité. D'après les usages monastiques, on s'incline profondément pendant que le Prêtre la récite ; dans les Chapitres, les Chanoines l'entendent étant tournés vers l'autel. – A la fin le chœur dit avec acclamation : Amen, c'est-à-dire : Oui, c'est bien cela que nous demandons, et nous approuvons tout ce qui vient d'être dit. Cette première Oraison de la Messe se retrouve dans l'Office à Vêpres, à Laudes et aussi à Matines dans l'Office monastique, mais non dans le romain, sauf à l'Office de Noël, avant la Messe de Minuit. Elle ne se trouve pas à Prime, parce que cet Office a été institué plus tard ; ni à Complies que l'on doit considérer comme une prière du soir, et dont saint Benoît, le premier, a fixé la forme liturgique. Mais on la retrouve à Tierce, Sexte et None. Tout cela nous montre quelle importance la sainte Église attache à la récitation de cette prière, qui- donne comme la caractéristique du jour ; rien d'étonnant donc qu'elle la fasse précéder du *Dominus vobiscum*, disant par là au Peuple : Prenez garde à vous, faites attention, parce que ce qui va suivre est de la plus haute importance. De plus, le Prêtre se tourne en ce moment vers le peuple, ce qu'il n'a pas fait lorsqu'il était encore au bas de l'autel. Désormais il se sent solidement établi, et, après avoir pris la paix du Seigneur en baisant l'autel, il l'annonce à l'assistance, la prenant tout entière dans ses bras. qu'il étend, en lui disant : *Dominus vobiscum*. Et le peuple répond : *Et cum spiritu tuo*. Le Prêtre alors sentant que le peuple lui est uni, dit aussitôt : Prions, *Oremus*.

Le *Pax vobis* que disent les Prélats, au lieu de ce *Dominus vobiscum*, est un usage très ancien ; c'était une formule de salut habituelle chez les juifs, et il rappelle ces paroles du *Gloria* : *Pax hominibus bonae voluntatis*. Tout donne à penser que dans les premiers siècles, tous les Prêtres disaient le *Pax vobis*. Il en est de même de plusieurs cérémonies pontificales. Ainsi, pour le manipule qu'on ne met au Prélat que lorsqu'il va monter à l'autel, tous les prêtres agissaient ainsi autrefois. Plus tard, on a trouvé plus simple de prendre le manipule à la sacristie, et cet usage a prévalu sur l'ancien qui a été réservé aux seuls Prélats. – Le *Pax vobis* étant un souvenir du *Gloria*, il suit de là que dans une Messe où cet hymne n'est pas dit, on doit le remplacer par le *Dominus vobiscum*.

Le Prêtre doit avoir les bras étendus pour dire la Collecte. Il observe en cela l'ancienne manière de prier des premiers Chrétiens. De même que Notre Seigneur a

prié sur la Croix, les bras étendus, de même les premiers Chrétiens s'adressaient-ils à Dieu en étendant les bras.

Cet usage des premiers Chrétiens nous est transmis en particulier par les peintures des Catacombes, qui représentent toujours ainsi la prière : d'où le nom *d'Orantes* donné à ces représentations. Ainsi se sont conservés, de même que dans les écrits des Pères, beaucoup de détails sur les premiers siècles qui, sans cela eussent été à jamais perdus pour nous.

En Orient, cet usage s'est conservé pour tout le monde ; en Occident, il est devenu assez rare et est restreint à des cas particuliers ; le Prêtre seul prie en cette manière, parce qu'il représente Notre Seigneur offrant une prière très efficace à son Père pendant qu'il était sur la Croix.

### ÉPÎTRE.

Après la Collecte, et les autres Oraisons qu'on y ajoute souvent sous le nom de Mémoires, vient l'Épître qui est presque toujours un passage des Épîtres des Apôtres, quelquefois cependant d'un autre Livre de l'Écriture Sainte. L'usage de ne lire qu'une seule Épître n'est pas l'usage primitif de l'Église ; il remonte cependant à mille ans au moins. Dans les premiers siècles on lisait d'abord une leçon de l'Ancien Testament, que l'on faisait suivre alors d'un passage des écrits des Apôtres. Maintenant l'Épître seule se lit à la Messe, excepté aux jours des Quatre-Temps et à certains jours de Fêtes. L'usage de lire des leçons de l'Ancien Testament avant l'Épître a disparu lorsqu'on a composé le Missel dont on se sert aujourd'hui, contenant tout ce qui se dit à la Messe, soit par le Prêtre, soit par le chœur, et appelé pour cette raison *Missel plénier*. Le Missel d'autrefois ou *Sacramentaire*, ne contenait, comme nous l'avons déjà dit, que les Oraisons, les Préfaces et le Canon. Pour le reste on avait l'Antiphonaire, la Bible et un Évangélaire. Nous avons perdu au changement qui s'est opéré ; car chaque Messe avait sa Préface propre, et nous sommes réduits aujourd'hui à un très petit nombre de ces pièces liturgiques. On observait pour l'Office la même manière d'agir, puisqu'il n'y avait pas encore de Bréviaire ; il fallait donc le Psautier, l'Hymnaire, la Bible, le Passionnel dans lequel on lisait les Actes des Saints, et l'Homiliaire qui contenait les discours des Pères.

Pendant longtemps encore, le premier Dimanche de l'Avent avait gardé le privilège d'avoir à la Messe deux Épîtres. On a fini par ne lui en laisser qu'une aussi. L'Office de ce Dimanche a du reste été traité avec un grand soin, et représente, plus fidèlement que la plupart des autres Offices, les usages de l'antiquité ; aussi, quoique semi-double, on ne lui a jamais assigné les Suffrages ; ce qu'on observe, du reste, jusqu'à l'Épiphanie. Les Suffrages ne remontent pas au-delà du XI<sup>e</sup> siècle, il n'y en avait point auparavant.

Ainsi tout procède avec ordre dans le saint Sacrifice : le Prêtre a exposé d'abord les demandes et exprimé les vœux de l'assistance ; la sainte Église a parlé par sa bouche. Bientôt nous entendrons la parole du Maître dans l'Évangile ; mais la sainte

Église veut nous y préparer par celle du serviteur, et elle place d'abord l'Épure, allant ainsi du prophète, de l'Apôtre, à Notre Seigneur lui-même.

### GRADUEL

Entre l'Épître et l'Évangile on chante le *Graduel*. Il se compose d'un Répons avec son verset ; autrefois on reprenait le Répons tout entier avant et après le verset, dans la forme encore usitée pour les Répons brefs, mais sur une mélodie très ornée. Le *Graduel* est en effet la partie la plus musicale de l'Office ; et comme le chant en est très délicat, jamais plus de deux chantres n'étaient admis à le faire entendre. Ceux-ci se rendaient pour cela à l'ambon, espèce de chaire en marbre placée dans l'Église, et c'est précisément à cause des degrés de l'ambon qu'il fallait monter, que ce morceau a reçu le nom de *Graduel* ; de même qu'on a appelé *Psaumes graduels*, ceux que les juifs chantaient en montant les degrés du Temple.

### ALLÉLUIA – TRAIT

Au *Graduel* succède l'*Alléluia* ou le *Trait*, suivant le temps dans lequel on est ; l'*Alléluia* est répété en manière de Répons et suivi d'un verset, après lequel on reprend une troisième fois *Alléluia*. Ce chant, par excellence, de la louange de Dieu devait avoir sa place à la sainte Messe. Il a quelque chose de si joyeux et à la fois de si mystérieux, que dans les temps de pénitence, c'est-à-dire depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, on ne le fait pas retentir.

Il est remplacé alors par le *Trait*. Ce dernier occupe pieusement l'assemblée pendant le temps nécessaire aux différentes évolutions qui doivent avoir lieu, lorsque le Diacre, après avoir demandé la bénédiction du Prêtre, se rend en procession à l'ambon de l'Évangile et se prépare à y faire entendre le Verbe de Dieu. Le *Trait* se compose quelquefois d'un Psaume tout entier, ou à peu près, ainsi que nous le voyons au premier Dimanche de Carême ; ordinairement il ne contient que quelques versets. Ces versets, qui se chantent sur une mélodie assez riche et très caractérisée, se suivent sans réclame ni répétition aucune : et c'est parce que le tout s'exécute ainsi de suite et d'un seul trait, qu'on lui a donné le nom de *Tractus*.

### SÉQUENCE

Dans quelques solennités, on ajoute à l'*Alléluia* ou au *Trait*, ce qu'on appelle la *Séquence*, *Sequentia*. Elle fut ajoutée au chant de la Messe bien après saint Grégoire, vers le 9<sup>e</sup> siècle. Elle a reçu le nom de *Sequentia*, c'est-à-dire suite, parce qu'elle consistait primitivement en un texte qu'on adaptait aux notes mélodiques qui font suite au mot *Alléluia*, et qui s'appelaient déjà *Sequentia*, avant l'invention de la Séquence.

On l'appelle aussi *Prosa*, Prose, parce que dans l'origine, elle ne ressemblait ni aux hymnes mesurées dont on trouve des modèles chez les anciens, ni aux rythmes régulièrement cadencés qui ont fait leur apparition plus tardivement. C'était un véritable morceau de prose que l'on chantait ainsi simplement, comme nous l'avons

dit, pour revêtir de paroles le neume de l'*Alléluia*. Peu à peu toutefois on rapprocha son genre de celui des hymnes. – La Séquence servait ainsi à relever la solennité des Offices, et pendant qu'on la chantait, les cloches et l'orgue se faisaient entendre. On en fit pour toutes les fêtes, et aussi pour les Dimanches au temps de l'Avent

Dans la réforme du Missel romain, sous saint Pie V, quatre d'entre elles seulement furent conservées. Ce sont le *Victimae Paschali*, la plus ancienne de toutes, et modèle de toute Prose ; le *Veni Sancte Spiritus*, le *Lauda Sion* et le *Dies irae*. Plus tard on y ajouta le *Stabat Mater*. Notre Missel monastique renferme aussi le *Laeta dies*, pour la fête de saint Benoît ; c'est une composition qui date du 16<sup>e</sup> siècle.

### ÉVANGILE

Pendant que ces différents chants se font entendre, le Diacre va prendre le Livre des Évangiles, et vient le déposer sur l'autel, parce que l'autel représentant Notre Seigneur, il marque ainsi l'identité qui existe entre le Verbe de Dieu qui se fait entendre dans l'Évangile et Notre Seigneur. Le Prêtre n'encense pas le Livre, mais du moins il a béni l'encens, chose que le Diacre n'a pas le droit de faire. L'encens étant béni, le Diacre à genoux sur la plus haute marche de l'autel dit la prière *Munda cor meum* dans laquelle il demande à Dieu que son cœur et ses lèvres soient purifiés, afin qu'il puisse annoncer dignement le saint Évangile. Il fait allusion, dans cette prière, au charbon de feu avec lequel un Séraphin toucha les lèvres du prophète Isaïe pour le purifier et le rendre digne d'annoncer les choses qui lui étaient inspirées par le Saint-Esprit (*Is 6, 5-7*). Cette prière se dit également à la Messe basse par le Prêtre. – Après la prière le Diacre va prendre le Livre sur l'autel, et s'agenouillant devant le Prêtre, il demande la bénédiction parce qu'il va lire : *Jube, Domine, benedicere*, comme s'il disait : Veuillez me bénir. A la Messe basse, le Prêtre demande la bénédiction à Dieu et dit :

*Jube, Domine, benedicere...* puis il se répond par les paroles de la bénédiction, avec les changements nécessaires pour se les appliquer à lui-même. – Le Diacre, après avoir reçu la bénédiction, baise la main du Prêtre qui doit l'avoir placée sur le Livre des Évangiles ; il semble ainsi le donner au Diacre, le chargeant de lire en son nom.

On se dirige alors vers l'ambon de l'Évangile, et là, le Diacre commence par cette grande parole : *Dominus vobiscum*. C'est la seule fois qu'il est permis au Diacre de saluer le peuple par ces mots Il semble vouloir le préparer et dire : Vous allez entendre le Verbe de Dieu, la Parole éternelle ; c'est pour tous une grande grâce ; que le Seigneur soit donc avec vous, qu'il vous éclaire et vous nourrisse par sa parole. Et le peuple répond à ce souhait :

*Et cum spiritu tuo*. Alors le Diacre prend le titre de ce qu'il va lire et l'annonce au peuple par ces mots : *Initium ou Sequentia sancti Evangelii* ; faisant le signe de la Croix sur le Livre, à l'endroit où commence le passage de l'Évangile ; puis il se signe lui-même sur le front, sur la bouche et sur la poitrine, demandant par la Croix, principe de toute grâce, qu'il ait toujours l'Évangile dans le cœur et sur les lèvres, et que son front n'en rougisse jamais. – Il prend l'encensoir, encense le Livre par trois fois,

pendant que le peuple répond à l'annonce de la Bonne Nouvelle, en rendant gloire au Seigneur Jésus-Christ dont la parole va se faire entendre : *Gloria tibi ; Domine*.

Enfin il est temps de chanter le saint Évangile. Pour cela, le Diacre joint les mains et ne les appuie pas sur le Livre, ne se permettant pas une telle familiarité à l'égard de ce qui renferme l'expression de la parole éternelle. La lecture étant achevée, le Sous-Diacre prend le Livre ouvert et le porte au Célébrant qui dit en baisant le commencement de l'Évangile : *Per evangelica dicta deleantur nostra delicta*, que par les paroles évangéliques nos péchés soient effacés. Nous trouvons dans cette formule, que l'on emploie quelquefois comme bénédiction à Matines, une sorte de rime qui dénote une origine moyen âge. Cependant le Diacre se retourne aussitôt vers le Prêtre, au nom duquel il a chanté l'Évangile, et prenant l'encensoir, il l'encense de trois coups. Le Prêtre seul en ce moment reçoit cet honneur.

Le Prêtre, qui dit la Messe sans être assisté de ses ministres, doit tourner le Livre lorsqu'il lit l'Évangile, de manière à ce qu'il se trouve placé un peu du côté du Nord ; le Diacre est, du reste, tourné vers ce point lorsqu'il chante, parce que, selon la parole du prophète Jérémie (1, 14) : *Ab aquilone pandetur malum super omnes habitatores terrae*, de l'aquilon le mal se répandra sur tous les habitants de la terre. C'est pour la même raison qu'au baptême des adultes, on place le catéchumène de façon à ce qu'il ait le visage tourné vers le Nord, lorsqu'il doit renoncer à Satan. Autrefois, il y avait, dans les grandes églises, deux ambons ou espèces de chaires assez élevées : l'un pour l'Épître et l'autre pour l'Évangile ; aujourd'hui nous n'en voyons plus guère qu'à l'église Saint Clément, à Rome, et à Saint-Laurent hors les murs. Es existaient aussi à Saint-Paul jusqu'à l'époque de sa restauration. C'est à l'ambon que l'on plaçait le cierge pascal, pendant les quarante jours qui se terminent à l'Ascension.

Nous devons remarquer, à propos de l'Évangile, la différence que met la sainte Église dans la manière de l'annoncer. Pour l'Épître elle fait dire simplement quel est le passage qu'on va lire, tandis qu'elle fait toujours précéder l'Évangile du *Dominus vobiscum*. Dans l'Épître, en effet, ce n'est que le serviteur qui parle ; ici, au contraire, c'est la parole du Maître que l'on entend, il est utile de réveiller l'attention des fidèles. – Ce n'est qu'à la fin de l'Évangile lu par le Prêtre que l'on répond : *Laus tibi, Christe*, parce qu'autrefois le Célébrant ne lisant rien de ce qui était chanté, écoutait simplement l'Évangile. – Aux Messes des Morts, le Diacre ne demande pas la bénédiction du Prêtre avant l'Évangile. Comme cette cérémonie est toute d'honneur, on s'en abstient en signe de deuil et de tristesse. On ne porte pas non plus les flambeaux à l'ambon, et le Prêtre ne baise pas le Livre au retour du Diacre. De même celui-ci ne baise pas la main du Prêtre après avoir pris le Livre sur l'autel.

## CREDO

A la lecture de l'Évangile succède le *Credo*. Le but que l'on se propose par cette récitation du *Credo* est d'amener les fidèles à confesser la foi ; et comme leur foi est basée sur le saint Évangile, le *Credo* suit immédiatement la lecture de la parole sacrée.



Il est convenable de faire prononcer par les fidèles cette profession de foi contre les hérésies.

Le *Credo* doit se dire, outre les Dimanches, aux fêtes des Apôtres qui ont prêché la foi ; aux fêtes des Docteurs qui l'ont défendue ; à celle de sainte Madeleine qui la première ayant cru à la Résurrection, l'a annoncée aux Apôtres et fut ainsi l'Apôtre des Apôtres ; aux fêtes des saints Anges, parce qu'il est question d'eux lorsqu'il est dit *factorem caeli et terrae, visibilibus omnium et invisibilibus* ; aux fêtes de la Sainte Vierge, le Symbole parlant également de Notre Dame (on ne le dit pas toutefois aux Messes votives). On le dit encore à la fête de la Dédicace d'une église et aux fêtes patronales, parce qu'on suppose qu'il y a dans ce jour le concours du peuple ; c'est ce qui fait qu'en la fête de saint Jean-Baptiste, il est dit quand la fête arrive le Dimanche, car autrement on ne le dit pas, parce que saint Jean est venu avant la consommation des mystères et qu'il n'est nullement question de lui dans le Symbole. On dit encore le *Credo*, à cause du concours du peuple, lorsqu'une église possède une relique insigne du Saint dont on fait la fête.

Le Symbole que la sainte Église emploie à la sainte Messe, n'est pas le Symbole des Apôtres, c'est celui de Nicée ; et si l'on veut parler régulièrement, on doit l'appeler le Symbole de Nicée et de Constantinople, parce que tout l'article du Saint-Esprit y fut ajouté contre *Macédonius* dans le premier concile de Constantinople.

Jusqu'au 11<sup>e</sup> siècle, le *Credo* n'était pas récité ainsi publiquement dans l'Église romaine. Saint Henri, Empereur d'Allemagne, étant venu à Rome, fut surpris de ne pas y entendre le *Credo*. Il en parla au pape Benoît VIII, qui occupait alors la Chaire de saint Pierre, et ce Pontife lui répondit que l'Église romaine marquait ainsi la pureté de sa foi, puisqu'elle n'avait pas besoin de rejeter l'erreur qui n'était pas dans son sein. Cependant bientôt après la remarque du saint Empereur, il fut décidé que le *Credo* se dirait à la Messe, les jours de Dimanche, dans l'Église romaine, afin que cette confession de foi fût encore relevée, en étant promulguée de la Chaire même de saint Pierre.

Le Symbole de Nicée est plus long que celui des Apôtres qui contient également toutes les vérités de la foi ; mais les hérésies étant venues successivement, il fut nécessaire de donner des développements à chacun des articles que l'on attaquait, et c'est ainsi que l'on put couper court aux diverses erreurs, à mesure qu'elles paraissaient. Ce Symbole renferme tout ce que nous devons croire, parce que nous disons :

*Credo Ecclesiam* ; croyant tout ce que croit la sainte Église, nous possédons tout ce qu'elle a adopté, tout ce qui a été déclaré comme vérité à croire dans les conciles de Nicée et de Constantinople et dans toute la suite.

Voici donc comment débute ce Symbole :

*Credo in unum Deum.* Remarquons la différence. Les Apôtres n'ont pas mis ce mot *unum* ; ils ne l'ont pas jugé nécessaire à leur époque. Ce fut au concile de Nicée que l'Église crut à propos de l'ajouter, afin de maintenir l'affirmation de l'unité divine à côté de la profession expresse de la trinité des personnes, dirigée contre les Ariens. Mais pourquoi disons-nous :

*Credo in Deum* ? Quelle est ici l'utilité de cette préposition *in* ? Elle est d'une très grande importance, et cela se comprend facilement. La foi n'est autre chose qu'un mouvement de notre âme vers Dieu ; la foi, unie à la charité, la foi vivante que l'Église a placée au cœur de ses enfants, tend de sa nature vers Dieu, monte et s'élève à lui, *Credo in Deum*.

Il y a deux manières de connaître Dieu. Un homme qui voit toutes les choses dont l'univers se compose : la terre avec ses productions sans nombre ; le firmament enrichi de ses astres, au milieu desquels le soleil brille d'un éclat si magnifique, et dont toutes les révolutions s'opèrent d'une manière si admirable ; cet homme, dis-je, à la vue de tant de merveilles disposées avec tant d'ordre et de perfection, ne peut s'empêcher de reconnaître que quelqu'un a fait tout cela ; c'est ce qui s'appelle une vérité rationnelle. S'il ne le concluait pas, il ne ferait pas preuve d'intelligence et s'égalerait aux bêtes auxquelles il n'est pas donné de comprendre, puisqu'elles sont privées de raison. Telle est donc la manière de connaître Dieu par la raison ; on voit la création et on conclut que c'est l'œuvre même de Dieu. – Mais lorsque nous disons : connaître Dieu en tant que Père, Fils et Saint-Esprit, il faut assurément, pour cela, que Dieu nous l'ait dit, et que nous croyions à sa parole par la foi ; c'est-à-dire par cette disposition qui nous est donnée surnaturellement de croire ce que Dieu a dit, de nous rendre à sa parole. Dieu me révèle telle chose par son Église ; aussitôt je sors de moi-même, je m'élanche en lui et je reconnais comme vérité ce qu'il daigne me révéler. Et c'est ainsi que nous confessons notre Dieu : *Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem*.

*Factorem coeli et terrae, visibilium omnium et invisibilium.* Dieu a fait le ciel et la terre, toutes les choses visibles et invisibles. Il en coûtait aux Gnostiques d'attribuer à Dieu la création de la matière et des êtres visibles ; ils furent condamnés par cette décision du concile de Nicée, qui tint à préciser que toutes les choses visibles et invisibles, *visibilium* et *invisibilium*, étaient l'œuvre de Dieu. L'on rend par là hommage au Dieu éternel, comme étant tout puissant, et ayant créé par cette toute-puissance toutes les choses visibles et invisibles. Par là, on fait aussi profession de foi à la création des Anges.

*Et in unum Dominum Jesum Christum, filium Dei unigenitum.* Ici encore l'Église nous fait dire : Je crois en un Seigneur. Ce mot *unum* est essentiel ; ce n'est pas en deux Fils que nous croyons, mais en un seul ; ce n'est pas en un homme et en un Dieu séparés, et formant deux personnes différentes ; non, c'est la même personne, celle du Fils unique de Dieu. Mais pourquoi l'appelons-nous Seigneur d'une manière si spéciale ? nous ne l'avons pas dit en parlant du Père. Nous donnons ce titre à Jésus-Christ, parce que nous sommes à lui deux fois. Nous sommes à lui d'abord, parce qu'il

nous a créés avec le Père qui a fait toutes choses par son Verbe ; de plus nous sommes à lui, parce qu'il nous a rachetés par son sang, et nous a arrachés au démon ; nous sommes son achat, son bien, sa possession ; il nous possède donc à un autre titre que celui de créateur ; et son amour pour les âmes va jusqu'à vouloir les posséder à titre d'Époux. – Un Fils en Dieu, voilà bien un exemple de la connaissance de Dieu différente de la connaissance rationnelle, dont nous parlions tout à l'heure. La raison, à elle seule, ne pourrait nous apprendre qu'il y a en Dieu un Père et un Fils ; il faut, pour le savoir,- ou être au Ciel, ou que cela nous soit révélé dans l'Écriture ou la Tradition. De même que nous croyons en un seul Dieu Père et non en deux, de même nous croyons en un seul Fils : et *in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum*.

*Et ex Patre natum, ante omnia saecula*, né du Père avant tous les siècles. Les siècles n'ont commencé que lorsque Dieu eut fait sortir de ses mains l'œuvre de la création ; pour qu'il y eût des siècles, il fallait que le temps existât, et pour qu'il y eût le temps, il fallait des êtres créés. Or, avant tous les siècles, avant que rien fût sorti du néant, le Fils de Dieu était sorti du Père, ainsi que nous le confessons par ces paroles : *Ex Patre natum ante omnia saecula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero*. Le monde créé procède de Dieu, puisqu'il est son ouvrage ; mais il n'est pas Dieu pour cela. Le Fils de Dieu au contraire, sortant du Père est Dieu comme lui, parce qu'il est engendré de lui : en sorte que tout ce qu'on dit du Père convient au Fils, sauf qu'il n'est pas le Père ; mais il est toujours la même substance, la même essence divine.

Cependant, comment le Fils peut-il être la même substance que le Père, sans que cette substance en soit épuisée ? Saint Athanase, parlant à ce sujet, nous donne la comparaison suivante, qui, bien que matérielle, nous fait saisir un peu cette vérité. De même, dit-il, qu'un flambeau, prenant sa lumière à un autre de même substance, ne diminue en rien celui auquel il a été allumé, de même le Fils de Dieu, prenant substance du Père, ne diminue en rien cette substance divine qu'il partage avec lui ; car il est vraiment *Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, vrai Dieu de vrai Dieu*.

*Genitum non factum*. Engendré, non fait. Nous autres créatures humaines, nous avons été faits, nous sommes tous l'ouvrage de Dieu, sans en excepter la Sainte Vierge et les Anges. Pour le Verbe, Fils de Dieu, il n'en est pas ainsi : il est engendré, non fait ; sorti du Père, mais non son ouvrage. Il a même substance, même essence, même nature que le Père. En Dieu, nous devons faire la distinction des personnes, mais nous devons aussi considérer toujours la même substance divine, tant pour le Père et le Fils que pour le Saint-Esprit : *Idem quoad substantiam*. Et Notre Seigneur nous dit lui-même : *Ego et Pater, unum sumus* ; ils sont une même chose, mais les Personnes sont distinctes ; Père, Fils et Saint-Esprit, ce sont les trois termes qui servent à les désigner. Il est donc bien important ce grand mot du concile de Nicée : *Consubstantialem Patri*, Consubstantiel au Père. Oui, le Fils est engendré par le Père, il a la même substance ; c'est la même essence divine. *Per quem omnia facta sunt*, par lequel toutes choses ont

été faites. Il est dit au commencement du Symbole que Dieu a fait le ciel et la terre, toutes les créatures visibles et invisibles ; et ici l'on nous dit, en parlant du Verbe, Fils de Dieu, que toutes choses ont été faites par lui. Comment donc faire cadrer tout cela ? On le comprend facilement par la comparaison de notre âme. Trois facultés différentes sont mises en elle pour l'accomplissement de ses différents actes : la puissance, l'intelligence et la volonté. Ces trois facultés sont nécessaires pour que l'acte soit fait. Par la puissance l'âme agit, mais son action suppose connaissance et volonté. De même Dieu le Père tout-puissant a fait toutes choses dans sa puissance ; il a tout fait avec intelligence par son Fils ; enfin il y a mis sa volonté par le Saint-Esprit, et ainsi l'acte s'est trouvé accompli. Il est donc bien juste que nous disions en parlant du Fils : *per quem omnia facta sunt*.

*Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de coelis.* Après nous avoir montré le Verbe faisant de si grandes choses, l'Église ajoute qu'il est venu sur la terre pour nous, hommes pécheurs. Et non-seulement il est venu pour l'homme, mais il y est venu encore pour réparer le péché de l'homme, et pour l'arracher au malheur éternel ; en un mot, pour opérer notre salut : et *propter nostram salutem*. Oui à cause de cela, il est descendu des cieux : *descendit de coelis*. Il n'a pas néanmoins quitté le Père et le Saint-Esprit, il n'a pas été privé pour cela de la béatitude de la divinité, mais il s'est uni à l'homme, et il a subi dans cet homme tout ce que l'homme pouvait subir, hormis le péché ; il est descendu des cieux pour être dans une créature, vivant au milieu de nous, marchant avec nous, se conformant en toutes choses aux exigences de la nature humaine.

*Et incarnatus est de Spiritu Sancto.* Le Verbe s'est incarné, il s'est fait chair par l'opération du Saint-Esprit. Dieu a fait toutes choses, et nous avons compris comment il les a faites par les trois Personnes. Dans le mystère de l'Incarnation, les trois Personnes divines ont aussi leur action. Le Père envoie son Fils, le Fils vient sur la terre, et le Saint-Esprit préside à ce sublime mystère.

*Ex Maria Virgine.* Remarquons bien ces mots : *ex Maria*. Marie lui a fourni la substance de son être humain, substance qui lui était propre et personnelle ; si bien qu'elle a pris d'elle-même pour donner au Fils de Dieu, devenu par là même son Fils. Combien il a fallu que Marie fût pure pour être trouvée digne de fournir au Fils de Dieu la substance de son être humain ! Le Verbe n'a pas voulu s'unir à une créature humaine tirée immédiatement du néant comme le premier homme, mais bien être de la race d'Adam. Pour cela il s'est incarné dans le sein de Marie, ce qui le faisait fils d'Adam ; il n'est pas seulement descendu en Marie, mais il a pris de Marie, *ex Maria* : il est de sa substance même.

*Et homo factus est.* Et il s'est fait homme. Le Verbe de Dieu n'a pas pris seulement la ressemblance de l'homme, mais il s'est fait homme véritablement. Dans ces paroles sublimes, nous voyons la divinité elle-même épousant l'humanité. – La génuflexion est faite en cet endroit comme une marque d'honneur donnée au mystère de l'Incarnation.

*Crucifixus etiam pro nobis, sub Pontio Pilato passus et sepultus est.*

*Crucifixus.* Le Symbole des Apôtres s'est également servi de cette expression ; les Apôtres ont tenu à dire que Notre Seigneur a été crucifié, ne disant pas simplement qu'il est mort, parce qu'il était important de signaler à tous la victoire de la Croix sur Satan. Comme nous avons été perdus par le bois, Dieu a voulu que notre salut fût aussi opéré par le bois, ainsi que nous le chantons : *ipse lignum tunc notavit, damna ligni ut solveret.* Oui, il fallait que l'artifice de notre ennemi fût trompé par son artifice même : et *medelam ferret inde, hostis unde laeserat,* et que le remède fût puisé là où l'ennemi avait puisé le poison. C'est ce qui fait que les Apôtres ont tant tenu à préciser le supplice du Seigneur ; et en annonçant la foi chez les païens, ils leur parlaient immédiatement de la Croix. Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur dit que, lorsqu'il est venu vers eux, il n'a pas jugé qu'il dût leur dire autre chose que Jésus et Jésus crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum* (1 Co 2, 2). Déjà il leur avait dit : Et nous prêchons le Christ crucifié : scandale, il est vrai, pour les juifs et folie pour les Gentils : *Judaeis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam*(1 Co 1, 23).

Jésus-Christ a été crucifié, et le Symbole ajoute : *pro nobis.* De même que nous disons *propter nos homines descendit de coelis,* il était juste que la sainte Église nous fit remarquer que si le Seigneur a été crucifié, il l'a été pour nous. *Crucifixus etiam pro nobis, sut Pontio Pilato passus.* Le nom du gouverneur romain se trouve ici mentionné par les Apôtres, parce qu'il donne une date.

*El sepultus est.* Le Christ a souffert, c'est vrai ; ce qui encore est vrai, il a été enseveli, et il le fallait ; car, s'il n'eût pas été enseveli, comment se fût accomplie en lui cette prophétie, par laquelle il était dit qu'il devait sortir du tombeau le troisième jour ? Cela prouvait encore que sa mort était bien réelle, bien complète et non fictive, puisqu'on était allé jusqu'à l'ensevelissement et à la sépulture, comme on le pratique pour les autres hommes.

*Et resurrexit tertia die secundum Scripturas.*

Le troisième jour il est ressuscité, selon que l'annonçaient les prophéties, et particulièrement celle du prophète Jonas. Notre Seigneur dit lui-même : Cette génération mauvaise demande un signe, mais il ne lui en sera point donné, si ce n'est celui du prophète Jonas, *nisi signum Jonae prophetae.* (Mt 12, 39 ; Lc 11, 29). Car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'homme demeurera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.

*Et ascendit in coelum.* Il est monté au ciel. Le Verbe de Dieu, venant sur la terre se faire homme, n'avait pas quitté pour cela le sein de son Père. Ici, il est dit qu'il est monté au ciel, en ce sens que son humanité y est en effet montée, et qu'elle y a été l'objet d'une intronisation pour l'éternité.

*Sedet ad dexteram Patris.* il est assis à la droite du Père comme un Maître, comme un Seigneur. Sans doute, il y a toujours été selon la nature divine, mais il devait y être aussi selon la nature humaine, et c'est ce qu'expriment ces paroles. De fait, cela devait être, parce que la nature humaine étant unie à la nature divine dans une même personne, qui est celle du Fils de Dieu, on peut dire d'elle en toute vérité :

Le Seigneur est assis à la droite du Père. David l'avait annoncé lorsqu'il disait : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis. (Ps 109, 1).* Cela nous prouve l'intime union qui existe, en la personne de Notre Seigneur, entre la nature divine et la nature humaine. Aussi le Psaume 111 est-il vraiment le Psaume de l'Ascension, parce que c'est alors le moment où le Seigneur Père dit au Seigneur Fils : Assieds-toi à ma droite : *Sede a dextris meis.*

*Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos.* Ainsi à propos de Notre Seigneur, il est parlé de deux avènements : dans le premier il naît sans gloire, et comme nous dit saint Paul, il s'est anéanti prenant la forme de l'esclave : *semetipsum exinanivit formam servi accipiens (Ph 2, 7)* ; tandis que dans le second il doit venir avec gloire, *venturus est cum gloria.* Et pourquoi vient-il ? Ce n'est plus pour sauver, comme la première fois, mais pour juger :

*judicare vivos et mortuos.* Non-seulement il viendra juger ceux qui seront encore sur la terre au moment de ce second avènement, mais encore tous ceux qui sont morts depuis le commencement du monde, parce que tous absolument doivent être jugés.

*Cujus regni non erit finis.* Et son règne sera sans fin. Il est question ici du règne de Jésus Christ dans son humanité, car dans sa divinité il n'a jamais cessé de régner. Ce règne sera non-seulement glorieux, mais il n'aura jamais de fin.

La seconde partie du *Credo* se termine ici ; elle est la plus considérable. Il était juste que dans cette confession publique de notre foi, il fût parlé plus longuement de Jésus-Christ, parce que personnellement il a plus fait pour nous, quoiqu'il n'ait rien fait sans l'accord et le concours des deux autres Personnes. Aussi l'appelons-nous Notre Seigneur. Sans doute, ce titre de Seigneur convient au Père qui nous a créés ; mais il convient doublement au Fils qui, outre qu'il nous a créés, puisque Dieu a fait toutes choses par son Verbe, nous a de plus rachetés. Nous lui appartenons donc à un double titre.

*Et in Spiritum Sanctum Dominum et vivificantem.* Je crois également dans le Saint-Esprit, c'est-à-dire que par la foi, je vais vers le Saint Esprit, j'adhère au Saint-Esprit. Et le Saint Esprit, qu'est-il ? *Dominum.* Il est Seigneur, il est maître comme les deux autres Personnes. Mais qu'est-il encore ? *vivificantem,* il donne la vie. De même que notre âme donne la vie à notre corps, de même le Saint-Esprit donne la vie à notre âme. C'est le Saint-Esprit qui l'anime par la grâce sanctifiante qu'il répand en elle, et ainsi il la soutient, la fait agir, la vivifie et la fait croître en amour. De même aussi dans l'Église, c'est le Saint-Esprit qui soutient tout, c'est lui qui fait que tous ces membres, si divers de nation, de langage et de mœurs, vivent tous cependant de la même vie,

appartenant au même corps dont Jésus-Christ est le chef. En effet, tous ont la même foi, puisent les mêmes grâces dans les mêmes sacrements, et les mêmes espérances les animent et les attendent ; en un mot, l'Esprit Saint les soutient tous.

*Qui ex ; Patre Filioque procedit*, lequel Esprit Saint procède du Père et du Fils. Comment se figurer que le Père et le Fils ne soient pas unis ? Ils avaient besoin d'un lien qui les réunit l'un à l'autre. Le Père et le Fils ne sont pas seulement juxtaposés, mais un lien les unit, les enserme, et ce lien procède de l'un et de l'autre, ne formant qu'un avec eux ; et cet amour mutuel n'est autre que le Saint-Esprit.

Au concile de Nicée, on s'était occupé de rédiger l'article du Symbole traitant de Jésus Christ ; au concile de Constantinople, on résolut de compléter le Symbole de Nicée, en ajoutant ce qui regarde le Saint-Esprit, hors toutefois le *Filioque* ; on aurait dit simplement :

*Qui ex Patre procedit*. Les Pères de ce concile ne croyaient pas nécessaire d'en dire davantage parce que les paroles de Notre Seigneur dans l'Évangile ne peuvent laisser aucun doute. Notre Seigneur avait dit : Je vous enverrai l'Esprit qui procède du Père : *Ego mittam vobis a Patre Spiritum veritatis qui a Patre procedit* (Jn 15, 26) : il est donc aussi principe du Saint-Esprit puisqu'il l'envoie. Le Père envoie le Fils, et il est clair pour tous que le Fils émane du Père, qu'il est engendré par lui ; Notre Seigneur disant ici : Je vous enverrai l'Esprit, nous prouve qu'il est lui-même source du Saint Esprit, comme le Père. Et si Notre Seigneur ajoute ces paroles : *Qui a Patre procedit*, ce n'est pas pour nous dire que le Saint-Esprit procède seulement du Père ; c'est au contraire, pour s'expliquer davantage, et pour nous montrer qu'il ne l'envoie pas tout seul, mais que le Père l'envoie avec lui.

Les Grecs n'ont pas voulu admettre cette vérité et ont soulevé une querelle sur ce passage, afin de renverser la Trinité. Mais on comprend que la Trinité est liée dans ses trois Personnes de cette manière admirable, c'est à dire, que la première Personne engendre la seconde ; la première et la seconde sont unies entre elles par la troisième. Si l'on ne voulait pas adopter la croyance de ce lien produit par le Père et le Fils et qui les réunit, on isolerait complètement le Saint-Esprit du Fils, on détruirait la Trinité.

Ce fut en Espagne qu'on introduisit d'abord le *Filioque* dans le Symbole pour expliquer davantage ce qu'avaient dit les Pères de Constantinople ; on était alors au 8<sup>e</sup> siècle. L'Église Romaine ne l'adopta qu'au 12<sup>e</sup> siècle. Elle savait que cela provoquerait des difficultés ; mais voyant cette mesure devenue nécessaire, elle s'y décida, et depuis lors cette addition au Symbole est obligatoire pour toute l'Église.

*Qui cum Patre et Filio simul adoratur et conglorificatur*. Le Saint-Esprit, doit être adoré, donc il est vraiment Dieu. Aussi pour être dans la vraie foi, il ne suffit pas de rendre honneur au Saint Esprit, il faut l'adorer comme Dieu, de même que nous adorons le Père et le Fils, *simul adoratur* : il est adoré comme les deux autres Personnes divines, et en même temps qu'elles, *simul*. A cet endroit, la sainte Église veut que nous inclinions la tête, afin de rendre hommage au Saint-Esprit, dont nous reconnaissons en

ce moment la divinité. *Et conglorificatur*, il est conglorifié, c'est-à-dire qu'il reçoit gloire avec le Père et le Fils ; il est compris dans la même doxologie, c'est-à-dire la même glorification, doxologie signifiant rendre gloire.

*Qui locutus est per prophetas* ; voici un autre dogme. Le Saint-Esprit a parlé par les Prophètes, et la sainte Église le déclare. Elle a tenu à formuler cet article pour confondre les Marcionites qui voulaient faire admettre le principe d'un Dieu bon et d'un Dieu mauvais ; d'après eux, le Dieu des juifs n'était pas bon. L'Église déclarant ici que le Saint-Esprit a parlé par les Prophètes, depuis les livres de Moïse jusqu'à ceux qui se rapprochent du temps de Notre Seigneur, proclame que l'action du divin Esprit s'étend sur la terre depuis le commencement.

Au jour de la Pentecôte, il est descendu sur les Apôtres, et il est venu, sur la terre pour y rester : sa mission étant toute différente de celle de Notre Seigneur. Le Verbe fait chair est venu sur la terre, mais au bout d'un certain temps il est remonté au ciel. Le Saint-Esprit au contraire est venu pour rester, et Notre Seigneur l'annonçant à ses Apôtres, leur dit que telle est sa mission, lorsqu'il leur adresse ces paroles :

*Et Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in aeternum* (Jn 14, 16). Et ailleurs, il leur dit comment cet Esprit leur enseignera toutes choses, en leur suggérant tout ce que lui-même leur aura appris : *Et suggeret vobis omnia quaecumque dixero vobis.*(Jn 14, 26)

L'église, en effet, a besoin d'être enseignée, d'être guidée, conduite et soutenue. A qui appartient-il de le faire ? Qui est-ce qui le fait ? C'est le Saint-Esprit qui doit l'assister jusqu'à la fin des siècles, selon la parole de Notre Seigneur. Ainsi le Fils a été envoyé par le Père, puis il est remonté au ciel : et le Père et le Fils ont envoyé le Saint-Esprit pour demeurer avec l'Église jusqu'à la fin. Notre Seigneur dit : » Mon Père vous enverra l'Esprit, » et encore : » Je vous enverrai l'Esprit, » afin de marquer par là les relations qui existent entre les divines Personnes qui ne peuvent souffrir d'isolement l'une de l'autre, ainsi que l'auraient voulu les hérétiques.

La sainte Église nous a donc développé le dogme de la Trinité. D'abord, c'est le Père tout-puissant, créateur de toutes choses ; ensuite le Fils, descendant du ciel, se faisant homme et mourant pour nous ; puis ressuscitant vainqueur de la mort et triomphant dans son Ascension ; enfin, vient le Saint-Esprit, Seigneur comme le Père et le Fils, donnant la vie, qui a parlé par les prophètes, et qui est Dieu comme le Père et le Fils.

Voici maintenant un autre sujet : *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*. Remarquons : Nous ne disons pas : *Credo in unam Ecclesiam*. Pourquoi ? Parce que la foi qui a Dieu pour objet immédiat est un mouvement de notre âme vers Dieu ; elle s'élançait et se repose en lui ; alors nous croyons en Dieu, *Credo in Deum*. Mais pour les choses créées et intermédiaires qui concernent Dieu, qui servent à nous conduire à lui et qui ne sont pas lui, nous les croyons simplement, par exemple la sainte Église que Jésus-Christ a fondée, au sein de laquelle seule se trouve le salut, *Credo*



*Ecclesiam*. Dans ce Symbole, cet article est plus développé encore que dans le Symbole des Apôtres, qui nous fait dire simplement : *Credo sanctam Ecclesiam catholicam*.

Nous disons donc d'abord que l'Église est une : *Credo unam Ecclesiam*. Dans le Cantique nous entendons l'Époux l'appeler lui-même mon unique : *una est columba mea*. – De plus elle est sainte : *Credo sanctam Ecclesiam* ; encore une fois nous entendons l'Époux le dire au Cantique : *Amica mea, columba mea, formosa mea, . . .* et *macula non est in te* (Cant. II, 10). Saint Paul écrivant aux Éphésiens dit aussi qu'elle est sans tache ni ride : *non habentem maculam aut rugam* (Éphés. V, 27) ; elle est donc sainte l'Église de Jésus-Christ, il n'y a de saints qu'avec elle, et il y a toujours des saints en elle. De plus, étant sainte, elle ne peut enseigner que la vérité. – L'Église est catholique : *Credo Ecclesiam catholicam* ; c'est à dire qu'elle est universelle, pour être répandue par toute la terre ; et aussi que son existence se prolongera jusqu'à la fin des temps ; la qualité de catholique qui lui est donnée comprend tout cela. – Enfin, elle est apostolique : *Credo Ecclesiam apostolicam*. Oui, elle remonte jusqu'au commencement, c'est-à-dire elle vient de Notre Seigneur ; elle ne s'est pas élevée tout d'un coup au milieu des temps, comme l'a fait le Protestantisme au 16<sup>e</sup> siècle ; elle ne serait pas de Notre Seigneur. Pour être la vraie Église, elle doit être apostolique, c'est-à-dire qu'il faut une hiérarchie qui remonte jusqu'aux Apôtres, et par les Apôtres à Notre Seigneur lui-même.

Ainsi, nous croyons l'Église, et Dieu veut que nous la croyions une, sainte, catholique et apostolique : *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam* ; nous la croyons, fondée qu'elle est sur ces quatre caractères essentiels, qui sont la notion et la preuve de son institution divine.

*Confiteor- unum baptisma in remissionem peccatorum* : Je confesse un baptême pour la rémission des péchés Le mot *Confiteor* signifie ici *je reconnais*. Mais pourquoi l'Église nous fait elle confesser si expressément un seul baptême :

*Confiteor unum baptisma* ? Parce qu'elle a tenu à nous faire proclamer qu'il n'y a qu'un seul mode de naissance spirituelle, et selon la parole de l'Apôtre aux Éphésiens, qu'un seul baptême, comme un seul Dieu et une seule foi : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*. (Ép , 5)

Le baptême nous fait enfants de Dieu, en même temps qu'il nous donne la grâce sanctifiante, par laquelle le Saint-Esprit vient habiter en nous. Et lorsque, par le péché mortel, l'homme a le malheur de perdre cette grâce, l'absolution qui le réconcilie avec Dieu, lui rend cette grâce du baptême, cette sanctification primordiale et non une autre, tant est forte cette grâce première. Le baptême prend toute sa force dans l'eau qui est sortie du côté de Notre Seigneur, et qui a été ainsi pour nous le principe de vie ; aussi Notre Seigneur nous a-t-il véritablement produits, et c'est là le seul et unique baptême que nous devons confesser et reconnaître.

*Et exspecto resurrectionem mortuorum* : J'attends la résurrection des morts. L'Église ne nous fait pas seulement dire : je crois la résurrection des morts,

mais j'*attends*. Nous devons, en effet, être impatients de voir arriver le moment de la résurrection, car l'union du corps avec l'âme est nécessaire à la perfection de la béatitude. Les païens avaient beaucoup de peine à accepter cette vérité, parce que la mort semble être une condition de notre nature ; notre nature en effet se composant de l'âme et du corps, dès lors que ces éléments peuvent être séparés, la mort conserve quelque empire sur nous. Mais pour nous, Chrétiens, la résurrection des morts est un dogme fondamental. Notre Seigneur lui-même, ressuscitant le troisième jour après sa mort, le confirme d'une manière éclatante, car, dit saint Paul, il est le premier sorti d'entre les morts : *primogenitus ex mortuis* ; comme nous devons tous le suivre, nous devons tous ressusciter.

*Et vitam venturi saeculi*. J'attends aussi la vie du siècle à venir, qui ne connaît pas la mort. Sur la terre nous vivons de la vie de la grâce, nous appuyant sur la foi, l'espérance et la charité ; mais nous ne voyons pas Dieu. Dans la gloire, au contraire, nous en jouirons pleinement, nous le verrons face à face, comme nous dit saint Paul : *Videmus nunc per speculum in aenigmate, tunc autem facie ad faciem* (1 Co 13, 12). De plus, pendant notre pèlerinage terrestre, nous sommes exposés à perdre la grâce ; tandis que dans le ciel il n'existe plus aucune crainte de ce genre, et l'on est mis en possession de quelque chose qui remplit tous les désirs de l'homme : on possède Dieu lui-même qui est la fin de l'homme. C'est donc avec raison que la sainte Église nous fait répéter : *Et exspecto vitam venturi saeculi*.

Telle est la magnifique confession de foi, que l'Église met clans la bouche de ses enfants. Il existe une autre formule de notre Symbole, qui fut composée par Pie IV, après le concile de Trente. Celle que nous venons de voir s'y trouve incluse, mais avec beaucoup d'autres articles dirigés contre les Protestants, auxquels on la fait lire, lorsqu'ils font abjuration ; ils ne pourraient obtenir leur absolution, s'ils ne remplissaient pas cette condition. De même, tous les bénéficiers prenant possession du bénéfice qui leur est assigné, doivent prononcer cette formule de la foi ; ainsi un évêque doit le faire en arrivant dans son diocèse. Tous les curés le devrait également en prenant possession de leurs cures ; mais depuis la Révolution cet usage est tombé en désuétude, et ne s'observe plus que dans quelques localités particulières.

## OFFERTOIRE

Après que le Symbole de la foi a été chanté par tous les fidèles, le Prêtre baise l'autel, et se tournant vers le peuple, il dit : *Dominus vobiscum*, à quoi l'on répond comme à l'ordinaire : *Et cum spiritu tuo*. Pourquoi le Prêtre a-t-il baisé l'autel ? Parce que, devant se tourner vers les Fidèles, il veut leur envoyer le baiser du Christ, et le Christ est représenté par l'autel.

Vient alors la lecture de l'Offertoire ; usage moderne, puisque autrefois tout ce que le chœur chantait n'était pas dit à l'autel. Ici, les fonctions des différents Ordres sont bien marquée : le Diacre présente au Prêtre la patène sur laquelle est l'hostie. Le Diacre ne consacre pas, mais il peut porter la sainte Eucharistie, il peut la toucher et

l'administrer ; ne nous étonnons donc pas de ce qu'il fait ici, tandis que nous voyons le Sous-Diacre rester beaucoup plus loin du Célébrant.

Le Prêtre recevant la patène et offrant l'hostie, dit l'Oraison : *Suscipe, sancte Pater*. Cette Oraison date du 8<sup>e</sup> ou du 9<sup>e</sup> siècle.

Pour bien comprendre toutes les Oraisons qui vont suivre, il est nécessaire d'avoir toujours le Sacrifice présent à la pensée, bien qu'il ne soit pas encore offert. Ainsi, dans cette première Oraison, on parle de l'hostie que l'on présente au Père éternel bien que cette hostie ne soit pas encore l'hostie divine. Et cette hostie est sans tache : *immaculatam hostiam* ; il y a là une allusion aux victimes de l'Ancien Testament qui devaient toutes n'avoir aucune tache, parce qu'elles étaient la figure de Notre Seigneur, lequel devait un jour nous apparaître *immaculatus*.

Dans cette Oraison, la pensée du Prêtre va plus loin que le moment présent ; il pense à l'hostie qui sera sur l'autel après la consécration, hostie qui est la seule véritable. Et pour qui l'offre-t-il ? Ici nous voyons quel avantage procure l'assistance à la Messe ; car non-seulement le Prêtre offre l'hostie pour lui-même, mais encore pour tous ceux qui l'entourent :

*pro omnibus circumstantibus*. Il mentionne toujours tous ceux qui sont présents. De plus, l'action du Sacrifice de la Messe s'étend si loin que le Prêtre parle de tous les fidèles, et n'a garde d'omettre les défunts ; il en fait mention immédiatement, disant : *pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis* ; car non-seulement la Messe doit apporter gloire à Dieu, mais encore elle procure le bien des hommes.

Les quatre Oraisons de l'Offertoire ne sont pas très anciennes ; il était laissé autrefois aux différentes Églises la liberté de choisir leurs formules de prières pour ce moment ; seul le Canon n'a pas subi de changements ; il a toujours été le même partout. Depuis que saint Pie V a donné son missel, qui est celui que nous avons, il n'a plus été permis de rien changer aux formules par lui acceptées ; mais la différence des époques auxquelles remontent ces diverses prières explique celle que l'on remarque entre le latin de ces Oraisons et celui du Canon qui est bien plus beau.

Le Prêtre ayant achevé l'Oraison de l'oblation, fait la croix avec la patène, et dépose l'hostie sur le corporal. il forme le signe de la croix pour montrer l'identité qui existe entre le sacrifice de la Messe et celui du Calvaire. Après cela le Diacre met le vin dans le calice, et le Sous-Diacre s'approche à son tour pour remplir son office, qui consiste à mettre l'eau dans ce même calice : c'est ce qu'il y a de plus élevé dans ses fonctions.

L'Oraison qui accompagne cette cérémonie est très ancienne ; elle remonte aux premiers temps de l'Église, et il est facile de voir qu'à l'époque où elle fut composée, l'on savait encore parler le latin. Elle nous fait comprendre quelle est l'importance, la dignité de l'eau employée dans le saint Sacrifice. Pourquoi met-on de l'eau dans le calice ? Parce que, selon la tradition, Notre Seigneur lui-même, instituant l'Eucharistie,

en mêla au vin, comme tout homme sobre doit le faire, et l'Église continue à observer cet usage. Mais elle profite de cela pour nous parler un magnifique langage, et nous découvrir de sublimes mystères.

L'Église dit donc : *Deus, qui humanae substantiae degnitatem mirabiliter condidisti*. A quel propos parle-t-elle ici de la dignité de l'homme ? Pourquoi rappelle-t-elle ici la divinité et l'humanité de Jésus-Christ ? C'est que le vin et l'eau employés sont ici des figures le vin représente Jésus-Christ comme Dieu, l'eau le représente comme homme. La faiblesse de l'eau comparée à la force du vin exprime la différence qui existe entre l'humanité et la divinité de Jésus-Christ. Nous devons aussi nous voir nous-mêmes dans cette eau, puisque nous avons fourni à Notre Seigneur l'humanité par Marie ; aussi l'Église exprime-t-elle à ce propos ses sentiments d'admiration, et aime-t-elle à rappeler la dignité de l'homme.

Déjà le Prophète royal nous a parlé de cette dignité, lorsqu'il dit dans le Psaume : *Constituisti eum super opera manuum tuarum, omnia subiecisti sub pedibus ejus* : Seigneur, vous avez établi l'homme sûr les couvres de vos mains, vous avez mis toutes choses sous ses pieds (Ps. VIII). Et si nous nous rappelons la manière dont Dieu l'a créé, nous ne sommes pas étonnés d'entendre l'Église dire qu'il a été créé d'une *manière admirable*. Lorsqu'il s'agit de l'homme, Dieu prononce cette parole » Faisons l'homme à notre image » Et ce qu'il dit, il le fait.

Mais si l'homme a été ainsi créé, il a été, après la faute qui l'avait fait tomber, *relevé d'une manière plus admirable encore*, et l'Église ne manque pas de le dire : *Mirabilius reformasti*. Oui, Dieu l'a relevé plus merveilleusement qu'il ne l'avait créé, en épousant par son Fils la nature humaine, et reformant ainsi l'homme.

*Da nobi per hujus aquae et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostrae fieri dignatus est particeps, Jesus Christus Filius tuus Dominus noster* : Faites-nous, par le mystère de cette eau et de ce vin, participer à la divinité de celui qui a daigné se faire participant de notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils Notre Seigneur. L'Église met aussi tout d'abord en relief le mystère de l'Incarnation, par la pensée de l'eau et du vin réunis dans un même breuvage ; elle rappelle de cette sorte l'union de l'humanité et de la divinité de Notre Seigneur, et elle demande à Dieu que nous participions à la divinité du Seigneur, ainsi que le dit saint Pierre, dans sa Ile Épître : *ut per haec efficiamini divinae consortes naturae*, c'est à dire que par les promesses qui ont été accomplies en Jésus-Christ, nous soyons participants de sa divine nature. Cette déification, commencée sur la terre par la grâce sanctifiante, s'achèvera au ciel dans la gloire. Dans le paradis terrestre, le diable avait dit à Ève que, si elle voulait avec Adam suivre son conseil, tous deux deviendraient comme des dieux. Il mentait, car alors comme aujourd'hui, le fidèle accomplissement des préceptes divins pouvait seul élever l'homme jusqu'à Dieu. Dans le ciel nous serons comme des dieux, non pas que nous le devenions en nature, mais par la vision béatifique nous verrons Dieu comme il se voit lui-même, et notre état sera celui de créatures placées immédiatement au dessous de la divinité. L'Église tient à nous rappeler cette pensée,

et elle le fait dans cette Oraison, en nous parlant de l'incarnation du Verbe, qui est le principe de la vraie grandeur de l'homme.

Aux messes des morts, le Prêtre ne bénit pas l'eau, et il y a ici un second mystère. En effet, l'eau représente encore les fidèles, et le vin représente alors Notre Seigneur Jésus Christ. L'emploi de l'eau et du vin est donc la figure de deux mystères à la fois : le mystère de l'union de la nature humaine et de la nature divine de Notre Seigneur ; puis l'union de Jésus-Christ et de son Église, qui se compose de tous les fidèles. Or, l'Église n'a plus de juridiction sur les âmes du Purgatoire ; elle ne peut plus exercer sur elles le pouvoir des clefs. Tant qu'elles sont sur la terre, elle use à leur égard de la puissance qui lui a été donnée par Notre Seigneur de lier et de délier ; et elle conduit ainsi l'âme soit dans l'Église triomphante, et alors l'église de la terre s'incline et l'honore ; soit dans l'Église souffrante, et alors elle prie pour elle. Quant à exercer sur elle un pouvoir quelconque, elle ne pourrait plus le faire ; il ne lui reste que l'intercession. L'Église, en ne bénissant pas l'eau à la blesse des morts, montre donc qu'elle n'a plus sur les âmes du Purgatoire aucune autorité.

L'eau est tellement indispensable pour le saint Sacrifice de la Messe, que, s'il arrivait qu'on ne pût s'en procurer, il faudrait, même un jour de Pâques, s'abstenir de dire la Messe.

D'un autre côté, on ne doit jamais mettre d'eau en proportion assez grande pour que le vin en soit altéré ; car en ce cas il n'y aurait pas consécration.

Les Chartreux qui suivent la liturgie du 11<sup>e</sup> siècle, et les Dominicains qui suivent celle du 13<sup>e</sup>, ne font pas cette cérémonie à l'église ; ils la font à la sacristie, et quelquefois aussi à l'autel, mais avant le commencement de la Messe.

L'eau et le vin ayant été mêlés dans le calice, le Prêtre offre ce calice à Dieu en disant ces paroles : *Offerimus tibi ; Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam, ut in conspectu divina Majestatis tuae, pro nostra et totius mundi salute, cum odore suavitatis ascendat. Amen.*

Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, invoquant votre clémence, afin qu'il s'élève comme un parfum plein de suavité, en la présence de votre divine Majesté, pour notre salut et celui du monde entier. Amen.

Dans cette prière, l'Église porte sa pensée sur ce que deviendra le calice. Il ne contient encore que du vin, mais plus tard il ne restera de ce vin que les accidents, les espèces ou apparences ; la substance disparaîtra pour faire place au sang de Notre Seigneur lui-même. L'Église prie donc Dieu de voir au-delà de ce qu'elle lui présente dans le moment, et elle demande que ce calice soit devant lui en odeur de suavité, c'est-à-dire qu'il lui soit agréable, afin d'opérer le salut de tous.

La prière de l'offrande étant finie, le Prêtre dépose le calice sur le corporal, faisant d'abord comme avec la patène, le signe de la Croix sur l'endroit où il va le placer, afin de montrer encore une fois qu'il s'agit ici du Sacrifice de la Croix. Dans

l'Église latine, le pain est placé sur l'autel devant le Prêtre, le calice entre le pain et la croix de l'autel : les deux offrandes sont ainsi l'une devant l'autre. Les Grecs au contraire les mettent tous deux sur la même ligne, l'hostie à gauche et le calice à droite. Le calice une fois déposé sur le corporal, est recouvert de la pale. La pale est un linge que l'on a durci pour lui donner plus de consistance, et que l'on place sur le calice pour empêcher que rien ne puisse y tomber, surtout après la consécration. Autrefois on ne se servait pas de la pale, le corporal était assez grand pour être ramené par-dessus le calice. Les Chartreux ont conservé cet usage. La commodité et aussi l'économie ont fait adopter la pale ; mais pour montrer qu'elle n'est autre chose qu'une partie du corporal, elle a la même dignité. La bénédiction qu'elle reçoit la sépare des choses vulgaires que tous peuvent toucher ; et afin de montrer que c'est bien la même chose que le corporal, on se sert de la même bénédiction pour l'un et pour l'autre. A Rome, la pale est formée de deux toiles cousues ensemble et empesées. Dans nos pays, on place un petit carton entre les deux toiles.

Une autre prière suit l'offrande du calice, le Prêtre la récite au milieu de l'autel, ayant les mains jointes et étant un peu incliné : *In Spiritu humilitatis et :in animo contrito suscipiamur a te, Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie ut placeat tibi ; Domine Deus.* En esprit d'humilité et le cœur contrit, nous vous demandons, Seigneur, d'être reçus par vous, et que notre sacrifice soit tel aujourd'hui en votre présence qu'il puisse vous être agréable, Seigneur notre Dieu. C'est une prière générale, que l'Église a placée ici pour compléter les rites. Ce sont les paroles des trois enfants dans la fournaise, au livre de Daniel (III, 39, 40).

Suit alors une bénédiction importante ; il s'agit d'appeler l'Esprit Saint, afin que lui aussi daigne venir opérer dans le saint Sacrifice ; le Prêtre le fait par cette prière : *Veni ; sanctificator omnipotens, aeterne Deus, et benedic* (en disant ce mot, il fait le signe de la croix sur les choses offertes) *hoc sacrificium tuo sancto nomini praeparatum.*

Comme c'est le Saint-Esprit lui-même qui opère le changement du pain et du vin au corps et au sang de Notre Seigneur dans le saint Sacrifice de la Messe, il est juste qu'il soit mentionné dans le courant de ce Sacrifice. L'Église l'appelle donc par cette prière, afin que, de même qu'il a produit Notre Seigneur au sein de Marie, il daigne le produire de nouveau sur l'autel. Elle exprime sa demande en réclamant une bénédiction : Bénissez, dit-elle, ce Sacrifice, c'est-à-dire faites-le fructifier, afin qu'il soit agréable à la divine Majesté.

## ENCENSEMENT

Nous avons déjà vu que l'autel représente Notre Seigneur ; c'est ce qui nous explique pourquoi on le traite avec tant d'honneur ; le reste de l'église représente les membres du corps mystique dont Notre Seigneur est la tête, c'est-à-dire les fidèles dont la réunion compose la sainte Église, l'Épouse de Jésus-Christ. Déjà, en montant à l'autel, le Prêtre l'a encensé dans tous les sens, rendant ainsi ses hommages à Notre

Seigneur. Ici, cette cérémonie va se représenter ; comme les rois de l'Orient qui déposèrent aux pieds du divin enfant les trois présents dont l'Évangile fait mention, le Prêtre va brûler encore une fois l'encens en l'honneur de son Maître et de son Roi.

Cependant une autre cérémonie doit précéder l'encensement de l'autel. Ce pain et ce vin, offerts par le Prêtre, sont tirés de l'ordre commun par l'offrande qui en a déjà été faite, de sorte que si le Prêtre mourait à ce moment de la fonction, ils devraient être jetés dans la piscine. Pour témoigner son estime à leur égard, la sainte Église les parfume, comme elle le fait pour le Christ lui-même. Cet usage des parfums employés dans les cérémonies de l'Église a commencé en Orient où ils se trouvent en grande abondance. Dans nos pays froids, il est beaucoup plus difficile de s'en procurer ; toutefois la sainte Église ne veut pas que nos cérémonies en soient entièrement privées, et elle nous prescrit au moins l'encens, de même que pour le saint Chrême elle nous prescrit de joindre le baume à l'huile. C'est à la suite de l'encensement du pain et du vin, *incensatio super oblata*, encensement sur les choses offertes, qu'a lieu le second encensement de l'autel. Mais auparavant l'encens doit être béni et le Prêtre le fait par la prière :

*Per intercessionem beati Michaelis Archangeli stantis a dextris altaris incensi..*  
. L'Ange qui tient l'encensoir d'or dans l'Apocalypse n'est pas nommé. La sainte Église nomme ici saint Michel, prince de la milice céleste. Quelques uns ont cru qu'il y avait ici une erreur, parce que c'est l'Ange Gabriel qui dans saint Luc apparaît à la droite de l'autel, mais l'Église n'a pas tenu compte de leurs réclamations ; saint Luc ne dit pas que l'Ange Gabriel tient en main l'encensoir d'or. La première bénédiction de l'encens avait été moins solennelle, le Prêtre avait seulement dit : *Ab illo benedicaris in cuius honore cremaberis*. Que celui-là te bénisse en l'honneur de qui tu seras brûlé. Ici les Anges sont appelés, car le mystère de l'encens n'est autre que la prière des Saints présentée à Dieu par les Anges, ainsi que saint Jean nous le dit dans son Apocalypse (8, 4) : La fumée monte comme la prière des Saints devant le trône de Dieu : *Et ascendit fumus incensurum de orationibus sanctorum de manu Angeli coram Deo*.

Le Prêtre encense le pain et le vin de façon que l'odeur de l'encens parfume et enveloppe toutes les choses Offertes ; il dit pendant ce temps ces paroles : *Incensum istud a te benedictum, ascendat ad te Domine, et descendat super nos misericordia tua*. Que cet encens, béni par vous, monte vers vous, Seigneur, et que votre miséricorde descende sur nous. Cette prière, en honorant Dieu, est un souhait que nous faisons pour nous-mêmes. Le prêtre divise les paroles entre les divers encensements, pour lesquels il suit ce qui lui est indiqué par la rubrique. Lorsque l'autel a été encensé pour la première fois, le Prêtre n'a dit aucune prière ; ici la sainte Église lui fait réciter une partie du Psaume 140<sup>e</sup>, qu'elle a choisi particulièrement à cause des premières paroles qu'elle met dans la bouche du Prêtre : *Dirigatur, Domine, oratio mea sicut incensum in conspectu tuo*. Que ma prière, Seigneur, s'élève comme l'encens en votre présence. Elle prend toujours ainsi ce qui lui convient pour la circonstance, soit dans un Psaume, soit dans les Évangiles ou les Epîtres.

Le Prêtre commence par encenser la Croix, ou le Saint-Sacrement s'il est exposé ; ensuite il s'incline devant la Croix, ou fait la genuflexion si le Saint-Sacrement est en ce lieu ; puis, s'il se trouve des reliques exposées, il les encense par deux coups d'encensoir, d'abord du côté de l'Évangile, puis du côté de l'Épître, ensuite il porte l'encens sur toutes les parties de l'autel. Du reste cet encensement ne diffère pas du premier, ni de celui qui se fait à Laudes et à Vêpres.

Le Prêtre, rendant l'encensoir au Diacre, lui adresse un souhait qu'il fait également pour lui-même, disant : *Accendat in nobis Dominus ignem sui amoris et flammam aeternae charitatis*. Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour et la flamme de la charité éternelle. Le Diacre, recevant l'encensoir, baise la main du prêtre, puis le haut des chaînes ; il fait le contraire lorsqu'il le présente. Ces usages nous sont venus de l'Orient, et comme ils sont une marque de révérence et de respect, ils nous ont été conservés par la liturgie. Le Diacre encense alors le Prêtre qui se tourne de côté à l'autel ; mais si le Saint-Sacrement est exposé, comme à la messe de reposition, par exemple, le Prêtre descend de l'autel, et le visage tourné vers le peuple, il reçoit l'encensement du Diacre qui s'est également déplacé. On encense ensuite le chœur, commençant d'abord par l'Évêque, s'il est présent, les Prélats ensuite, s'il y en a, puis les Prêtres et les Clercs, enfin tous les fidèles, pour montrer qu'ils ne forment qu'un seul corps dont Jésus-Christ est le chef. Tous, Évêques, Prêtres et fidèles, doivent se lever pour recevoir l'encens ; le Pape seul ne se lève pas, lorsqu'il est encensé.

#### LAVABO, Ps. 25

Pendant que l'on encense le chœur et les fidèles, le Prêtre se lave les mains. Cette cérémonie a été placée à ce moment parce que le Prêtre vient de toucher l'encensoir, qui laisse toujours quelques traces sur les mains à cause de la fumée. Mais en même temps le lavement des mains renferme un mystère ; il exprime la nécessité qu'il y a pour le Prêtre de se purifier toujours davantage, à mesure qu'il avance dans le saint Sacrifice. De même que Notre Seigneur lava les pieds à ses Apôtres avant d'instituer la sainte Eucharistie et de leur donner la sainte Communion, de même le Prêtre doit se purifier. Dans la liturgie ambrosienne le rite du lavement des mains se trouve dans le courant même du Canon, avant la consécration ; la signification en est toujours la même, c'est à dire, le besoin qu'a le Prêtre de se purifier ; cependant le moment choisi par l'Église Romaine, toujours si sage dans ses décisions, est préférable à celui qu'a adopté la liturgie ambrosienne.

Pour accompagner cette action, qui signifie quelle doit être la pureté du Prêtre, l'Église a fait choix du Psaume 25<sup>e</sup>, qui se trouve dans l'Office monastique au premier Nocturne des Matines du Dimanche : *Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum*. Dans ce Psaume c'est Notre Seigneur qui parle ; on comprend bien que le Prêtre ne peut s'appliquer à lui-même ces paroles. La sainte Église n'en fait dire que la moitié, commençant par ces paroles : *Lavabo inter innocentes manus meas et circumdabo altare tuum, Domine, . . .* je veux laver mes mains, Seigneur, et me rendre semblable à ceux qui sont dans l'innocence, pour être cligne d'approcher de votre autel,



d'entendre vos sacrés cantiques et de raconter vos merveilles. Toutes paroles s'adaptant parfaitement à la circonstance. Plus loin nous remarquons cette parole du Prophète : *Domine, dilexi decorem domus tuae et locum habitationis gloriae tuae* : Seigneur, j'aime la beauté de votre maison, le lieu dont vous avez fait l'habitation de votre gloire. David parle ici du tabernacle à l'ombre duquel il se trouvait heureux, quoique le temple n'existât pas encore, puisqu'il ne fut bâti que par Salomon. On continue jusqu'à la fin le Psaume afin de laisser au Prêtre tout le temps nécessaire pour se laver et s'essuyer les mains. Cet autre verset du Psaume : *Ego autem in innocentia mea ingressus sum* : J'y suis entré avec mon innocence, nous prouve une fois de plus que ce Psaume est tout à fait un Psaume du Christ ; le Prêtre le dit donc au nom de Notre Seigneur, avec lequel il ne fait qu'un dans l'action du Sacrifice. Aux Messes des morts et dans le temps de la Passion (à la Messe du temps), on omet le *Gloria Patri* à la fin du Psaume. Cette omission du *Gloria* en cet endroit va toujours de pair avec celle du Psaume *Judica* au commencement de la Messe.

#### SUSCIPE, SANCTA TRINITAS

Le Prêtre ayant achevé le Psaume revient au milieu de l'autel, et là, les mains jointes, étant un peu incliné, il dit :

*Suscipe sancta Trinitas, hanc oblationem quam tibi offerimus ob memoriam Passionis, Resurrectionis et Ascensionis Jesu Christi Domini nostri...* Ici se trouvent des choses très importantes. On parle d'une oblation : *Suscipe hanc oblationem*

recevez cette oblation. Le Prêtre dit ces paroles du pain et du vin qu'il vient d'offrir ; cependant ce n'est ni le pain ni le vin qu'il a en vue. Ces objets sont sanctifiés et bénits, c'est très vrai, et ils méritent à cause de cela d'être traités avec respect ; mais l'oblation présentée ici à la Majesté divine ne saurait se borner à être un sacrifice purement matériel, comme ceux que les juifs offraient ; la pensée du Prêtre va donc plus loin encore en cette occasion : il présente l'offrande du grand Sacrifice qui va bientôt être accompli. – Et cette oblation, ô Trinité Sainte, nous vous l'offrons en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi trois choses en Notre Seigneur, sans lesquelles il ne peut être complet. D'abord il a souffert, mais il ne pouvait s'en tenir à la souffrance ; il est mort, et c'est cet ensemble qui constitue sa Passion ; ce n'était pas tout, le Seigneur aussi est ressuscité. La mort, punition du péché, est comme le triomphe du diable sur l'homme, et elle eût été une défaite pour Notre Seigneur, s'il fût mort sans devoir ressusciter ensuite. Mais il n'est pas seulement ressuscité, il est monté au Ciel dans sa glorieuse et triomphante Ascension. Notre Seigneur ne pouvait pas rester sur la terre ; tant qu'il n'aurait pas ouvert le Ciel pour y introduire sa nature humaine, le Ciel demeurerait fermé pour l'homme ; aussi, nous ne sommes pas sauvés si Notre Seigneur ne monte pas au Ciel après avoir souffert pour nous, lors même qu'il est ressuscité d'entre les morts, étant, dit saint Paul, le premier-né d'entre les morts. Ainsi sachons bien que le Seigneur a souffert, qu'il est ressuscité, mais que le salut de l'homme n'est pas entièrement accompli s'il demeure en exil sur la terre ; à la Passion et à la Résurrection, il faut

nécessairement joindre l'Ascension. Telle doit être notre foi, parce que telle est l'économie de notre salut, qui se trouve renfermé dans ces trois choses : Passion, Résurrection, Ascension. La sainte Église comprend si bien que ces trois choses sont nécessaires pour compléter Notre Seigneur, et qu'elles sont toute notre foi, qu'elle tient à nous le faire dire d'une manière expresse dans l'offrande du Sacrifice.

*Et in honorem beatæ Mariæ semper virginis.* Il ne s'offre pas une seule Messe qui n'apporte de la gloire à la Sainte Vierge, qui est à elle seule un monde tout à fait à part. Ainsi, nous faisons mémoire d'abord de Notre Seigneur, puis de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints. Les Anges sont plus que nous, c'est à dire, sont au-dessus de nous par leur nature spirituelle ; mais la très Sainte Vierge, quoique créature humaine, se trouve au-dessus d'eux, parce qu'elle est, encore une fois, un monde « part, le chef d'œuvre de Dieu lui-même ; aussi la sainte Église l'honore comme telle dans le saint Sacrifice, où elle prend soin de ne pas la mettre en oubli.

*Et beati Joannis Baptistæ.* La sainte Église a saint Jean-Baptiste en grande vénération ; déjà elle en fait mention dans le *Confiteor* ; ici, elle se plaît à honorer encore le précurseur du Seigneur. Et *sanctorum apostolorum Petri Pauli* ; il est juste de rendre gloire aussi à ces deux grands Apôtres, qui ont travaillé ensemble à la fondation de la sainte Église Romaine.

*Et istorum.* Ce mot a soulevé plusieurs fois quelques difficultés ; on s'est souvent demandé ce que l'on voulait entendre par là. Les uns disaient que l'on voulait parler du Saint dont on faisait la fête, mais dans ce cas il faudrait dire *istius* et non *istorum* ; ensuite les Messes des morts présenteraient une autre difficulté ; évidemment l'intention de la sainte Église est autre que celle que nous présentent ces suppositions. Elle veut assurément faire mention des Saints qui sont là, c'est-à-dire dont les reliques sont renfermées dans l'autel. C'est ce qui fait que lorsqu'on consacre un autel, on doit toujours y placer les reliques de plusieurs Saints ; celles d'un seul ne suffiraient pas, et ne permettraient pas à la sainte Église de dire ici : *et istorum*. Oui, dit-elle, en l'honneur de ces Saints qui servent de point d'appui au mystère qui est établi sur eux, de ces Saints sur les corps desquels le grand Sacrifice va s'accomplir ; il est donc très juste d'en faire une mention toute spéciale.

*Et omnium Sanctorum...* Enfin la sainte Église mentionne tous les Saints en général, parce que tous ont part à la sainte Messe.

*Ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem.* . . Ainsi deux choses se trouvent dans le saint Sacrifice : d'un côté, il procure gloire à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints ; d'un autre côté, il nous est profitable à nous ; aussi l'Église nous fait demander ici que Dieu daigne l'agréer, et le recevoir de façon qu'il atteigne le but proposé. Quant aux paroles qui terminent cette Oraison, elles nous offrent une manière d'invoquer ici les Saints dont l'Église fait en ce jour une mémoire spéciale : *Et illi pro nobis intercedere dignentur in coelis quorum memoriam agimus in terris. Per eundem Christum Dominum nostrum* ; ajoutant ainsi toujours le nom du Christ.

Cette Oraison, comme la première, n'est universelle que depuis saint Pie V. Elle est d'un moins beau latin que le Canon qui remonte aux premiers temps, ainsi que la prière de la bénédiction de l'eau.

#### ORATE, FRATRES

Ensuite le Prêtre, après avoir baisé l'autel, se tourne du côté du peuple et le salue en disant : *Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem*. Ce sont les adieux du Prêtre au peuple, car il ne se retournera plus vers lui que lorsque le Sacrifice sera consommé. Mais ce n'est pas l'adieu ordinaire ; ainsi avant de monter à l'autel, le Prêtre dit simplement : *Dominus vobiscum*. Ici il se recommande au peuple afin que ce Sacrifice, qui est tout à la fois au Prêtre et aux fidèles, soit agréable à Dieu. Le Sacrifice est au Prêtre, car le Prêtre en est l'agent ; il est aux fidèles, parce qu'il a été établi par Jésus-Christ pour leur être profitable ; voilà pourquoi le Prêtre appuie sur ces paroles :

*meum ac vestrum sacrificium*. C'est pour la même raison qu'il réveille l'attention des fidèles, les invitant à être de plus en plus attentifs ; car ils ne doivent pas oublier qu'ils ont leur part dans le sacerdoce, ainsi que le dit saint Pierre, appelant les fidèles sacerdoce royal, *régale sacerdotium* (1e de S. Pierre, 11, 9), par cela même qu'ils sont chrétiens. Ils viennent du Christ, ils sont au Christ, ils ont été oints et par le baptême sont devenus d'autres Christs ; il faut donc qu'ils puissent offrir le saint Sacrifice en union avec le Prêtre. – Aussi, réveillés par la voix du Prêtre, ils se hâtent de répondre à son désir par ce souhait : *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis ad laudem et gloriam nominis sui ; ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiae suae sanctae*. Que le Seigneur reçoive le sacrifice de vos mains, pour la louange et la gloire de son nom, pour notre utilité, et pour celle de toute sa sainte Église. Le missel porte entre parenthèse le mot *meis* dans le cas où le Prêtre serait obligé de suppléer à l'absence ou à l'ignorance d'un servent de Messe.

Cette réponse du peuple étant faite, les fidèles doivent songer qu'ils ne verront plus la face du Prêtre, jusqu'à ce que le Seigneur lui même soit descendu. Sa voix même ne se fera plus entendre qu'une fois : ce sera pour la grande et magnifique prière de l'action de grâces, c'est-à-dire la Préface.

Mais auparavant il rassemble les vœux des fidèles en une Oraison qu'il dit à voix basse et qui a reçu le nom de Secrète ; aussi, comme il prie en silence, il ne fait pas précéder sa prière du mot *Oremus*, Prions, car il ne convie pas les fidèles à la faire avec lui. Dans les anciens Sacramentaires, dans celui de S. Grégoire par exemple, cette Oraison était indiquée : *Oratio super oblata*.

#### PREFACE

Le Prêtre, quoique ayant prié à voix basse, termine sa prière tout haut en s'écriant : *Per omnia saecula saeculorum* ; et les fidèles répondent Amen, c'est-à-dire, nous demandons aussi ce que vous demandez. Le Prêtre, en effet, ne dit rien dans le

Sacrifice sans l'assentiment des fidèles qui, nous l'avons déjà signalé, participent au sacerdoce. Ils n'ont pas entendu ce qu'a dit le Prêtre, mais ils s'y associent et l'approuvent de tout leur cœur en lui répondant : Amen, oui, notre prière est unie à la vôtre. Et le dialogue entamé entre le Prêtre et les fidèles se continue, pour laisser ensuite la parole au Prêtre seul, qui rend grâces pour toute l'assemblée.

Le Prêtre (mais cette fois sans se retourner) commence donc en saluant le peuple : *Dominus vobiscum*, le Seigneur soit avec vous : c'est le moment le plus solennel de la prière. Et les fidèles répondent : *Et cum spiritu*, qu'il soit avec votre esprit, qu'il vous assiste, nous vous sommes unis.

Puis le Prêtre dit : *Sursum corda* ! en haut les cœurs ! Le Prêtre demande que les cœurs se détachent des pensées de la terre pour se diriger vers Dieu seul, car la prière qu'il va faire est la prière d'action de grâces. Cette prière trouve sa place parfaitement ici, puisque le Prêtre va accomplir le sacrifice du corps et au sang du Seigneur, et que ce sacrifice est pour nous l'instrument de l'action de grâces ; c'est le moyen par lequel nous pouvons rendre à Dieu tout ce que nous lui devons. Aussi la sainte Église, qui se plait à goûter tous les mots de cette magnifique prière, veut réveiller les fidèles. par ce cri : *Sursum corda*, afin qu'avec elle ils apprécient cette action de grâces, parce qu'elle offre à Dieu quelque chose de grand et de digne de lui. Et les fidèles se hâtent de répondre, pour rassurer le Prêtre : *Habemus ad Dominum*, nous tenons nos cœurs élevés vers le Seigneur. Après cela le Prêtre dit : Puisqu'il en est ainsi, tous ensemble rendons grâces au Seigneur : *Gratias agamus Domino Deo nostro*. Et les fidèles : *Dignum et justum est*. Ils s'unissent à l'action de grâces de la Préface que le Prêtre va dire. – Ce dialogue est aussi ancien que ra, sainte Église, et tout donne à penser que les Apôtres l'avaient eux-mêmes réglé, puisqu'on le trouve dans les Églises les plus anciennes et dans toutes les liturgies. il faut autant que possible que les fidèles ne restent point assis durant ces acclamations. Le Prêtre maintenant a seul la parole et il dit :

*Vere dignum et justum est, aequum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere : Domine sancte, Pater omnipotens, aeternus Deus, per Christum Dominum nostrum*. Ainsi il est juste de vous rendre grâces, ô Dieu tout-puissant, *tibi* à vous-même, *semper* et *ubique*, toujours et partout, et de vous rendre grâces par Jésus Christ Notre Seigneur. Oui, nous devons rendre grâces par Jésus-Christ, parce que, si nous le faisons en notre nom, il y aurait l'infini entre Dieu et nous, et notre action de grâces. ne monterait pas jusqu'à lui ; tandis que par Jésus-Christ, elle monte directement et s'en va pénétrer jusqu'au centre même de la Divinité. Mais non-seulement nous, créatures humaines, devons passer par Notre Seigneur, mais encore tous les Anges passent par lui. Écoutons encore le Prêtre : *Per quem majestatem tuam laudant Angeli* ; par lequel (Jésus-Christ) les Anges louent votre Majesté : car depuis l'Incarnation, ils adorent la majesté divine par Jésus-Christ Notre Seigneur, le Prêtre souverain. *Adorant Dominationes*, les Dominations adorent par Jésus-Christ ; *tremunt Potestates*, les Puissances, ces Anges si beaux, font entendre un frémissement tout céleste, ils tremblent à la vue de Jésus-Christ. *Coeli* ; les Cieux, c'est-à-dire des Anges très

élevés ; *Coelorumque Virtutes*, et les Vertus des Cieux, encore plus élevés que les précédents ; *ac beata Seraphim*, et les bienheureux Séraphins, qui sont les plus rapprochés de Dieu par leur amour si pur, *socia exultatione concelebrant*, tous ensemble, dans le concert d'un transport harmonieux, concélébrent par Jésus-Christ la Majesté divine. Les Préfaces se terminent ainsi par une mention des Anges, afin d'amener l'Église militante à chanter l'hymne de l'Église triomphante. *Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur, supplici confessione dicentes* ; Oui, nous demandons la permission de joindre nos faibles voix à ces grandes voix angéliques et de redire avec elles dès ici-bas, et quoique pécheurs encore : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth*.

Ainsi toute Préface consiste à rendre grâces à Dieu, *gratias agere* ; à le faire par Jésus Christ, parce que par lui seulement nous arriverons à Dieu, en union avec les Anges avec qui nous allons chanter le Trisagion.

Outre cette Préface commune, la sainte Église nous en offre d'autres pour inviter les Esprits célestes à célébrer avec nous, dans une commune action de grâces, les principaux mystères de l'Homme Dieu, aux temps de Noël, du Carême, de la Passion, de Pâques, à l'Ascension et à la Pentecôte, sans oublier celle qui apporta au monde le salut, Marie, ni les Apôtres qui prêchèrent aux hommes la rédemption.

La Préface se chante sur la tonalité antique que les Grecs employaient dans leurs fêtes, lorsqu'ils avaient quelqu'un à célébrer, et qu'ils déclamaient quelques morceaux en son honneur.

## SANCTUS

Le Trisagion est le chant qu'entendit Isaïe, lorsqu'il eut la vision du Ciel, et après lui saint Jean, comme il le rapporte dans son Apocalypse (IV, 8). L'Église ne pouvait placer ce chant du Ciel au commencement, alors que nous venions de nous confesser pécheurs devant Dieu et toute la cour céleste. Que disent donc les Anges ? *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth*. Ils célèbrent la sainteté de Dieu. Et comment la célèbrent-ils ? De la manière la plus complète ; ils emploient le superlatif, disant par trois fois que Dieu est vraiment saint. Nous retrouvons ce chant du Trisagion dans le *Te Deum* : *Tibi Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant : Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth*.

Pourquoi Dieu est-il ainsi signifié par la triple affirmation de la sainteté ? Parce que la sainteté est la principale perfection de Dieu :

Dieu est saint par essence.

Dans l'Ancien Testament, il est déjà donné de connaître ce chant des Anges : le prophète Isaïe l'entend ; dans le Nouveau Testament, c'est Jean, le disciple bien-aimé, qui en parle dans son Apocalypse. Dieu est donc vraiment saint, et il se plaît à nous le révéler. Mais à la sainteté se joint autre chose : *Sanctus Dominus Deus sabaoth*, Saint est le Seigneur, Dieu des armées ; comme si l'on disait : *Deus sanctus et fortis* Donc

deux choses en Dieu : la sainteté et la force. On prend cette expression *Deus sabaoth* ou *Deus exercituum*, Dieu des armées, parce que rien n'est plus fort qu'une armée qui surmonte tous les obstacles, se rit des difficultés et passe par-dessus tout ; et cela exprime parfaitement la force de Dieu. Ainsi Dieu est saint et fort ; il est aussi saint qu'il est fort, il est aussi fort qu'il est saint. – Ce chant angélique a reçu le nom de Trisagion, qui vient de *agios*, saint, et de *tres*, trois : Dieu trois fois saint.

Dans l'Ancien Testament, on avait par là une notion de la Sainte Trinité, car c'est comme si l'on disait : Saint est Dieu le Père, Saint est Dieu le Fils, Saint est Dieu le Saint Esprit. Mais pour entrevoir cela il fallait être avancé et connaître les Écritures ; il n'y avait donc guère que les docteurs qui fussent en possession de cette connaissance ; ou encore dans l'oraison Dieu s'était plu à la révéler à certaines âmes, auxquelles il daignait communiquer ses lumières. il y a toujours eu de ces âmes privilégiées chez les juifs.

Après avoir confessé la sainteté et la force de Dieu, la sainte Église ajoute : *Pleni sunt coeli et terra gloria tua*. Il n'y a rien de plus magnifique pour exprimer la gloire de Dieu ; en effet, il n'est pas un coin de la création où la gloire de Dieu n'éclate et ne brille ; tout est sorti de sa puissance et tout le glorifie. La sainte Église, transportée à cette vue, fait donc entendre ce cri : *Hosanna in excelsis*. Dans l'Écriture, nous voyons que ce cri a été poussé par les juifs, lorsque, le Dimanche des Rameaux, Jésus s'avançant vers Jérusalem, le peuple s'écriait : *Hosanna filio David* ; oui, *Hosanna*, qui signifie salut et respect. La sainte Église joint donc ensemble et fait un tout du Sanctus et de cette salutation si solennelle : *Hosanna in excelsis*, salut et respect dans les hauteurs. Elle n'a pas voulu laisser tomber tant de belles et grandes choses. De même qu'au commencement elle nous a unis aux Anges par la supplication du *Kyrie*, véritable cri de tristesse, de même ici elle veut que nous nous unissions de nouveau aux chœurs angéliques, mais d'une manière tout autre ; car étant entrée déjà dans les mystères, elle est près d'atteindre à leur possession complète ; aussi l'enthousiasme s'empare d'elle et toute sa pensée est de chanter à son Dieu : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Hosanna in excelsis*. Sans doute c'était bien bon pour les juifs de chanter l'*Hosanna* descendant de la montagne des Oliviers, arrivant à Jérusalem, traversant la Porte Dorée ; tout était en harmonie et sentait le triomphe ; mais en vérité combien il est meilleur de le chanter ici au moment où le Fils de Dieu va descendre au milieu de nous qui le connaissons ! Car les juifs disaient bien : *Hosanna filio David* ; cependant ils ne le connaissaient pas ; quelques jours encore, et ils crieront à son sujet : *Tolle, tolle, crucifige eum*.

Toutes les Églises, à quelque liturgie qu'elles appartiennent, quelque rite qu'elles suivent, ont ce Trisagion. Autrefois le Sanctus se chantait sur le ton de la Préface ; alors on avait le temps de le dire en entier avant la consécration, en y joignant même ces mots : *Benedictus qui venit in nomine Domini* : Plus tard on composa des chants plus ornés, partant plus longs ; et de là est venu cet usage, assez moderne d'ailleurs, de couper ce morceau en deux, parce qu'il pouvait arriver que la consécration eût lieu avant qu'il fût fini. Le chœur s'arrête donc au mot *Benedictus*, puis reprend après la

consécration. Et cette phrase, qui auparavant était une salutation à celui qui devait venir, se prend alors dans le sens d'une salutation à celui qui est venu. Le Prêtre au contraire récite immédiatement après le Trisagion ces paroles : *Benedictus qui venit in nomine Domini* ; et en les prononçant, il trace sur lui-même le signe sacré de notre rédemption pour exprimer que ces paroles s'appliquent à Notre Seigneur. Toutefois cette récitation du *Sanctus* et du *Benedictus* par le Prêtre ne doit pas être considérée comme relativement récente, ainsi que nous l'avons dit pour la récitation de l'Introït. Nous avons vu en effet le *Sanctus* récité par des Prêtres de rites Orientaux ; or, les liturgies d'Orient ont conservé presque sans modification les rites qu'elles ont adoptés depuis une assez haute antiquité.

### CANON DE LA MESSE

La Préface étant achevée, le *Sanctus* résonne, alors le Prêtre entre dans le nuage. On ne l'entendra plus que lorsque la grande prière sera finie. Cette prière a reçu le nom de Canon *Missae*, c'est-à-dire Règle de la Messe, et cela parce que cette partie est vraiment ce qui constitue la Messe : c'est ce qu'on peut appeler par excellence la Messe. Elle finit au *Pater*, et le Prêtre, qui a terminé tout haut les prières de l'offrande, terminera celle-ci de la même manière, faisant entendre ces paroles : *Per omnia saecula saeculorum* ; les fidèles répondront *Amen*, c'est-à-dire, nous approuvons tout ce que vous avez dit et tout ce que vous avez fait, parce que nous avons, comme vous, l'intention de faire venir le Seigneur, et nous nous associons à tous vos vœux. C'est donc à voix basse que le Prêtre dit en entier la grande prière du Canon, même les *Amen* qui terminent les différentes Oraisons composant cette prière. Une seule fois il élève quelque peu la voix, mais il ne dira que quelques mots, et ce sera pour se confesser pécheur, ainsi que ceux qui l'entourent : *Nobis quoque peccatoribus*.

Au 17<sup>e</sup> siècle les hérétiques jansénistes voulurent introduire la pratique de réciter le Canon de la Messe à haute voix. Trompé par eux, un successeur de Bossuet, le cardinal de Bissy, avait laissé mettre des R imprimés en rouge dans le missel qu'il avait fait composer pour son Église, comme les évêques de France s'imaginaient alors en avoir le droit. Ces R. en rouge signifiaient naturellement que le peuple devait répondre tout haut les *Amen* qu'ils précédaient. Mais on ne répond qu'à ce qu'on entend. Donc il fallait que le Prêtre récitât le Canon à haute voix, comme le désiraient les jansénistes. De vives réclamations attirèrent l'attention sur cette dangereuse innovation, et le cardinal de Bissy lui-même revint sur cette malheureuse mesure.

Les diverses Oraisons qui composent le Canon sont de la plus haute antiquité ; cependant elles ne remontent pas aux premiers jours de la sainte Église ; ce qui nous le prouve, c'est que le service divin se fit d'abord en grec, langue beaucoup plus usitée à cette époque que la langue latine. Nous devons donc penser qu'elles ont été rédigées vers le II<sup>e</sup> siècle, ou dans les premières années du III<sup>e</sup>. Toutes les Églises ont leur Canon ; mais si la forme diffère un peu, le fond est toujours le même, et la doctrine exprimée dans ces divers rites s'accorde souvent avec celle que nous exprimons nous-

mêmes dans le rite latin. C'est une preuve admirable de l'unité de croyance, quel que soit le rite.

La première lettre de la première Oraison du Canon est un T, qui a la même valeur que le Tau des Hébreux et qui, par sa forme, représente la Croix. Aucun autre signe ne pouvait être mieux placé en tête de cette grande prière dans laquelle se renouvelle le sacrifice du calvaire. Aussi lorsqu'on commença à écrire ces magnifiques sacramentaires enrichis de vignettes et de dessins de tous genres, on se plut à orner le *Tau*, et on eut l'idée de placer sur la croix que forme cette lettre l'image du Christ. Peu à peu le dessin s'agrandit, et l'on finit par représenter toute la scène de la crucifixion ; ce dessin, quelque grand qu'il fût, servait cependant de première lettre pour l'Oraison *Te igitur*. Enfin, on décida que le sujet était assez important pour en faire une image séparée, et c'est ce qui arriva. Aussi il n'y a pas aujourd'hui de missel complet sans la gravure du Christ en croix, placée sur la feuille qui est en regard du commencement du Canon. Et cela est venu simplement de cette petite vignette des anciens sacramentaires.

Quant à l'importance du *Tau*, nous voyons que déjà dans l'Ancien Testament il en était question ; car Ézéchiël dit, à propos des élus, que le sang de la victime étant pris, tous ceux que Dieu voudra se réserver devront en être marqués au front avec le signe du *Tau*, et tous ceux-là seront épargnés, dit le Seigneur. (Éz 9, 4.6). La raison est que nous sommes tous sauvés par la croix de Jésus-Christ, laquelle avait la forme du *Tau*. A la confirmation, l'Évêque marque aussi le *Tau* sur le front des confirmés avec l'huile sainte. – La croix de Notre Seigneur avait la forme du *Tau*, c'est à dire celle-ci : T. Au-dessus avait été placée une autre pièce de bois pour soutenir l'écriteau, ce qui complète l'image de la croix telle que nous l'avons aujourd'hui, car saint Jean nous dit que la cause de la mort de Notre Seigneur fut placée sur la croix. *Scriptum autem et titulum Pilatus, et posuit super crucem* (Jn 19, 19).

Telle est l'importance de cette lettre qui commence la grande prière du Canon.

#### TE IGITUR

*Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum supplices rogamus ac petimus.*

Le Prêtre, après le *Sanctus*, étend les bras et les élève, puis joignant les mains, il lève les yeux au ciel et les baisse aussitôt. Alors profondément incliné, les mains jointes et appuyées sur l'autel, il dit : *Te igitur, clementissime Pater*. – Ces mots *Te igitur* sont comme une liaison ; ils expriment que le Prêtre n'a qu'une seule pensée, celle du Sacrifice. Donc, maintenant que je suis à vous, semble-t-il dire à Dieu (toutes ces prières s'adressent au Père, ainsi que nous le voyons dès le commencement), maintenant que les fidèles ont remis leurs vœux entre mes mains, tous ensemble nous supplions au nom de ce divin Sacrifice ; puis il baise l'autel pour donner plus d'expression à sa demande, et continuant : *uti accepta habeas et benedicas*, il joint les mains et s'apprête à faire par trois fois le signe de la Croix sur les choses offertes, en



ajoutant *haec dona, haec munera, haec sancta sacrificia illibata* ; oui, ce pain et ce vin qui vous ont été offerts sont vraiment purs ; daignez donc les bénir et les recevoir ; et bénissez-les, non dans leur sens matériel de pain et de vin, mais en considérant le corps et le sang de votre Fils, auxquels ils vont être changés. Aussi est-ce pour bien montrer qu'il a en vue le Christ que le Prêtre marque du signe de la Croix le pain et le vin.

De nouveau étendant les mains, il poursuit : *in primis quae tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica*. Le premier intérêt, lorsqu'on dit la Messe, c'est la sainte Église, car Dieu n'a rien de plus cher ; on le touche infailliblement en lui parlant de la sainte Église. *Quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum*. Le mot *adunare* nous montre ici l'intention de Dieu ; il veut que son Église soit Une, comme il le dit lui-même dans la sainte Écriture : *Una est columba mea* (Cant. VI, 8). Entrant dans ses vues, nous lui demandons qu'elle demeure toujours Une, et que rien ne vienne déchirer la robe sans couture du Christ. De même que dans le *Pater* la première chose que Notre Seigneur nous fait demander est celle-ci : *Sanctificetur nomen tuum*, que votre nom soit sanctifié, nous enseignant ainsi que les intérêts et la gloire de Dieu doivent passer avant toutes choses ; de même ici sa gloire est mise en avant, à propos de son Église, *in primis*. Et nous demandons pour elle la paix, nous demandons qu'elle soit gardée, qu'elle soit Une et bien gouvernée par toute la terre.

Ensuite le Prêtre ajoute : *Una cum famulo tuo Papa nostro N. et Antistite nostro N, et omnibus orthodoxis, atque catholicae et apostolicae fidei cultoribus*. Ainsi, il n'est pas une messe qui ne profite à la sainte Église tout entière ; tous ses membres y participent et l'on a soin dans cette Oraison de le détailler. D'abord, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre est nommé ; et lorsqu'on prononce son nom, on fait une inclination de tête pour honorer Jésus-Christ dans son Vicaire. Si le Saint-Siège était vacant, cette mention serait omise. Lorsque le Pape dit la Messe, il remplace les mots qui sont au Missel par ceux-ci : *Et me indigno servo tuo*. . . L'Évêque fait la même chose pour lui, car après le Pape, le Missel mentionne l'Évêque du diocèse du lieu où l'on célèbre, afin que partout la sainte Église soit représentée tout entière. A Rome il n'est pas fait mention de l'Évêque, puisque le Pape est Évêque de Rome. Mais, afin que tous ses membres sans exception soient mentionnés, la sainte Église parle ici de tous les fidèles, exprimés par ce mot *cultoribus*, c'est-à-dire tous ceux qui sont fidèles observateurs de la foi de la sainte Église, car il est nécessaire d'être dans cette foi pour être compris dans le nombre de ceux dont la sainte Église fait mention ; il faut être orthodoxe, comme elle a soin de le dire, *omnibus orthodoxis*, c'est-à-dire bien pensants et professant la foi catholique, la foi qui vient des Apôtres. La sainte Église en appuyant sur ces mots : *omnibus orthodoxis atque catholicae et apostolicae fidei cultoribus*, nous montre bien qu'elle ne prie pas ici pour ceux qui n'ont pas la foi, qui ne sont pas bien pensants ni orthodoxes, et qui ne tiennent pas leur foi des Apôtres.

Nous comprenons d'après les termes qu'emploie l'Église, combien la sainte Messe s'éloigne des dévotions privées. Elle doit donc passer avant toute autre chose et

ses intentions doivent être respectées. Ainsi la sainte Église fait entrer tous ses membres en participation du grand Sacrifice ; c'est ce qui fait que si le sacrifice de la Messe s'éteignait, nous ne tarderions pas à retomber dans l'état dépravé où se trouvaient les peuples souillés par le paganisme, et telle sera l'œuvre de l'Antechrist : il prendra tous les moyens d'empêcher la célébration de la sainte Messe, afin que ce grand contre poids soit abattu, et que Dieu mette fin alors à toutes choses, n'ayant plus de raison de les faire subsister. Nous pouvons facilement le comprendre, car depuis le Protestantisme, nous voyons beaucoup moins de force au sein des sociétés. Des guerres sociales se sont élevées, portant avec elles la désolation, et cela uniquement parce que l'intensité du sacrifice de la Messe est diminuée. C'est le commencement de ce qui arrivera lorsque le diable et ses suppôts, déchaînés par toute la terre, y mettront le trouble et la désolation, ainsi que Daniel nous en avertit. A force d'empêcher les ordinations et de faire mourir les prêtres, le diable empêchera enfin la célébration du grand Sacrifice, alors viendront les jours de malheur.

Il ne faut pas nous en étonner, car la sainte Messe est un événement pour Dieu comme pour nous ; cet événement va directement à sa gloire. Il ne saurait méconnaître la voix de ce sang plus éloquent mille fois que celui d'Abel ; il est obligé d'apporter une attention particulière, parce que sa gloire y est intéressée, et que c'est son Fils lui-même, le Verbe éternel, Jésus-Christ, qui s'offre comme victime et qui prie pour nous son Père.

Ainsi devons-nous toujours bien considérer trois choses dans la sainte Eucharistie : le Sacrifice d'abord qui rend gloire à Dieu, le Sacrement qui fait la nourriture de nos âmes, enfin, en troisième lieu, la possession de Notre Seigneur que nous pouvons y adorer, ce qui fait la consolation de notre exil. La simple possession du Seigneur, qui nous donne la facilité de l'adorer, est moindre que le Sacrement ou la Communion ; là Communion est moindre que le Sacrifice, puisqu'il ne s'agit que de nous ; mais lorsque les trois choses se trouvent réunies, tout est complet, et ce que Notre Seigneur a voulu en instituant l'Eucharistie se trouve réalisé. Sans doute, s'il nous eût été donné seulement de pouvoir adorer le Seigneur présent au milieu de nous, c'eût été déjà beaucoup, mais il nous a été donné bien plus encore par la Communion ; toutefois le Sacrifice plane au-dessus de ces deux premiers bienfaits ; en effet, par le Sacrifice nous pouvons agir sur Dieu lui-même, et il n'a pas le droit d'y être indifférent ; autrement il porterait atteinte à sa gloire elle-même. Et comme Dieu a tout fait pour sa gloire, il prête attention au saint Sacrifice de la Messe, et accorde sous une forme ou sous une autre ce qui lui est demandé. Ainsi pas une Messe n'est offerte sans que les quatre fins de ce grand Sacrifice soient remplies : l'adoration, l'action de grâces, la propitiation et l'impétration ; car Dieu s'y trouve obligé. Quand Notre Seigneur, nous apprenant à prier, disait : *Sanctificetur nomen tuum*, c'était déjà beaucoup, et cette demande doit intéresser grandement la gloire de Dieu ; mais dans la sainte Messe, nous avons beaucoup plus encore, nous pouvons dire à Dieu qu'il n'a pas le droit de ne pas regarder le Sacrifice, car c'est Jésus-Christ qui s'offre ; qu'il ne peut pas se défendre d'écouter, car c'est Jésus Christ qui prie.

Autrefois, on plaçait dans le Canon, après le nom de l'Évêque, celui du Roi : et *Rege nostro N.* . . Maintenant on l'omet, depuis que saint Pie V a rédigé le Missel que nous avons actuellement. Saint Pie V fut porté à cette décision à cause de la différence de religion parmi les princes depuis le Protestantisme. Il faut une permission particulière de Rome pour mentionner ici le Roi. L'Espagne la demanda sous le roi Philippe II et l'obtint. En France, le parlement de Toulouse et celui de Paris avaient fait défendre d'imprimer le Missel de saint Pie V, se choquant de ce que le Roi n'y fût pas mentionné. En 1855, Napoléon III demanda au Pape l'autorisation d'être nommé au Canon de la Messe, et cela lui fut accordé.

La première Oraison du Canon de la Messe n'a ni conclusion ni *Amen*, non plus que la seconde.

### MEMENTO DES VIVANTS

*Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum N et N ..* Et le Prêtre, joignant les mains, rappelle en silence ceux qu'il désire recommander. – Ainsi le Prêtre a d'abord prié pour la sainte Église en général, pour le Pape, l'Évêque et tous les Catholiques orthodoxes, c'est-à-dire qui sont dans la foi de la sainte Église. Le saint Sacrifice, dont les fruits sont infinis, opère cependant d'une manière particulière sur tous ceux pour lesquels une prière spéciale est faite ; voilà pourquoi le Prêtre a la permission de mentionner ici ceux qu'il désire recommander à Dieu tout particulièrement. La tradition nous dit que de tout temps

Le Prêtre a eu la faculté de prier spécialement pour ceux qui l'intéressaient, parce que les fruits du saint Sacrifice leur sont appliqués particulièrement, sans préjudice de l'intention principale.

Étendant de nouveau les mains, le Prêtre poursuit sa prière et dit : *Et omnium circumstantium, quorum tibi rides cognita est et nota devotio.* .. Le Prêtre prie pour tous ceux qui sont présents et qui l'entourent, parce que leur foi leur a fait quitter toutes choses pour venir se grouper autour de l'autel, et qu'ainsi ils ont droit à une part toute spéciale du Sacrifice. Voilà pourquoi il est si bon d'assister à la Messe autant que faire se peut. Mais il faut y assister avec foi et dévotion, car le Prêtre dit lui-même : *quorum tibi fides cognita est et nota devotio.* il est clair que le Prêtre ne peut dire cela à Dieu à propos de ces chrétiens qui sont dans l'église comme dans un autre lieu, ne se préoccupant pas le moins du monde de ce qui se passe à l'autel, et dont toute l'occupation est de se distraire d'une façon plus ou moins sainte Messe, quand ils y sont. Pour ceux qui sont au loin, ils participent au saint Sacrifice en s'y unissant, et désirant y assister, en toute foi et dévotion, si cela leur était possible. Étant dans cette disposition, quelque éloignés qu'ils puissent être, ils ont part aux fruits du Sacrifice. Ainsi le Prêtre, en montant à l'autel, ne doit pas se faire une idée personnelle du saint Sacrifice. il a toute l'Église entre les mains actuellement, et il prie les bras étendus comme Notre Seigneur qui offrait son sacrifice pour tous les hommes.

Le Prêtre insiste sur toutes ces recommandations, disant à Dieu qu'il offre le Sacrifice pour ces diverses personnes : *pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis*. La sainte Église emploie ce terme de sacrifice de louange, (plus propre cependant à la psalmodie), parce que la sainte Messe est aussi à la louange et à l'honneur de Dieu ; c'est du reste une expression de la Bible, qui se rencontre assez fréquemment.

Pour qui le Sacrifice est-il offert ? Le Prêtre, parlant toujours de ceux qu'il a mentionnés, continue sa pensée et ajoute : *pro se, suisque omnibus, pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis et incolumitatis suae*. Ainsi le Sacrifice embrasse tout, s'étend à tout. L'âme a passé la première dans cette énumération ; et nous avons vu figurer là cette demande, qui se retrouve si souvent dans les chartes de fondation au moyen âge. Puis l'Église s'occupe du corps ; elle demande à Dieu de le garder sain et sauf au milieu des dangers qui l'entourent. Enfin le Prêtre termine en présentant au Dieu vivant les vœux de tous les fidèles, en ces termes : *tibi que reddunt vota sua aeterno Deo vivo et vero*.

Le Prêtre ne peut prier ici ni pour les infidèles, ni pour les juifs, pas plus que pour les hérétiques, parce qu'ils sont excommuniés par le fait de leur hérésie, et par conséquent mis en dehors de la sainte Église catholique. Il ne prie pas non plus pour ceux qui, sans être hérétiques, sont excommuniés ; ce serait une profanation s'il faisait entendre leurs noms dans le courant du saint Sacrifice. On peut prier pour eux dans le secret, et non dans les prières officielles. Ils sont hors du Sacrifice, puisqu'ils sont hors de la sainte Église ; par conséquent, il est impossible de les y mentionner.

#### COMMUNICANTES

L'Église militante ne veut pas venir seule à l'autel. Elle a parlé à Dieu du Vicaire de Jésus Christ sur la terre, de l'Évêque préposé à la garde du diocèse, puis de tous les catholiques. Ici, elle va faire une autre mention, ayant pour objet une troisième sorte de personnes appartenant, non plus à l'Église militante, mais à l'Église triomphante. Elle pense, avec raison, que ceux qui jouissent déjà de la gloire dans l'Église triomphante, ne sont pas séparés d'elle, mais au contraire, lui sont intimement unis dans une seule et même Église. Cette Église, il est vrai, se divise en Église triomphante, Église souffrante et Église militante ; toutefois c'est toujours la même Église. On doit donc se présenter à Dieu non-seulement avec les saints de la terre, mais aussi avec les saints du Ciel.

En conséquence, le Prêtre ajoute : *Communicantes et memoriam venerantes*. .. Oui, nous vénérons ceux que nous allons nommer, et nous honorons leur mémoire, parce qu'ils sont arrivés à la gloire et possèdent Dieu pour toujours ; nous leur sommes unis, et nous sommes avec eux en communication directe, ne formant qu'un avec eux dans le Sacrifice. Et qui sont ils ?

D'abord : *in primis gloriosae semper Virginis Mariae, Genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi*. La Sainte Vierge a le droit de recevoir un honneur particulier, et la

sainte Église ne manque jamais de le lui rendre ; ici elle exprime sa pensée par ce mot *in primis* : d'abord, en premier lieu, nous devons parler de Marie. Oui, de Marie qui a toujours été et qui est toujours Vierge : Vierge avant l'enfantement, Vierge pendant l'enfantement, Vierge après l'enfantement ; de plus elle est la véritable Mère de Dieu, qui est en même temps Notre Seigneur Jésus-Christ. Tous ces titres lui donnent bien droit à une mention toute particulière. *Sed et beatorum Apostolorum at Martyrum tuorum...* La sainte Église ajoute la mention des Apôtres et des Martyrs du Christ. Elle nomme tout de suite les Martyrs ; mais leurs noms ne seront mentionnés qu'après ceux des Apôtres qu'elle place tous ici. Saint Mathias seul ne s'y trouve pas ; il sera nommé plus tard, dans la seconde liste, après la consécration.

Ces listes portent le nom de diptyques, parce qu'autrefois elles étaient écrites sur des cartons séparés, garnis d'ivoire et qui se pliaient en deux. On en avait plusieurs : sur un d'eux étaient écrits les noms des Saints dont on rappelait plus particulièrement la mémoire ; sur un autre étaient les noms du Pape, du Patriarche duquel on dépendait, de l'Évêque du diocèse, et. Quelquefois un troisième s'y trouvait joint, lorsque le premier ne portait pas la mention du prince catholique auquel était soumis le pays, ni celle de ses enfants. Enfin un autre diptyque contenait la nomenclature des personnes qui avaient fondé l'église dans laquelle on se trouvait, l'avaient dotée ou lui avaient rendu quelqu'autre service. Tous ces noms étaient énumérés, ce qui était parfois très long. S'il arrivait que quelqu'une des personnes inscrites sur les diptyques tombât dans l'hérésie, son nom en était effacé, et il n'y était rétabli qu'après soumission et réconciliation avec la sainte Église. Ces usages sont tombés, parce qu'un si grand nombre de personnes faisaient valoir leurs droits à être placées sur les diptyques, que cela finissait par être à charge. On résolut donc de n'admettre qu'un certain nombre de Saints, et l'on détermina les listes que nous avons dans le Missel actuel ; ces listes rappellent les anciens diptyques.

Saint Joseph n'y est pas mentionné, non plus qu'au *Confiteor*, parce que la dévotion à saint Joseph était réservée pour les derniers temps, et que tout d'abord, et dans les premiers siècles, l'attention de l'Église et les honneurs de son culte se portèrent vers les Apôtres et les Martyrs. Dans la suite, le Canon se trouva fixé, et l'Église ne consentit pas à remanier ou à modifier, même dans les détails, une prière liturgique fixée et consacrée par l'antiquité chrétienne. La sainte Église toujours sage, s'est donc bornée aux Saints qu'elle a nommés ici. Repassons-les : *Petri et Pauli* : Le Prêtre a toujours la pensée qu'il est en union avec tous ces Saints et qu'il honore leur mémoire. Or, il nomme ensemble saint Pierre et saint Paul, parce que ces deux Saints ne font qu'un, appartenant tous deux à la sainte Église Romaine qu'ils ont fondée par leurs travaux. Ensuite viennent les autres Apôtres : *Andreae, Jacobi* ; Jacques le Majeur, *Joannis*, Jean le bien-aimé, *Thomae, Jacobi* ; Jacques le Mineur, *Philippi, Bartholomaei* ; *Matthaei* ; *Simonis et Thaddaei*, Thaddée, appelé aussi Jude.

La sainte Église nomme ici des personnages qui appartiennent tous à l'Évangile ; mais pour montrer qu'elle est de tous les temps, elle a jugé bon de placer auprès de ces

personnages, qui sont les fondements de l'Église, d'autres noms qui lui sont également très chers. C'est ainsi que suivent immédiatement les trois Papes : *Lini, Cleti ; Clementis*. Lin, Clet, Clément avaient été ordonnés tous les trois par saint Pierre ; il se trouvait donc, à la mort de l'Apôtre, trois Évêques dans Rome. Pierre avait désigné Clément pour son successeur, mais celui-ci sut se soustraire à cette charge ; cependant nous voyons qu'il finit par être obligé de l'accepter ; on croit même qu'il succéda à saint Lin, et que saint Clet ne vint qu'en troisième lieu sur la Chaire de saint Pierre. - *Xysti* ; voici encore un Pape : c'est saint Sixte II, celui qui avait pour diacre saint Laurent. Il est très célèbre, il eut la tête tranchée dans le cimetière de Prétextat ; et le cimetière de Calixte, où se trouve la crypte de Sainte Cécile, est aussi appelé du nom de Saint Sixte. Après Sixte vient Corneille, *Cornelii* ; dont l'épithaphe a été trouvée récemment dans les Catacombes par M. le Chevalier de Rossi ; cette épithaphe était en deux morceaux, l'un contenant *Cor.*, l'autre : *nelius*.

Après ces Papes vient un Évêque : c'est Cyprien, l'évêque de Carthage, *Cypriani* : Il fut placé sur les diptyques avec saint Corneille Pape, son ami. - *Laurentii* : c'est le grand Diacre Laurent, que la sainte Église tient à honorer. Ces divers martyrs appartiennent à la persécution de Valérien. Celui qui suit, *Chrysogone*, appartient à la persécution de Dioclétien. Quant aux saints *Jean et Paul*, ils sont d'une époque moins ancienne ; ils souffrirent sous Julien l'Apostat. Enfin *Côme et Damien*. Tous les deux étaient médecins ; ils n'étaient pas Romains, mais leurs corps furent dans la suite transportés à Rome. Ils souffrirent sous Dioclétien. Ce sont ces deux saints qui ferment la liste que la sainte Église a adoptée ; après eux, elle n'a pas permis d'ajouter d'autre nom. Elle termine donc cette Oraison en nommant tous les Saints par les mérites desquels elle se recommande à Dieu : *omnium Sanctorum tuorum, quorum meritis precibusque concedas, ut in omnibus protectionis tuae muniamur auxilio*.

Ainsi se termine cette troisième Oraison qui est, comme les deux premières, une Oraison de recommandation. D'abord le Prêtre a prié pour la sainte Église, le Pape, l'Évêque, les Catholiques, puis pour ceux à l'intention desquels le saint Sacrifice est offert ; il y a joint les personnes qui l'intéressent, enfin il a rappelé à Dieu l'union de l'Église militante et de l'Église triomphante, et les noms des Saints se sont fait entendre à l'autel. Ces trois Oraisons forment un seul tout, aussi est-ce à la fin de cette troisième que le Prêtre, joignant les mains, ajoute cette conclusion : *Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen*. IL dit *Amen* lui-même et il le dit tout bas ; on ne doit plus entendre sa voix jusqu'au *Pater*.

HANC IGITUR.

L'Oraison étant terminée, le Prêtre, tenant les mains étendues sur les choses offertes, fait une nouvelle prière. Ce geste est très important et doit être remarqué ; il nous vient de l'ancienne loi. Lorsqu'on présentait au temple une victime pour être offerte, le rite de l'imposition des mains avait un double sens, et une double efficacité. La victime était, moyennant ce rite, isolée et séparée pour jamais de l'usage profane, et dévouée au service et à l'honneur de Dieu. Le Seigneur prenait possession de l'hostie

quelle qu'elle fût. Or l'Église après avoir déjà à l'Offertoire, séparé le pain et le vin de l'usage profane, et les avoir présentés à Dieu, insiste encore maintenant que la consécration est prochaine. Dans la sainte impatience de son attente presque accomplie, pour que l'oblation soit favorablement accueillie devant le trône de Dieu, le Prêtre étend les mains sur le pain et le vin et dit ces paroles :

*Hanc agitur oblationem servitutis nostrae, sed et cunctae familiae lae, quaesumus, Domine, ut placatus accipias : diesque nostros in tua pace disponas, atque ab aeterna damnatione nos cripi ; et in electorum tuorum jubeas grege numerari.* Ainsi en offrant le saint Sacrifice de la Messe, et en ce moment où il désigne si spécialement son offrande, le Prêtre prie pour lui-même, pour tous ceux qui sont ici présents, et pour tous ceux qui leur sont unis ; et il demande que la paix nous soit donnée en ce monde, que nous évitions l'enfer et que nous jouissions avec les élus de la gloire du Ciel.

Remarquons l'addition qui a été faite à cette Oraison. La sainte Église n'avait pas d'abord inséré ces mots : *diesque nostros in tua pace disponas*. Ce fut le pape saint Grégoire le Grand qui les ajouta pendant le siège de Rome par les Lombards, alors que la ville se trouvait dans un péril extrême. La sainte Église a jugé bon de continuer à demander la paix pour le temps présent ; elle a eu soin de ne pas retrancher ce qui avait été inspiré au saint Pape par l'Esprit Saint qui souvent dans les circonstances graves, au rapport du diacre Jean, son secrétaire, se rendait visible sous la forme d'une colombe, se tenant près de la tête de saint Grégoire, et lui disant à l'oreille ce qu'il devait dire ou exécuter. Cette Oraison a une conclusion :

*Per Christum Dominum nostrum*, que le Prêtre dit en rejoignant les mains, ajoutant encore à voix basse : *Amen*.

#### QUAM OBLATIONEM

Alors commence la grande Oraison qui va jusqu'au *Memento* des défunts, et renferme le sublime mystère de la Transsubstantiation. Voici donc ce que dit le Prêtre : *Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quaesumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris.* . : La sainte Église continue à s'occuper de l'oblation, priant Dieu de la bénir, et le Prêtre fait sur elle le signe de la Croix, afin que devenue sainte elle soit acceptée par le Seigneur avec plaisir ; *adscriptam* (encore un signe de croix) : cette oblation est tellement importante qu'elle doit être enregistrée, qu'il faut en tenir compte ; *ratam* (un dernier signe de croix), elle doit être ratifiée, approuvée et confirmée au Ciel comme une chose bonne et convenable ; enfin, que cette oblation soit *rationabilem*. Pour comprendre cela, il faut se rappeler ce qu'étaient les victimes de l'ancienne loi, victimes, après tout, grossières, figuratives, et dont toute la grandeur était dans le rapport avec le sacrifice de la Croix. Aussi, le pain et le vin, ou, pour mieux dire et devancer avec l'Église l'effet de l'auguste consécration, le corps et le sang de Jésus-Christ sont ils ici la vraie victime, l'oblation spirituelle qui rend à jamais superflus et stériles les autres sacrifices. C'est en ce sens que saint Paul écrivant aux Romains leur dit qu'ils doivent offrir à Dieu dans

leurs personnes une hostie intérieure et vraiment spirituelle : *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei ; ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum.* (Rm 12, 1) Vous qui êtes chrétiens, dit l'Apôtre, vous devez offrir à Dieu non-seulement vos âmes, mais aussi vos corps, comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, et raisonnable, c'est à dire spirituelle, par opposition avec les victimes de l'ancienne loi. Ainsi le chrétien doit offrir à Dieu jusqu'à son corps, le faisant participer à la prière ; pratiquant le jeûne et la pénitence, afin de ne pas le laisser se rabaisser continuellement selon ses tendances matérielles ; en un mot, il doit faire en sorte que la partie infime de son être soit relevée de façon à s'unir à la partie supérieure sans aucun obstacle.

Revenons maintenant à l'offrande de l'autel. Si ce pain et ce vin restaient tels, ils ne seraient pas plus relevés que les hosties de l'ancienne loi ; mais bientôt devant être corps, sang, âme de Notre Seigneur Jésus-Christ, évidemment cette hostie sera raisonnable, essentiellement raisonnable. Ce n'est pas tout. Il faut encore que l'oblation soit *acceptabilem*, que le Seigneur puisse dire : Je suis satisfait de l'offrande qui m'a été faite. - *Ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi* : Aux mots *Corpus* et *Sanguis*, le Prêtre fait le signe de la Croix sur l'hostie et sur le calice. Que l'oblation devienne le corps et le sang de Jésus-Christ ! Sans doute le corps et le sang de Jésus-Christ sont toujours au Ciel, mais nous demandons qu'ils soient produits ici-bas dans cette oblation que nous offrons. C'est donc pour nous que nous demandons à Dieu ce changement de l'oblation au corps et au sang du Seigneur, car l'Église nous le fait dire : *Fiat nobis*, afin qu'ils soient mis à notre disposition et deviennent notre nourriture.

### CONSÉCRATION DE L'HOSTIE

*Qui pridie quam pateretur.* Ces mots furent ajoutés par le Pape Alexandre I, sixième successeur de saint Pierre. il ajouta ces paroles afin de rappeler la Passion, parce que le sacrifice de la Messe est le même que le sacrifice de la Croix ; car le même Seigneur qui avait été immolé la veille au Cénacle, devait être immolé le lendemain sur le Calvaire. -*Accipit panem in sanctas ac venerabiles manus suas.* Le Prêtre prend le pain entre ses mains, et *elevatis oculis in coelum*, il lève les yeux vers le ciel, faisant ce qu'a fait Notre Seigneur lui-même. Ce n'est pas l'Évangile qui nous dit que Jésus leva les yeux au ciel dans cette occasion, mais la tradition, et une tradition si avérée que la sainte Église se plaît à remarquer cette circonstance. *Ad te Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens.* C'est l'Eucharistie ou action de grâces ; et la sainte Église a soin de le rappeler, car étant toujours en retard pour témoigner à Dieu notre reconnaissance pour ses bienfaits sans nombre, nous devons toujours avoir l'anion de grâces et dans le cœur et sur les lèvres. *Benedixit* (à ce mot le Prêtre fait le signe de la croix sur l'hostie), *fregit deditque discipulis suis dicens : Accipite et manducate ex hoc omnes.*



## HOC EST ENIM CORPUS MEUM

Le Prêtre tient alors l'hostie de ses deux mains, entre le pouce et l'index, il profère les paroles de la consécration à voix basse, mais distinctement et ayant les yeux sur l'hostie qu'il veut consacrer. Dès que les paroles de la consécration sont prononcées, le Prêtre fléchissant les genoux, adore la sainte Hostie. La rubrique dit *statim*, aussitôt ; il ne doit pas mettre d'intervalle, car le pain a disparu, il n'en reste plus que les espèces, les apparences ; il a laissé la place au Seigneur, c'est le Seigneur lui-même que le Prêtre adore. S'étant relevé après l'adoration, le Prêtre élève l'Hostie au-dessus de sa tête pour la montrer au peuple, afin que celui-ci adore à son tour.

Autrefois il n'élevait pas l'Hostie à ce moment-là, mais seulement avant de commencer le *Pater*. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'archidiacre d'Angers, Bérenger, ayant osé nier la présence réelle de Notre Seigneur dans la sainte Eucharistie, on introduisit dans la Messe cette nouvelle ostension qui fait suite à la consécration, pour provoquer l'adoration du peuple.

Après cette ostension, le Prêtre repose l'Hostie sur le corporal et adore de nouveau. Désormais à chaque fois qu'il touchera l'Hostie, le Prêtre fera une genuflexion avant et après ; il la fait avant, parce qu'il va toucher le Seigneur, et après, afin de lui rendre hommage.

De plus il ne disjoindra plus les pouces et les index jusqu'après l'ablution des doigts, parce que ces doigts sont sacrés et seuls ils doivent toucher le Seigneur. Aussi dans l'ordination, l'Évêque consacre d'abord ces doigts d'une manière particulière avec l'huile sainte, qu'il étend ensuite à toute la main ; et si un Prêtre venait à perdre l'index, il lui faudrait une permission du Pape pour toucher le corps du Seigneur avec un autre doigt.

Ainsi s'accomplit le grand mystère de la Transsubstantiation, c'est-à-dire le passage d'une substance en une autre, d'après la parole du Seigneur qui a dit à ses Apôtres : Faites ceci en mémoire de moi : *Hoc facite in meam commemorationem* (S. Luc, XXII, 19) ; à la condition toutefois que le ministre soit un Prêtre validement ordonné, et qu'il prononce les paroles sacramentelles sur du vrai pain et sur du vin naturel, avec l'intention de consacrer comme le fait l'Église. Les conditions, dont nous venons de parler, étant remplies, Dieu n'est pas libre, il s'est engagé et il faut que le mystère s'opère.

Le mot *enim* est placé pour lier la phrase avec ce qui précède. Il ne se trouve pas dans les trois Évangiles qui parlent de l'institution -de l'Eucharistie, non plus que dans saint Paul (I Cor. XI, 24). Cependant Notre Seigneur a dû le dire, puisque la tradition nous est venue telle de saint Pierre et des Apôtres. Un Prêtre qui ne dirait pas *enim* commettrait un péché, mais la consécration aurait lieu. S'il omettait *meum*, il n'y aurait pas de consécration, parce qu'il faut déterminer quel est ce corps que le Prêtre dit avoir entre ses mains.

Après ces premières paroles de la consécration, le corps de Notre Seigneur est sur l'autel ; mais parce que, depuis la Résurrection, le corps, le sang, l'âme et la divinité du Sauveur ne peuvent être séparés, Notre Seigneur est donc sur l'autel à l'état vivant, comme au Ciel, c'est-à-dire glorieux, tel qu'il y est depuis son Ascension.

L'ostension du Corps de Notre Seigneur qui a lieu à ce moment, nous l'avons dit, est d'institution relativement moderne. Les Églises d'Orient ne la font pas à ce moment ; cependant, afin de provoquer les adorations du peuple, elles donnent plus d'importance et de pompe à l'ostension qui précède le *Pater* : le Prêtre prend alors le corps et le sang du Seigneur, et se tournant vers le peuple, comme pour *l'Orate, fratres*, il les présente à son adoration.

### CONSECRATION DU VIN

Le calice étant découvert, le Prêtre prononce ces paroles : *Simili modo postquam caenatum est*, et prenant alors le calice entre les mains, il poursuit : *accipiens et hunc praeclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas*. Remarquons *praeclarum calicem*. Comme la sainte Église relève ce calice qui a contenu le sang du Seigneur et qu'elle place entre les mains du Prêtre ! Dans le Psaume, nous entendons le Prophète nous dire : *Et calix meus inebrians quam praeclarus est !* (Ps 22, 5). Oui, mon calice enivrant, qu'il est auguste, qu'il est illustre, qu'il est magnifique ! La sainte Église a trouvé cette louange si bien faite pour la coupe sacrée, destinée à contenir le sang de Jésus-Christ, qu'elle y reporte en ce moment ses souvenirs. Le Prêtre continue : *item tibi gratias agens*. Déjà le Prêtre a parlé de l'action de grâces, lorsque, pour la consécration de l'hostie, il a dit que Notre Seigneur levant les yeux vers son Père lui rendit grâces. Puis, tenant le calice de la main gauche, de la droite il le bénit, disant : *benedixit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et bibite ex eo omnes*. Le Prêtre prononce alors les paroles de la consécration sur le vin, tenant le calice un peu élevé. Voici quelles sont ces paroles :

HIC EST ENIM CALIX SANGUINIS MEI, NOVI ET AETERNI TESTAMENTI : MYSTERIUM FIDEI : QUI PRO VOBIS ET PRO MULTIS EFFUNDETUR IN REMISSIONEM PECCATORUM.

Remarquons que le mot *enim* se trouve ici comme dans la consécration du pain, pour lier ce qui précède avec ce qui va suivre.

Les paroles employées pour la consécration du vin ressemblent à celles de l'Évangile avec quelques différences. Nous les tenons de la tradition romaine, fondée par saint Pierre, lequel avait entendu le Seigneur lui-même. *Novi et aeterni testamenti* : C'est donc ici le vase où est contenu le sang du Seigneur, le sang de la nouvelle alliance, en même temps appelée éternelle, pour la distinguer de l'ancienne alliance qui ne devait durer que jusqu'à la venue de Notre Seigneur. *Mysterium fidei*. Mystère, c'est-à-dire le mystère qui spécialement éprouve notre foi ; car, selon la parole de saint Pierre, notre foi doit être éprouvée. Et c'est si bien là le mystère de la foi que saint Paul écrivant à Timothée, lui dit à, propos de l'Eucharistie, que les Diacones doivent être purs et saints,

gardant le mystère de la foi dans une conscience pure : *Habentes mysterium fidei in conscientia pura*. On sait en effet que la sainte Eucharistie était confiée en dépôt aux Diacres, qui pouvaient même l'administrer aux fidèles en l'absence des prêtres. Enfin remarquez : *pro multis effundetur an remissionem peccatorum*. Ce sang sera répandu pour un grand nombre, pour la rémission des péchés. Il est vrai qu'il a été répandu pour tous et non pas seulement pour un grand nombre, mais tous n'en devaient pas profiter pour la rémission de leurs péchés.

Telles sont les paroles de la consécration du vin, qui ont un effet si important. Elles constituent, avec les paroles de la consécration du pain, l'acte même du sacrifice. Notre Seigneur est victime, et victime immolée sur l'autel ; non point seulement au sens que la sainte Messe, par la séparation mystique du corps et du sang, nous représente et nous rappelle l'immolation sanglante du Calvaire, mais encore en raison de l'état même et de la destination du corps et du sang de Notre Seigneur sous les espèces eucharistiques. Jamais, dans aucun sacrifice victime fut-elle plus vraiment immolée et sacrifiée que ne l'est après la consécration, celui qui est la splendeur de Dieu, et de qui pourtant, la gloire, la beauté et la vie n'ont plus désormais d'autre but et d'autre destination que d'entrer en nous, que de s'y perdre et de s'y consumer.

Mais cependant le Sacrifice est véritablement accompli. Dieu l'a vu, et nous pouvons lui dire voilà ce qui a été fait sur le Calvaire, et si l'immortalité de votre Fils n'y mettait obstacle, la ressemblance serait entière. Pour accomplir ce Sacrifice, le Prêtre donne son ministère à Notre Seigneur qui s'est engagé à venir ainsi pour être immolé chaque fois qu'un homme, revêtu du sacerdoce, ayant entre les mains du pain et du vin, prononcerait sur eux ces paroles. Mais quel est celui qui offre ? Est-ce le Prêtre ou Notre Seigneur ? C'est Notre Seigneur lui-même, dans la personne du Prêtre qui ne fait plus qu'un avec lui ; seulement il ne viendrait pas sur l'autel, si le Prêtre ne lui prêtait son concours. Il n'y a donc qu'un Sacrifice, qu'il s'opère sur le Calvaire ou sur l'autel.

Aux paroles de la consécration, le Prêtre, tout en déposant le calice sur le corporal, ajoute ces mots : *Haec quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis*. Notre Seigneur, en disant ces dernières paroles à ses Apôtres, leur donnait, et en leur personne à tous les Prêtres, le pouvoir de faire ce qu'il venait de faire lui-même, c'est-à-dire de l'immoler. Ce n'est donc plus l'homme qui parle au moment solennel de la consécration, mais Notre Seigneur lui-même se servant de l'homme.

Tel est le redoutable Sacrifice chrétien, qui nous transporte sur le Calvaire, et nous montre ce qu'est la justice de Dieu qui a exigé une telle victime. A lui seul, il aurait pu sauver des millions de mondes. Mais Notre Seigneur a voulu qu'il se perpétuât. Ayant été immolé une fois sur le Calvaire, il ne peut plus mourir, et cependant connaissant la faiblesse humaine, il a craint que le sacrifice de la Croix, une seule fois offert, ne finît par ne plus faire aucun effet sur les fidèles. Bientôt l'homme eût traité l'immolation du Calvaire comme un simple fait historique, consigné dans les annales de l'Église, où beaucoup ne l'auraient pas même cherché. Notre Seigneur s'est

donc dit : Il faut que ce qui s'est passé une fois sur le Calvaire se renouvelle jusqu'à la fin des temps. C'est pourquoi il a inventé dans son amour ce divin mystère, où il vient dans l'hostie et s'immole de nouveau. Et Dieu voit l'importance de cette œuvre, et par là même il se sent incliné aux dispositions de bienveillance, de miséricorde et de pardon envers les hommes.

Maintenant examinons et recherchons qui produit ce changement du pain et du vin au corps et au sang du Seigneur ? Quelle est dans ce mystère la Personne qui opère ? Chaque fois qu'une des trois Personnes de la sainte Trinité agit, les deux autres Personnes concourent à cette action dans un parfait accord. Dans l'Incarnation, c'est le Fils qui s'est incarné ; mais le Père l'a envoyé, et le Saint-Esprit est celle des trois Personnes qui a opéré le mystère. De la même façon, dans la sainte Messe, le Père envoie le Fils, celui-ci vient, et le Saint-Esprit opère la Transsubstantiation, ou changement qui a eu lieu d'une substance en une autre. Aussi pour exprimer l'action du Saint-Esprit en ce mystère, la sainte Église dans la prière de l'oblation l'appelle, ainsi que nous l'avons vu, par ces paroles : *Veni ; Sanctificator omnipotens, aeterne Deus, et benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini praeparatum.*

L'Église orientale n'a pas cette Oraison ; mais comme elle veut de même faire connaître au peuple l'action du Saint-Esprit dans ce grand mystère, après que les paroles de la consécration ont été prononcées sur le pain, le Célébrant dit : Seigneur Dieu, daignez envoyer votre Esprit afin qu'il change ce pain au corps de votre Fils, et tout le peuple répond : *Amen*. Après la consécration du vin, le Célébrant dit encore : Seigneur Dieu, daignez envoyer votre Esprit afin qu'il change ce vin au sang de votre Fils, et tout le peuple répond encore : *Amen*. Il semble qu'il y ait là une anomalie ; car au moment où le Prêtre prononce chacune de ces deux invocations, la Transsubstantiation est déjà opérée. Pourquoi donc appelle-t-il encore le Saint-Esprit ? Cette remarque a été faite plus d'une fois ; cependant on a maintenu ce qui avait été établi, et en voici la raison. Pour ne pas mêler l'acclamation du peuple aux paroles des mystères sacrés, l'Église Orientale l'a placée après ces invocations révélatrices de l'opération de l'Esprit Saint, c'est-à-dire au moment où l'Église latine élève et présente aux adorations des fidèles le corps et le sang du Seigneur. L'Église orientale rend à ce moment hommage à la puissance et à l'œuvre de l'Esprit Saint. Nous autres, latins, nous le faisons auparavant, et dans l'Oraison : *Veni, Sanctificator omnipotens*, et dans l'Oraison *Quam oblationem*, où nous disons : *Ut nobis corpus et sanguis fiat*. Toutefois l'Église latine n'appelle pas ici le peuple à approuver par une acclamation ; un *Amen* en cet endroit n'aurait de raison d'être que si l'Oraison à laquelle il devait répondre, était dite à haute voix. Or, nous l'avons vu déjà, la prière du Canon est entièrement secrète, et doit être récitée tout entière à voix basse.

#### UNDE ET MEMORES

Le Prêtre ayant adoré le Précieux Sang, l'a montré au peuple, puis adoré encore. Il étend alors de nouveau les mains, et poursuit sa prière : *Unde et memores, Domine, nos servi tui ; sed plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui tam beatæ Passionis,*

*necnon et ab inferis Resurrectionis, sed et in coelos gloriosae Ascensionis : offerimus praeclarae majestati tuae . . .* Aussi nous nous souvenons. Le Prêtre dit nous, car il ne s'agit pas seulement de lui, mais encore de tout le peuple. Il le rappelle à Dieu le Père ; et tous, unis à lui, se souviennent de la bienheureuse Passion, de la Résurrection, et de l'Ascension de leur divin Sauveur. Durant l'oblation, il avait bien été question déjà de ces trois grands mystères ; mais la sainte Église n'y avait pas insisté avec autant de complaisance qu'elle le fait ici. Elle sait que Dieu a tout fait pour l'homme, et elle ne veut rien perdre de ses bienfaits.

Oui, nous offrons quelque chose de grand, parce que nous sommes en présence du corps et du sang de Jésus-Christ. Nous nous souvenons de sa Passion qui a été bienheureuse pour nous ; ici encore la victime est immolée ; mais il y a plus que cela, et -la victime que nous possédons, est celui-là même qui est ressuscité. Ce n'est pas tout : nous nous souvenons encore de sa glorieuse Ascension dans les Cieux. Oui, celui qui est ici, est le Ressuscité du tombeau ; c'est aussi lui qui, montant dans les Cieux, s'est assis à la droite du Père, alors que les Anges faisaient retentir ces chants : *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portae aeternales, et introibit Rex gloriae* (Ps. XXIII, 7). Ainsi nous avons ici celui qui a souffert, qui est ressuscité, et qui maintenant triomphe avec gloire dans les Cieux. Oui, nous nous souvenons de toutes ces choses, et c'est ce qui nous donne une confiance si ferme, ce qui nous fait dire avec tant d'assurance *offerimus praeclara : majestati tuae de tuis donis ac datis*. Nous parlons d'offrir et cependant nous n'avons rien. C'est vrai, rien n'est à nous, mais nous vous offrons vos dons eux-mêmes, nous ne disons pas autre chose. Ce pain et ce vin, vous nous les avez donnés ; ils sont devenus le corps et le sang de votre Fils, lequel vous nous avez donné également tout entier ; nous puisons donc dans vos magnificences, et nous vous offrons quelque chose que vous nous avez donné.

Et quelles sont les qualités de cette offrande ? Elle est pure, sainte et sans tache. Cependant sur la terre tout est impur, rien n'est saint, tout est taché et souillé ; comment donc le Prêtre ose-t-il dire ce que nous venons d'entendre ? Rappelons-nous quelle est son offrande. C'est le Fils de Dieu lui-même, en qui se sont accomplis les grands mystères de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension. Voilà ce qui donne tant d'assurance à la sainte Église à ce moment. Épouse, elle se dresse devant la glorieuse Trinité, lui disant : Je suis riche de votre bien même, riche de celui qui a fait tout ce que je rappelle ici, car vous me l'avez donné ; mais je vous l'offre, et cette offrande est digne de vous, car elle est pure, sainte et sans tache.

Ce Sacrifice est si puissant que Dieu est obligé de regarder notre offrande ; il ne peut pas la refuser ; et la force de ce Sacrifice vient précisément de ce que le Fils nous a été donné. Avec lui nous atteignons les quatre fins du sacrifice chrétien ; nous tenons ainsi le cœur de Dieu qui est obligé d'accepter cette offrande et de s'en déclarer satisfait. Dans l'ancienne loi, il n'en était pas ainsi ; les sacrifices de béliers et d'agneaux ne pouvaient assurément agir sur Dieu de la même façon : qu'en avait-il besoin ? Mais ici, sous les faibles apparences du pain et du vin, il y a quelque chose de

grand qui force l'attention de Dieu, et l'oblige de nous prouver qu'il a pour agréable ce qui lui est offert. On comprend que le diable enrage à cette vue, et qu'il fasse tous ses efforts pour empêcher la foi à la présence réelle, cherchant à renverser les autels, à diminuer le nombre des prêtres, afin qu'il y ait moins de Messes offertes à Dieu.

Quand on pense que c'est un homme pécheur qui opère de si grandes choses, qui se trouve si puissant devant Dieu ! Si encore ce ministère sacré était réservé aux Anges, ces purs esprits que le péché ne souille pas, on se l'expliquerait davantage. Mais non ; c'est un homme pécheur que Dieu a choisi et qu'il a honoré de ce privilège. Cet homme devrait trembler sans doute ; mais il se sent tout-puissant, ayant entre ses mains le Fils de Dieu.

Cette Hostie pure, sainte et sans tache que le Prêtre offre à Dieu est encore : *Panem sanctum vitae aeternae*, et *calicem salutis perpetuae*. Voilà le, côté sacramentel de la sainte Eucharistie. Si elle est un Sacrifice offert à Dieu, elle est aussi le sacrement destiné à nourrir nos âmes, pour leur donner la vie et le salut éternels.

Dans cette magnifique Oraison, le Prêtre en prononçant ces paroles : *Hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam*, fait le signe de la Croix par trois fois sur l'hostie et le calice en même temps ; puis en disant : *Panem sanctum vitae aeternae*, il le fait sur le pain ; en disant :

*calicem salutis perpetuae*, il le fait sur le calice. Aurait-il donc par hasard la prétention de bénir Notre Seigneur ? Non assurément. Jusqu'à la consécration il a béni le pain parce qu'il a le droit de le bénir, ayant reçu la puissance de bénédiction. Mais ici, il n'a plus le pain entre les mains : c'est l'Auteur de toute bénédiction qui est sur l'autel. Si le Prêtre fait ainsi le signe de la Croix, c'est pour nous montrer que ce Sacrifice est le Sacrifice de la Croix, Sacrifice vraiment pur, saint et sans tache. Il signe l'hostie à part, pour nous dire qu'il y a bien là le Corps du Seigneur qui a été crucifié ; et ensuite le calice, pour nous montrer qu'il contient vraiment le Sang qui a coulé sur la Croix. Ainsi à partir du moment de la consécration, nous devons regarder les signes de Croix que la sainte Église fait faire par le Prêtre, comme indiquant et rappelant le Sacrifice de la Croix, et non comme signes de bénédiction sur Notre Seigneur.

#### SUPRA QUAE, PROPITIO

Le Prêtre ayant de nouveau étendu les mains poursuit la grande prière, disant : *Supra quae ; propitio ac sereno vultu respicere digneris*. Oui, Seigneur, malgré votre souveraine sainteté., votre souveraine puissance, vous qui êtes l'Être, daignez jeter les yeux sur cette demeure terrestre avec bonté et miséricorde, et daignez faire attention à ce que nous vous offrons : *supra quae respicere digneris*.

*Et accepta habere*. Autrefois, et jusqu'à saint Léon, cette Oraison ne se terminait pas comme aujourd'hui ; on sous-entendait *alla*, ces choses, pour finir la phrase. Saint Léon trouva qu'on pouvait compléter d'une manière plus déterminée, et il ajouta à la fin de l'Oraison ces mots : *Sanctum sacrificium, immaculatam hostiam*. Tel est donc le

sens : et *accepta habere sanctum sacrificium, immaculatam hostiam*. Le reste de la phrase que nous avons aujourd'hui sous les yeux forme alors une sorte de parenthèse : *sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel..* . Recevez donc ce sacrifice, ô Seigneur, dit le Prêtre, comme vous avez eu pour agréables les offrandes de votre serviteur, le juste Abel. Ainsi, Seigneur, vous avez agréé les présents d'Abel ; cependant ce qu'il vous offrait était infiniment au-dessous de ce que nous pouvons vous présenter ; il n'y a pas de comparaison à établir entre ces deux sacrifices ; cependant tout infimes qu'étaient les offrandes d'Abel, vous les avez agréées.

Mais ce n'est pas tout ; il y eut autrefois un autre sacrifice que Dieu eut aussi pour agréable : et *sacrificum patriarchae nostri Abrahae*, c'est le sacrifice d'Abraham. Le premier sacrifice, celui d'Abel, est un sacrifice sanglant ; celui-ci est non sanglant : c'est le sacrifice du père qui consent à l'immolation de son fils que Dieu lui demande. Dieu lui dit : Prends ton fils, et va me l'offrir en holocauste sur la montagne que je te montrerai. Et Abraham obéit à Dieu et part avec son fils. Tout consiste dans cet acquiescement du grand patriarche ; son sacrifice est tout spirituel, car Dieu content de son obéissance, lui commande d'épargner son fils ; le sang qui est versé, n'est que celui d'un bélier immolé à la place d'Isaac. Abel et Abraham se trouvent réunis dans le sacrifice de Jésus-Christ qui a sacrifié son honneur et sa vie, offrant à son Père le plus complet dévouement, s'immolant véritablement puisque son corps est séparé de son sang. Il est donc à propos de rappeler et le sacrifice d'Abel et celui d'Abraham ; toutefois celui du sang est le sacrifice primordial ; mais celui d'Abraham est si agréable à Dieu, qu'il rend ce patriarche digne de devenir l'aïeul du Christ, qui a dans ses veines le sang du père des croyants.

Mais le Prêtre ajoute des paroles qui nous prouvent l'existence d'un troisième sacrifice :

et *quod tibi oblulit summus sacerdos tuus Melchisedech*. Ce troisième sacrifice est tout mystérieux : il a été offert par le grand prêtre Melchisédech, personnage mystérieux lui-même, et Dieu l'a eu vraiment pour agréable, et nous pouvons rappeler à Dieu ce qu'il a dit à son Fils dans le Psaume CIXe : *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech*. Oui, lorsque vous voulez honorer votre Fils, Seigneur, vous lui dites qu'il est Prêtre selon l'ordre de Melchisédech ; il faut donc que le sacrifice de ce personnage mystérieux vous ait été agréable. Dans le sacrifice de la Messe, nous avons à la fois et le sacrifice d'Abel, et celui d'Abraham, et celui de Melchisédech : le sacrifice d'Abel, qui représente le sacrifice de la Croix avec lequel la Messe ne fait qu'un même sacrifice ; le sacrifice d'Abraham où l'immolation n'est pas sanglante, comme dans le sacrifice de la Messe ; enfin l'offrande de Melchisédech, qui représente le sacrifice de la Messe où le pain et le vin sont sur l'autel. Après la consécration il ne reste plus du pain et du vin que les espèces ou apparences, qui servent à recouvrir la victime.

## SUPPLICES TE ROGAMUS

Pour l'Oraison qui va suivre, le Prêtre n'a plus les mains étendues, parce qu'il s'incline profondément pour supplier ; plaçant sur l'autel ses mains jointes, il dit : *Supplices te rogamus, omnipotens Deus : jube haec perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinae Majestatis tuae.* Ce sont là des paroles redoutables, dit Innocent III dans son traité du sacrifice de la Messe. Le Prêtre ne désigne pas autrement son offrande que par ce mot *haec*, ces choses ; il sait que Dieu les voit et connaît leur prix, il se contente donc de dire : *jube haec perferri* ; ordonnez que ces choses soient portées.

Et dans quel endroit désire-t-il les voir transportées ? *in sublime altare tuum.* Ce n'est pas assez de l'autel de la terre ; nous avons la prétention que cette offrande soit posée sur cet autel que saint Jean a vu dans le Ciel, et sur lequel il nous représente un Agneau comme immolé : et *vidi Agnum stantem tamquam occisum.* Cet Agneau est debout, dit saint Jean ; cependant il ajoute : *tamquam occisum*, il est comme immolé. Notre Seigneur, en effet, aura toujours ses cinq plaies, qui sont maintenant resplendissantes ; mais l'Agneau est debout, parce qu'il est vivant et qu'il ne mourra plus ; c'est ainsi que nous le montre saint Jean. Tel est cet autel sur lequel Notre Seigneur se tient debout, dans sa vie immortelle, portant les marques de ce qu'il a souffert : *Agnum tamquam occisum*, il est là devant le trône de la divine Majesté. Le Prêtre demande donc à Dieu que son Ange vienne, qu'il prenne la victime qui est là sur l'autel de la terre pour la placer sur l'autel du Ciel. Quel est cet Ange auquel le Prêtre fait allusion ? il n'y a pas de Chérubin, de Séraphin d'Ange ou d'Archange qui puisse faire ce que le Prêtre demande ici à Dieu ; c'est au-dessus de leur pouvoir. Or, le nom d'Ange signifie envoyé, et le Fils a été envoyé par le Père ; il est venu sur la terre au milieu des hommes, il est le véritable *missus*, l'envoyé, comme il le dit lui-même : *Et qui misit me Pater* (S. Jean V, 37). Et Notre Seigneur n'est pas simplement au rang de ces esprits que nous appelons Anges et Archanges, et que Dieu place près de nous. Non, il est l'Ange par excellence, il est, dit la sainte Écriture, l'Ange du grand Conseil, *Angelus magni Consilii* ; de ce grand Conseil de Dieu qui a voulu racheter le monde, et qui pour cela a donné son Fils. Le Prêtre demande donc à Dieu que l'Ange emporte ce qui est sur l'autel, *haec*, et qu'il le pose sur l'autel du Ciel ; il fait cette demande afin de marquer l'identité du Sacrifice du ciel et du Sacrifice de la terre.

Il y a là quelque chose de semblable à ce qui existe dans la liturgie grecque. Après la consécration, les Orientaux demandent à l'Esprit Saint de venir opérer le mystère, ainsi que nous l'avons dit, pour montrer que c'est ce divin Esprit qui opère ici, comme il opéra dans la Sainte Vierge. La chose est faite, c'est vrai ; et le Prêtre grec oublierait cette Oraison que le Saint-Esprit n'en aurait pas moins opéré auparavant. Mais c'est encore une manière pour eux d'affirmer ce que nous venons de voir affirmé dans l'Oraison latine que nous étudions, c'est-à-dire encore une fois, l'identité des Sacrifices de l'Agneau dans le ciel et sur la terre. Au ciel cet Agneau est debout, quoique étant



comme immolé ; ici il est également immolé. Or, qui est-ce qui réunit ces deux Sacrifices en un seul ? C'est Jésus-Christ, l'envoyé, l'Ange du grand Conseil.

Le Prêtre ajoute ensuite : *ut quotquot ex hac altaris participatione*. Le Prêtre doit baiser l'autel en prononçant ces paroles. La sainte Église porte une grande vénération à cet autel qui représente Jésus-Christ, l'autel vivant, et pour la sanctification et la consécration duquel tant de beaux rites ont été déployés. Le Prêtre continue : *Sacrosanctum Filii tui corpus et sanguinem sumpserimus* (signant de la croix l'hostie et le calice, puis se signant lui-même), *omni benedictione coelestis gratia repleamur. Per eundem Christum Dominum nostrum*. Ainsi nous demandons ici à être remplis de toutes sortes de grâces et de bénédictions, comme si nous étions admis, dans le Ciel, à la participation de cet Autel vivant qui est Jésus-Christ, et qui répand lui-même grâce et bénédiction. Nous demandons ces grâces et ces bénédictions en vertu de notre participation à cet autel de la terre, que la sainte Église traite avec tant de vénération. C'est au nom de cet autel que le Prêtre demande pour tous les hommes toutes sortes de bénédictions. Car le Prêtre ne parle jamais pour lui seul, aussi dit-il : *repleamur*, que nous soyons remplis. Il se signe de la Croix en disant les derniers mots pour marquer que cette bénédiction nous vient par la Croix, et aussi pour signifier que nous l'acceptons de tout notre cœur.

Ici s'arrête la deuxième partie du Canon, celle qui est consacrée à l'offrande. Ces trois Oraisons entourent l'acte de la consécration, de même que les précédentes l'ont préparé. Maintenant la sainte Église va nous ramener à l'intercession.

#### MEMENTO DES MORTS

Outre l'Église triomphante et l'Église militante, il existe encore une troisième région dans ce grand corps. Oui, Dieu nous a donné le pouvoir d'intercéder pour l'Église souffrante, pour lui venir en aide et lui faire du bien ; aussi offre-t-on le saint Sacrifice à l'intention de ses membres, et la sainte Église dans sa bonté maternelle veut que dans chaque Messe qui est offerte il en soit fait mention, parce qu'un nouveau soulagement est ainsi procuré à ceux de ses enfants qui sont encore dans le lieu d'expiation. C'est un point de foi que le saint Sacrifice opère pour le soulagement des âmes du Purgatoire. La tradition nous a transmis cette doctrine. Dès la fin du IIe siècle, Tertullien parle de la prière pour les défunts. Il y avait autrefois un diptyque consacré exclusivement aux noms des défunts dont on voulait garder la mémoire, les bienfaiteurs par exemple.

Le Prêtre s'adresse donc à Dieu en faveur de ces membres souffrants : *Memento etiam, Domine famulorum famularumque tuarum N. et N. qui nos praecesserunt cum signo fidei et dormiunt in somno pacis*. Nous intercédons pour ceux qui nous ont précédés, disons-nous, avec le signe de la foi. Qu'entend la sainte Église par ce signe de la foi ? C'est le signe du baptême et celui de la confirmation, laquelle fait le chrétien complet. Le baptême seul donne déjà le signe de la foi puisqu'on nous y marque de la Croix, si bien que lorsqu'on porte le corps d'un défunt à l'église, le Prêtre prononce

sur lui cette prière : *Non intres in iudicium cum servo tuo, Domine, . . . qui, dum viveret, insignitus est signaculo sanctae Trinitatis*. Oui, il fut marqué du signe de la foi, *signum fidei*, signe de la Trinité ; il a le droit, Seigneur, d'être pris en considération et de ne pas être jugé trop sévèrement. Cette parole de la sainte Église *signum fidei* ; nous prouve encore une fois que nous ne pouvons pas ici prier pour les infidèles, ainsi que nous l'avons remarqué au *memento* des vivants, puisqu'ils ne sont pas en communion avec la sainte Église.

*Et dormiunt in somno pacis*. La sainte Église tient à nous montrer comment elle considère la mort pour le chrétien. C'est un sommeil, nous dit-elle, car ceux dont nous parlons dorment, *dormiunt* ; aussi a-t-on donné le nom de cimetières aux endroits réservés pour la sépulture, parce que ce mot signifie dortoir. Ils dorment et d'un sommeil de paix, *in somno pacis*. La sainte Église parle ainsi, parce que ceux pour lesquels on prie sont morts en paix avec elle, et dans une vraie soumission filiale ; ils

sont morts en Jésus-Christ, dans le baiser du Seigneur ; quand même ils seraient encore en Purgatoire, on peut dire d'eux qu'ils ont le sommeil de la paix, parce qu'ils sont sauvés en Jésus-Christ qui apporte avec lui la paix. Dans les Catacombes nous trouvons souvent ces mots *in pace*, gravés sur les pierres tumulaires ; c'était l'expression des premiers Chrétiens pour parler de la mort ; aussi dans l'Office des martyrs chantons-nous : *Corpora Sanctorum in pace sepulta sunt*. Cet Office très ancien nous rappelle le langage des Catacombes : *an pace*. La sainte Église conserve ce souvenir au moment où elle prie pour les morts, faisant dire au Prêtre : *dormiunt in somno pacis*.

La rubrique prescrit au Prêtre de joindre les mains en terminant cette première partie de l'Oraison. C'est alors qu'il prie pour les défunts qu'il veut recommander plus particulièrement. Après l'avoir fait, étendant de nouveau les mains, il poursuit sa prière, disant :

*Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quaescentibus* ; ainsi nous voyons que chaque Messe profite à toutes les âmes du Purgatoire. *Locum refrigerii ; lucis et pacis, ut indulgeas, deprecamur*.

Remarquons ici ces trois choses que demande la sainte Église : rafraîchissement, lumière et paix. Qu'est-ce donc que le Purgatoire ? C'est un lieu où les âmes ont besoin de rafraîchissement, car les ardeurs du feu s'y font cruellement sentir. C'est encore un lieu où il n'y a pas de lumière, puisque l'Église réclame pour ces âmes *locum lucis* ; rien ne vient donc les distraire de leurs souffrances dans ce lieu des expiations. De plus, c'est un lieu où la paix ne règne pas ; c'est l'agitation continuelle vers Dieu que l'on ne peut joindre ; c'est le trouble, le malheur de s'être mis dans la tristesse et la douleur. Le Purgatoire est donc un lieu entièrement contraire à celui où règnent *refrigerium, lux et pax*. Ces trois expressions sont de la plus haute importance, puisqu'elles nous font connaître que lorsque nous prions pour les morts, c'est toujours dans le sens de rafraîchissement, de lumière et de paix que le secours leur arrive.

Le Prêtre termine l'Oraison parla conclusion ordinaire : *Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.* Il lui est prescrit encore, par la rubrique, d'incliner la tête en terminant, ce qui n'est pas prescrit à la fin des autres Oraisons. C'est comme une instance de plus ; à ce moment, un jour se fait dans le Purgatoire, parce que la prière offerte pour ces âmes n'est jamais inutile. Il semble que la prison s'ouvre pour laisser pénétrer rosée, lumière et paix ; et ce triple secours est accordé aux âmes dans la proportion que la justice de Dieu juge convenable ; car l'Église ne prie pour les morts que par voie de suffrage ; elle n'a plus sur eux les droits qu'elle a sur ses membres vivants en ce monde. Mais nous savons aussi que sa prière a toujours un effet salutaire sur les âmes souffrantes du Purgatoire, et que Dieu ne laisse sans effet aucune des prières qui lui sont adressées.

#### NOBIS QUOQUE PECCATORIBUS.

Maintenant, après avoir fait couler le sang de Jésus-Christ dans le Purgatoire, nous revenons à nous. Le Prêtre va parler et pour lui et pour nous. Avec nous il se déclare pécheur, disant : *Nobis quoque peccatoribus famulis tuis, de multitudine miserationum tuarum sperantibus, partem aliquam et societatem donare digneris cum tuis sanctis.* . . Nous aussi, quoique pécheurs, nous réclamons notre part de bonheur, nous ne voulons pas rester en dehors. C'est le seul moment où le Prêtre élève la voix pendant le Canon ; il se frappe la poitrine, ce que les fidèles doivent faire avec lui. Notre amour fraternel nous a fait prier pour ceux de nos frères qui sont morts et ne sont pas encore entrés en participation du bonheur du Ciel. Mais nous prions Dieu de nous y faire participer nous mêmes, espérant dans sa bonté et sa miséricorde.

Et avec qui voulons-nous donc avoir part et société ? *Cum tuis sanctis Apostolis et Martyribus.* il semble à la sainte Église qu'elle n'a pas encore nommé assez de Saints ; cependant ne voulant pas augmenter la première liste, elle trouva ici le moment propice de parler de ceux qui lui sont particulièrement chers. Comme c'est une gloire très grande pour les Saints d'être ainsi placés dans l'Action par excellence, Dieu a choisi ses élus pour être commémorés en présence de Jésus-Christ lui-même. Nous trouvons ici de nouveau les Apôtres et les Martyrs : *cum tuis sanctis Apostolis et Martyribus.* Du reste, dans les premiers siècles, le culte des Confesseurs n'était pas encore établi ; on ne rendait d'honneurs, qu'aux Apôtres et aux Martyrs, c'est pour cela qu'on ne mentionne que ces deux classes de Saints. Nous désirons donc être avec eux, puis aussi *cum Joanne*, avec Jean. Quel est ce Jean que la sainte Église nomme ici ? C'est Jean-Baptiste, le précurseur du Seigneur. –*Stephano*, Étienne, le protomartyr. Pourquoi ce modèle, ce chef des Martyrs n'a-t-il pas été nommé encore ? Parce qu'après avoir nommé dans le premier diptyque saint Pierre et les Apôtres, la sainte Église a passé tout de suite aux premiers Papes : Lin, Clet et Clément. En nommant saint Pierre et ses trois successeurs, on établit immédiatement la sainte Église et le pouvoir de Pierre par cette glorieuse trinité de saints Papes. Saint Étienne eût dérangé cet ordre d'idées s'il eût pris sa place dans cette première liste, de même que S. Jean-Baptiste, qui n'est considéré ni comme apôtre ni comme martyr, quoiqu'il ait

prêché la pénitence et la venue du Seigneur, et qu'il soit mort à cause de son énergie à défendre la vertu de chasteté. La sainte Église voulant cependant mentionner ces deux grands Saints, les a placés ici. –*Mathia* : voici un Apôtre. il vient en ce lieu parce que comme la sainte Église compte douze Apôtres dans son premier diptyque et qu'elle y place saint Paul, Mathias, qui fut élu pour compléter le collège apostolique après la défection de Judas, ne devait pas y perdre, et il était à propos de mettre son nom en tête du second diptyque. – *Barnaba*, Barnabé, compagnon de saint Paul dans un grand nombre de ses courses évangéliques. – *Ignatio*, Ignace, le grand martyr, qui après saint Évode, avait succédé à saint Pierre sur le siège d'Antioche. C'est lui qui écrivit aux Romains cette lettre magnifique, où il parle du bonheur qu'il aura de souffrir pour Jésus-Christ. Il vint à Rome, sous Trajan, se fondre pour ainsi dire avec Pierre et Paul, et ce fut en cette ville qu'il souffrit le martyre. – *Alexandro*, Alexandre, voici un grand Pape. Ce fut le cinquième ou sixième successeur de saint Pierre. Il est bon de le nommer ici, car c'est lui qui ordonna d'ajouter au Canon ces mots : *qui pridie quam pateretur*, afin de rappeler à ce solennel moment le souvenir de la Passion. – *Marcelino, Petro*, Marcellin et Pierre. Ce sont deux martyrs de la persécution de Dioclétien. Marcellin était prêtre, et Pierre, exorciste. Jamais on ne les sépare, leurs deux noms se suivent toujours.

Jusqu'ici il n'y a pas de femmes nommées au Canon ; la sainte Église ne peut pas les omettre. Quelle est donc la première dont elle parle ? *Felicitate*, c'est la grande Félicité, la mère des sept enfants martyrs, qui renouvela sous la persécution de Marc Aurèle le sacrifice généreux de la mère des Macchabées. Elle est tellement illustre, ainsi que ses enfants, que les Catacombes étant déjà ouvertes à l'époque de leur martyre, on se partagea les corps de ses enfants pour les placer dans divers cimetières. Félicité fut martyrisée le 29 novembre, tandis que ses fils l'avaient été au mois de juillet précédent. Elle fut ensevelie au cimetière de Priscille avec deux de ses fils. – *Perpétua*, c'est la noble Perpétue de Carthage. Comme elle est placée après sainte Félicité, cela nous donne une preuve de plus que cette Félicité est bien celle de Rome, et non pas celle qui souffrit à Carthage avec Perpétue. Ici Perpétue représente sa compagne et ceux qui souffrirent avec elle ; elle est nommée comme étant la plus illustre de tous, et ayant écrit une partie de la relation de son martyre. – *Agatha, Lucia*, Agathe et Lucie. Jusqu'à saint Grégoire le Grand on disait : *Perpetua, Agnete, Caecilia* ; mais ce saint Pontife qui aimait la Sicile, où il avait fondé lui-même six monastères, inséra au Canon les deux vierges de Sicile, Agathe de Catane et Lucie de Syracuse. Par honneur, comme à des étrangères, il leur donna le premier rang, et plaça après elles les vierges romaines Agnès et Cécile. Pourquoi donc Agnès a-t-elle ici le pas sur Cécile ? Cependant elle n'a souffert que sous Dioclétien, tandis que pour trouver Cécile il nous faut remonter jusqu'à Marc Aurèle. Il n'y a peut-être pas d'autres raisons que l'harmonie de la phrase. – *Anastasia*, Anastasie est une noble veuve romaine qui souffrit le martyre sous Dioclétien. Elle est si célèbre à Rome, que le Souverain Pontife célébrait autrefois dans son église la seconde Messe de Noël. De nos jours cela n'a plus lieu, mais on fait toujours mémoire de la grande Sainte à cette seconde Messe. – *Intra quorum nos*

*consortium, non aestimator meriti sed veniae, quaesumus, largitor admitte.* Après avoir de nouveau mentionné les Saints, le Prêtre demande à Dieu qu'il daigne nous admettre parmi eux ; non assurément parce que notre mérite nous y donne droit, mais parce- que la bonté, la miséricorde, et le pardon de Dieu peuvent le faire. Le Prêtre termine par la conclusion ordinaire : *Per Christum Dominum nostrum.*

#### PER QUEM HAEC OMNIA

Ici avait lieu autrefois une cérémonie qui ne se fait plus. On apportait auprès de l'autel du pain, du vin, des légumes, des fruits, et le Prêtre prononçait les paroles suivantes (qui encore aujourd'hui font suite à la conclusion de l'Oraison qui précède) : *Per quem haec omnia, Domine, semper bona creas, sanctificas, vivificas, benedixis et praestas nobis.* En disant ces mots le Prêtre, qui se tient alors en présence de Notre Seigneur lui-même et dans toute la grandeur de son ministère, donnait la bénédiction à tout ce qui était à ce moment présenté à l'autel. La différence qui existe entre les usages que l'on observait autrefois et ceux que l'on suit aujourd'hui, explique en même temps l'existence de cette cérémonie dans l'antiquité comme aussi son omission dans nos temps. Autrefois l'église n'avait qu'un seul autel, pour la disposition duquel on avait suivi ce que saint Jean décrit dans l'Apocalypse. Le trône du Père était placé au fond de l'abside, l'autel par devant, les vieillards de chaque côté et l'Agneau sur l'autel. Une seule Messe se disait alors, et encore n'avait-elle pas lieu tous les jours ; l'Évêque la célébrait, tous les prêtres se joignaient à lui et consacraient avec lui. Les fidèles présentaient donc, pour être bénits par l'Évêque à cette Messe unique, les fruits de la terre et tout ce qui sert à la nourriture. Plus tard, vers le 8<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion du Saint-Esprit, la dévotion se porta vers un usage plus fréquent de la sainte Messe. Les autels se multiplièrent et le nombre des Messes augmenta. Mais à mesure que cette coutume s'introduisit, l'usage se perdit d'apporter des fruits ou des légumes à bénir.

Qu'allait donc faire la sainte Église de ces paroles de bénédiction ? Le Prêtre les détourne du sens primitif et les applique au Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ présent sur l'autel, par lequel Jésus-Christ toutes choses nous sont données. Aussi le Prêtre signe de la croix le Calice et l'Hostie à ces mots *sanctificas, vivificas, benedixis.* IL y a là quelque chose d'un peu forcé, peut-être ; mais du moins cela même nous montre quel respect porte la sainte Église à la sublime prière du Canon. Pour ne pas les perdre, elle applique ces paroles au Corps de Jésus-Christ qui a été créé, qui par les mystères de sa Passion, de sa Résurrection et de son Ascension accomplit ce qu'expriment ces mots : *sanctificas, vivificas, benedixis* ; enfin *praestas nobis*, il nous est donné en nourriture.

Aujourd'hui, il nous reste un vestige de l'ancienne cérémonie. Au jour de la Transfiguration, les raisins sont bénits à ce même moment ; seulement nous n'employons pas les paroles du Canon. L'Oraison employée alors par les Bénédictins est tirée du Missel de Cluny. De même le Jeudi Saint, l'huile des infirmes reçoit à ce moment la bénédiction de l'Évêque.

Le Canon touche à sa fin ; il va se terminer lorsque le Prêtre élèvera la voix pour dire la conclusion dernière et réciter l'Oraison Dominicale. Les Grecs appellent le Canon : Liturgie. Avec les siècles on a étendu la signification de ce mot à tout cet ensemble dont se compose l'Office divin ; mais il ne s'entendait d'abord absolument que du Canon de la Messe, qui est l'œuvre par excellence, selon la signification du mot grec. De même nous voyons marqué au Missel latin : *Infra actionem*, pour signifier ce qui se fait dans l'action du Sacrifice ; c'est l'Action par excellence. Du reste le mot Canon est aussi un mot grec, ainsi que nous l'avons dit ; et il n'y a rien là qui puisse étonner ceux qui savent combien le grec était répandu au temps où naquit l'Église. Sur quatre Évangiles, trois certainement ont été écrits en grec.

Avant la fin de la grande prière, s'accomplit à l'autel un rite très solennel ; c'est la dernière confession que fait la sainte Église de l'identité qui existe entre le sacrifice de la Croix et celui de la Messe. Le Prêtre découvre le calice qui contient le Sang du Seigneur, et après avoir fait la gémflexion, il prend de la main droite la sainte Hostie et de la main gauche le calice ; puis il fait avec l'Hostie le signe de la croix sur le calice par trois fois, allant d'une lèvre du calice à l'autre, en disant : *Per ipsum*,

cum ipso, et in ipso ; puis, faisant le signe de la croix entre le calice et sa poitrine, toujours avec l'Hostie, il ajoute : *est tibi Deo Patri omnipotenti ; in unitate Spiritus Sancti* ; il replace l'Hostie au-dessus du calice et élève un peu l'un et l'autre disant : *omnis honor et gloria*, puis il repose l'Hostie et recouvre le calice ; alors il dit : *Per omnia saecula saeculorum*, et le peuple répond : *Amen*.

Que signifie cette anion du Prêtre ? La sainte Église possède son Époux à l'état d'immolation et de sacrifice ; cependant il est vivant. Aussi relève-t-elle en lui cette qualité de Dieu vivant, et l'exprime-t-elle par la réunion du Corps et du Sang du Seigneur, en plaçant l'Hostie au-dessus du précieux Sang pour rendre gloire à Dieu. Alors elle fait dire au Prêtre : *per ipsum*, par lui le Père est glorifié ; et *cum ipso*, avec lui il est glorifié, parce que Dieu le Père n'a pas une gloire supérieure à celle du Fils, ni isolée de celle du Fils, (aussi quelle grandeur dans ce *cum ipso* !) ; et *in ipso*, en lui le Père est glorifié : la gloire qu'apporte le Fils au Père est dans le Fils, et non hors de lui, *in ipso*. Ainsi par lui, avec lui (c'est-à-dire partageant avec lui), et en lui, sont à Dieu le Père tout honneur et toute gloire. Le Prêtre fait encore le signe de la croix par deux fois, seulement il le fait entre le calice et sa poitrine. Pourquoi cette différence ? Il prononce ces paroles : *est tibi Deo Patri omnipotenti ; in unitate Spiritus Sancti* ; comme ni le Père ni le Saint-Esprit n'ont été immolés, il ne convient pas qu'en les nommant, l'Hostie soit placée au-dessus du Sang qui appartient au seul Fils, seul revêtu de la nature humaine et seul immolé pour nous. – Mais en prononçant ces dernières paroles :

*omnis honor et gloria*, le Prêtre reporte la sainte Hostie au-dessus du calice, exprimant que désormais dans les veines du Dieu qu'il offre, circule le Sang divin avec l'immortalité. Le Prêtre peut donc dire à Dieu : *omnis honor gloria* ; cette offrande est fade le plus glorieux qui puisse être fait à votre honneur, car nous possédons le Christ

ressuscité, et c'est lui-même qui est immolé à votre honneur sur cet autel. Non, celui qui est offert, n'est point une simple créature ; mais par lui et avec lui, *per ipsum* et *cum ipso*, tout honneur et toute gloire sont à Dieu. Aussi cette gloire va droit à Dieu : il ne peut pas refuser l'hommage qui lui est fait, qui lui est rendu par celui qui est immolé, mais qui cependant est vivant. Le Sacrifice ainsi véritablement offert est ce qui peut être accompli de plus grand pour Dieu. Sur le Calvaire l'immolation de Notre Seigneur fut un crime affreux et abominable ; ici cette immolation est tout ce qu'il y a de plus glorieux pour Dieu, toujours parce que celui qui est offert est vivant. C'est le Dieu vivant que nous offrons ; c'est le Fils vivant offert au Dieu vivant. Qu'y a-t-il de plus grand, et quoi de plus juste que d'exprimer cette pensée en plaçant le Corps du Seigneur au-dessus de son Sang ? Voilà en quoi le Sacrifice de la Messe est fade le plus glorieux que l'on puisse faire pour Dieu, puisque tout honneur et, toute gloire lui sont rendus à ce moment sublime, *per ipsum*, et *cum ipso*, et *in ipso*.

Ce rite solennel, dont il s'agit, nous montre encore combien Dieu a aimé le monde. Quand on pense que celui que le Prêtre tient ainsi entre ses mains est celui par lequel non seulement toute gloire est donnée à Dieu, mais celui-là même qui partage cette gloire avec lui : *per ipsum* et *cum ipso* ! C'est le Verbe du Père qui se laisse prendre, qui se laisse toucher, parce qu'il veut que toute gloire soit à Dieu, *omnis honor et gloria*, il veut que monte vers Dieu un hommage duquel il ne puisse se détourner. Que sont maintenant les hommages des hommes. auprès de ceux que Notre Seigneur lui-même rend à son Père ?

Oui, le saint Sacrifice de la Messe est vraiment fade le plus glorieux que nous puissions faire pour Dieu ; on peut lui offrir une prière, faire un acte de vertu, mais cela ne force pas l'attention de Dieu ; tandis qu'à la Messe il est forcé, par toutes ses perfections elles-mêmes, de se rendre attentif à l'hommage qui lui est rendu.

Maintenant ce rite si important remonte-t-il aux premiers siècles ? Assurément il est très ancien ; il a dû exister de tout temps, car on le trouve partout. On comprend, en effet, que la sainte Église offrant à Dieu son Époux, ne peut pas toujours dire qu'il est mort ; elle l'a immolé, c'est vrai, mais celui qu'elle a ainsi immolé est vivant, et il faut qu'elle le confesse. Car maintenant sont accomplis les trois grands mystères de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension. Notre Christ, à nous, est vraiment tout ce que nous exprimant ces trois mystères, et la sainte Église s'en souvient. Avant qu'ils fussent accomplis, il n'y avait pas autant de richesses, si l'on peut dire ainsi. Il naît à Bethléem, mais l'Incarnation seule ne doit pas nous sauver d'après les desseins de Dieu, quoiqu'elle eût suffi et au delà, s'il eût voulu. Alors le Christ souffre sa Passion, mais ce n'est pas tout ; il lui faut la victoire sur la mort, la Résurrection. Ce n'est pas encore assez. Le Christ doit ouvrir le Ciel, il lui faut l'Ascension ; il faut que notre nature humaine qu'il a prise, dans laquelle il a souffert, par laquelle il a subi la mort, il faut, dis-je, qu'elle soit installée au Ciel par lui, il faut son Ascension. Ainsi celui que nous avons entre les mains est vraiment le Seigneur, celui qui a souffert, qui est mort, est ressuscité, est monté au Ciel.

C'est ce qui fait que nous devons beaucoup remercier Notre Seigneur de nous avoir fait naître depuis que tous ces grands mystères sont accomplis. Pour ceux qui sont morts entre la Résurrection et l'Ascension, quoique plus heureux que bien d'autres, ils ne l'ont pas été cependant autant que nous, car le Christ n'était pas complet alors. Ceux qui moururent entre la mort de Notre Seigneur et sa Résurrection, furent encore moins heureux. Quant à ceux qui moururent avant Notre Seigneur, ils n'avaient que les espérances, et il leur fallait quitter cette vie avant de les voir se réaliser. Pour nous, nous sommes beaucoup mieux partagés que ceux qui nous ont précédés, nous disons : *Unde et memores, Domine, nos servi tus, sed et plebs tua sancta, ejusdem Christi Filii tui Domini nostri tam beatae Passionis, necnon et ab inferis Resurrectionis, sed et an coelos gloriosae Ascensionis.* Quelle force nous donnent ces paroles ! mais aussi quelle religion et quel amour ne devons-nous pas avoir pour une seule Messe, puisqu'elle est tout ce que Notre Seigneur a fait de plus grand ! C'est tout ce qu'il peut faire ; c'est ce qu'il fera toujours, car le ministère de Notre Seigneur ne doit pas cesser ; il est et sera toujours Prêtre : *tu es sacerdos in aeternum.*

Notre Seigneur reste Prêtre, c'est son Père lui-même qui le lui a dit : *Juravit Dominus et non paenitebit eum : tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem - Melchisédech.* Le Seigneur l'a juré, *juravit* : tu es Prêtre à jamais, a-t-il dit, selon l'ordre de Melchisédech. Le Seigneur ajoute ceci, parce que Jésus-Christ doit exercer son ministère au moyen du pain et du vin, qui ont été aussi la matière du Sacrifice de Melchisédech. Il est donc Prêtre à jamais, s'offrant toujours pour nous, étant toujours vivant ; et cela, nous dit saint Paul, afin d'intercéder pour nous : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis* ; ayant gardé les plaies de sa Passion, pour être en rapport avec le Sacrifice et les offrir pour nous à son Père. Aussi la sainte Église dit avec confiance à Dieu : *Jube haec perferi per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divines Majestatis tuae.* *Haec*, les choses que nous offrons ici, afin qu'elles ne fassent plus qu'un avec cet autel du ciel, puisqu'elles en sont dignes. Car sur l'autel de la terre, comme sur l'autel du ciel, c'est toujours Jésus-Christ qui offre, étant Prêtre à jamais, et qui en même temps est la victime. Et lorsque le monde aura cessé d'exister, Notre Seigneur continuera à rendre à Dieu les mêmes hommages en sa qualité de Prêtre ; *sacerdos in aeternum*, parce que Dieu doit toujours être honoré. Toutefois les deux fins du Sacrifice qui regardent la partie propitiatoire et la partie impétraire, n'existeront plus ; Jésus-Christ, *sacerdos in aeternum*, continuera seulement à adorer et à remercier.

Il est bon de remarquer en passant que le sacrifice de la louange entoure le sacrifice de la Messe, lequel donne une véritable vie au premier. La sainte Église a fixé l'heure de Tierce pour offrir le saint sacrifice de la Messe. C'est à cette heure que l'Esprit Saint est descendu dans l'Église, aussi nous fait-elle dire en commençant cette Heure : *Nunc sancte nobis Spiritus.* . . Elle invoque ce divin Esprit qui par sa présence l'échauffe et la dispose à offrir le grand Sacrifice. Depuis les Matines, tout l'Office a été éclairé déjà par le rayonnement de ce Sacrifice ; et cette influence durera encore jusqu'à l'heure des Complies, qui terminent le sacrifice de la louange.



Autrefois, ainsi que nous l'avons dit, c'était à la fin du Canon qu'avait lieu l'élévation. Les Grecs ont gardé l'usage de ne montrer l'Hostie sainte au peuple fidèle qu'à ce moment-ci. Le Prêtre, ayant placé l'Hostie au-dessus du calice et dit les mots : *Omnis honor et gloria*, se tourne vers les fidèles, tenant toujours le Corps et le Sang du Seigneur qu'il montre au peuple, pendant que le Diacre fait entendre ces paroles : *Sancta sanctis*, les choses saintes pour les saints.

La grande prière du Canon étant terminée, le Prêtre rompt le silence qui régnait dans l'assemblée sainte en s'écriant : *Per omnia saecula saeculorum*. Et le peuple répond : *Amen*, en signe d'approbation de ce qui a été fait, et d'union à l'offrande qui a été présentée à Dieu.

### L'Oraison Dominicale

Comme Notre Seigneur nous a dit : » Lorsque vous voudrez prier, dites : Notre Père, » qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, etc. « , quelle meilleure occasion que celle où nous nous trouvons pour faire à Dieu cette prière ? Aussi le Prêtre va nous faire entendre le *Pater noster*... L'Oraison Dominicale a été placée de tout temps au saint Sacrifice, ainsi que nous la voyons aujourd'hui, car elle se trouve dans toutes les liturgies, dans tous les Canons. Du reste, elle est employée par l'Eglise dans toutes les occasions solennelles ; elle est pour nous un appui ; c'est le gage de Notre Seigneur lui-même qui nous a dit :

Quand vous voudrez prier, dites : *Pater noster*. La sainte Église fait précéder cette prière de ces magnifiques paroles : *Praeceptis salutaribus moniti* ; et *divina institutione formati* ; *audemus dicere*. Oui, si nous parlons, si nous formulons les demandes qui vont suivre, c'est que nous sommes appuyés sur le précepte qui nous a été donné de prier ainsi, précepte reçu de notre grand Maître pour notre salut. Nous avons été ainsi instruits de sa bouche divine, nous osons donc dire, *audemus dicere* : *Pater noster*.

Le Prêtre va présenter successivement à Dieu les sept demandes de l'Oraison Dominicale. Les trois premières regardent Dieu lui-même, elles traitent de l'amour de bienveillance ; Notre Seigneur nous met ainsi sur le chemin de l'amour le plus pur. *Pater noster qui es in coelis, sanctificetur nomen tuum*, que votre nom soit sanctifié, c'est-à-dire qu'on lui rende tout l'honneur et le respect qu'il mérite, parce que cela vous est dû. - *Adveniat regnum tuum*. Que votre règne arrive, c'est-à-dire nous demandons que votre règne s'établisse en tous et sur tous, parce que vous êtes vraiment Roi. *Fiat voluntas tua sicut in coelo et in terra*. Que votre volonté soit faite sur la terre, c'est à dire par les hommes, aussi bien qu'elle est accomplie au Ciel par les anges et les bienheureux.

Après avoir ainsi prié, selon l'enseignement de Notre Seigneur lui-même, pour que le règne de Dieu arrive, pour qu'il trouve sa gloire dans toute la création, le Prêtre ajoute les quatre autres demandes de l'Oraison Dominicale, lesquelles traitent de ce qui nous est nécessaire.

*Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.*

Nous demandons le pain pour chaque jour ; Dieu l'entend ainsi, et Notre Seigneur nous marque, en nous faisant dire aujourd'hui, qu'il est inutile de se préoccuper sans sujet, que nous ne savons pas du reste si nous vivrons encore demain. Mais nous demandons ce pain non seulement pour le corps, mais encore pour l'âme qui a aussi besoin d'être nourrie. C'est pourquoi un des Évangélistes dit ici : *Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie* (Mt 6,11)

Ce pain est sur l'autel, il y est pour nourrir nos âmes, et c'est bien le moment de le demander à Dieu. Puis comme nous sommes pécheurs, il nous faut demander pardon : *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* ; oui, pardonnez nous ce que nous avons fait contre vous. Et nous donnons nous-mêmes la mesure de ce pardon, en demandant qu'il nous pardonne comme nous pardonnons nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés. – *Et ne nos inducas in tentationem*, ne nous induisez pas en tentation, c'est-à-dire ménagez-nous du côté de la tentation. Quoiqu'elle soit dans les intentions de Dieu pour nous éprouver et nous faire acquérir des mérites, cependant on peut demander à Dieu de nous ménager sur ce point, car nous sommes faibles et nous pourrions facilement tomber.

*Sed libera nos a malo* , mais délivrez-nous du mal. Là il y a deux choses : nous demandons d'être délivrés du mauvais, du méchant, c'est à dire du démon, qui cherche continuellement à nous faire tomber dans le mal. En outre, si nous l'avons commis, nous demandons à Dieu qu'il veuille bien nous en retirer.

#### LIBERA NOS, QUAESUMUS

A ce moment commence une partie de la Messe qui va jusqu'à la seconde Oraison avant la Communion. La Communion est le moyen qu'a pris Notre Seigneur d'unir tous les hommes entre eux, d'en faire un seul tout. Aussi lorsque l'Église chasse de son sein un de ses membres qui s'en est rendu indigne, elle l'excommunie, il n'a plus part à cette communion des fidèles : Pour exprimer cette union, la sainte Église veut que la paix, résultat de la charité qui règne entre les fidèles, soit l'objet d'une attention toute particulière. Elle va donc la demander dans l'Oraison suivante ; et bientôt le baiser de paix se donnera entre les fidèles et exprimera leur charité mutuelle.

Notre Seigneur a dit : Si en présentant ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; alors tu pourras revenir et faire ton offrande. La sainte Église entre dans la pensée de Notre Seigneur ; elle s'occupe, à ce moment important, du maintien de la paix et de la charité entre tous ses membres. Nous verrons qu'aux Messes des morts on ne donne pas le baiser de paix, toujours dans cette même pensée que les morts n'étant plus soumis au pouvoir des clefs de la sainte Église, elle ne peut leur donner la paix ; nos relations avec eux sont complètement changées.

Le Prêtre dit donc, comme en développant la dernière demande de l'Oraison Dominicale

*Libera nos, quaesumus, Domine, ab omnibus malis praeteritis, praesentibus et futuris.* Oui, Seigneur, fortifiez-nous, parce que les maux passés nous ont fait contracter une faiblesse spirituelle et que nous sommes encore convalescents. Délivrez-nous des tentations auxquelles nous sommes présentement en butte, et des afflictions qui pèsent sur nous, ainsi que des péchés dont nous pouvons être coupables. Enfin préservez nous contre ce qui peut arriver de fâcheux pour nous dans l'avenir. *Et intercedente beata et gloriosa semper virgine Dei Genitrice Maria, cum beatis apostolis tuis Petro et Paulo, atque Andrea et omnibus Sanctis.* L'Église ayant besoin d'intercesseurs, ne manque pas d'avoir recours à la Sainte Vierge, ainsi qu'aux saints Apôtres Pierre et Paul. Mais pourquoi saint André se trouve-t-il seul ajouté ici ? Parce que la sainte Église Romaine a toujours eu pour cet Apôtre une dévotion particulière. *Da propitius pacem in diebus nostris, ut ope misericordiae tuae adjuti, et a peccato simus semper liberi, et ab omni perturbatione securi.* Donnez-nous, Seigneur, la paix dans nos jours, afin qu'étant aidés du secours de votre miséricorde nous soyons délivrés du péché d'abord, et ensuite en sûreté contre tout envahissement, toute invasion mauvaise qui pourrait nous surprendre.

Telle est cette magnifique Oraison de la paix, que la sainte Église emploie pour ce mystère tout particulier de la sainte Messe. Vers le milieu de cette Oraison, lorsque le Prêtre dit : et *omnibus Sanctis*, il fait le signe de la Croix avec la patène, qu'il tenait de la main droite depuis le commencement ; puis il la baise afin de donner une marque d'honneur à ce vase sacré sur lequel va reposer le Corps du Seigneur : car on ne se permet jamais de baiser l'Hostie elle-même. Puis, l'Oraison étant achevée, le Prêtre place la patène sous l'Hostie, il découvre le calice, prend l'Hostie, et la tenant au-dessus du calice, il la rompt par le milieu, en disant cette partie de la conclusion : *Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum.* Il replace alors sur la patène la partie qu'il tient dans sa main droite ; il rompt une parcelle de l'autre moitié qu'il tient de la main gauche, en disant : *qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus* ; alors il place également sur la patène la partie de l'Hostie qu'il avait dans la main gauche, et tenant au-dessus du calice la petite parcelle qu'il a détachée en dernier lieu, il dit à haute voix : *Per omnia saecula saeculorum.* Le peuple approuvant sa demande et la faisant avec lui, répond : Amen. Alors faisant trois fois le signe de la Croix sur le calice avec la particule, il dit à haute voix : *Pax + Domini sit + semper vobis + cum. Et cum spiritu tuo.* La sainte Église ne perd pas de vue la paix qu'elle vient de demander, elle profite de ce moment pour en parler.

Le Prêtre laisse alors tomber dans le calice la particule qu'il avait dans la main, faisant ainsi le mélange du Corps et du Sang du Seigneur, et disant en même temps : *Haec commixtio et consecratio Corporis et Sanguinis Domini nostri Jesu Christi ; fiat accipientibus nobis in vitam aeternam. Amen.* Qu'est-ce que ce rite ? Que signifie ce mélange de la particule avec le Sang qui est dans le calice ? Ce rite n'est pas

des plus anciens, quoiqu'il remonte bien à mille ans. Son but est de marquer qu'au moment de la Résurrection du Seigneur, son sang fut réuni de nouveau à son corps, en rentrant dans ses veines. Ce n'était pas assez que son âme fut réunie à son corps ; il fallait que son sang le fût aussi, afin que le Seigneur pût être complet. Notre Seigneur ressuscitant reprit donc le sang qui se trouvait épanché au Calvaire, au prétoire, et au jardin des Oliviers.

Signalons ici un usage qui s'est introduit chez les Orientaux depuis leur séparation, usage bizarre et risqué assurément, observé seulement depuis le 14<sup>e</sup> siècle. Après la consécration, un réchaud est placé sur l'autel, on entretient continuellement au-dessus de l'eau bouillante, de laquelle on prend à plusieurs reprises pour la mêler au précieux Sang, de façon toutefois à ne pas altérer les saintes espèces.

Dans les paroles que récite le Prêtre lorsqu'il mêle la particule de l'Hostie au précieux Sang, le mot *consecratio* ne doit pas être pris dans l'acception de consécration sacramentelle ; il signifie simplement ici : réunion de choses sacrées.

#### AGNUS DEI

Après avoir fait ce mélange, le Prêtre, s'inclinant devant le Saint-Sacrement et joignant les mains, rappelle la parole de saint Jean Baptiste et dit : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi miserere nobis*. Cette parole ne saurait venir plus à propos. C'est ainsi que la sainte Église va partout recherchant les plus belles choses pour les réunir dans un seul tout en cette grande action du saint Sacrifice. Ainsi elle prend le chant que les Anges font entendre au Ciel, et elle s'écrie : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus sabaoth*. Puis elle ajoute le cri des enfants des Hébreux : *Benedictus qui venit in nomine Domini* : Maintenant elle dit avec le Précurseur : *Agnus Dei*. A ce moment, en effet, Notre Seigneur est véritablement l'Agneau immolé, elle supplie par deux fois ce divin Agneau qui a pris sur lui nos péchés, d'avoir pitié de nous, *miserere nobis*. La troisième fois elle ajoute : *Dona nobis pacem*, parce que l'Eucharistie est, comme nous l'avons dit, le sacrement de la paix, par lequel tous les fidèles se trouvent réunis.

Aux Messes des morts, au lieu de *miserere nobis*, on dit *dona eis requiem*, et la troisième fois on ajoute *sempiternam*, ce qui exprime sans équivoque le caractère de la demande que nous faisons pour les âmes des fidèles trépassés ; nous demandons pour elles non plus l'union dans la paix, mais le repos dans la paix éternelle.

#### ORAISONS AVANT LA COMMUNION

Vient maintenant l'Oraison de la paix : *Domine Jesu Christe, qui dixisti Apostolis tuis : Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiae tuae, eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris. Qui vivis et regnas Deus, per omnia saecula saeculorum. Amen*.

Telle est la formule par laquelle le Prêtre demande la paix et l'union de la charité pour les fidèles, au moment où ils vont participer aux saints mystères. Cette Oraison ne se dit pas aux Messes des morts. – Lorsqu'elle est achevée, le Prêtre qui dit la Messe

donne la paix au Diacre, qui la porte ensuite au Sous Diacre chargé de la donner au Chœur. Si le Célébrant est un Évêque, il donne la paix au Prêtre assistant, qui à son tour la porte au Chœur, tandis que les Diares et le Sous-Diacre viennent la recevoir directement du Prêlat.

Quant au Célébrant, il prend la paix en baisant l'autel auprès de la sainte Hostie. C'est le Seigneur lui-même qui la lui donne. On peut se servir pour donner la paix d'une plaque de métal précieux, que l'on appelle pour cela *instrumentum pacis* ; dans ce cas le Célébrant baise cette plaque après avoir baisé l'autel. S'il se trouve dans l'assemblée des princes et princesses ou quelque grand personnage que l'on veut honorer, on leur porte *l'instrumentum pacis* qu'ils baisent à leur tour.

Nous avons déjà remarqué que la paix ne se donne pas aux Messes des morts ; la même chose s'observe au Jeudi Saint afin de protester contre le baiser de Judas par lequel Notre Seigneur fut trahi et livré à ses ennemis. On s'abstient également du baiser de paix au Samedi Saint, gardant en cela l'ancienne coutume suivie lorsque la Messe se célébrait pendant la nuit ; le grand nombre des néophytes aurait pu occasionner de la confusion. Et puis ce n'est qu'au soir de la Résurrection que Notre Seigneur adressa à ses disciples assemblés cette parole : *Pax vobis*. La sainte Église, par respect pour les moindres circonstances de la vie de son céleste Époux, omet à cause de cela à la Messe du samedi et le chant de *l'Agnus Dei* ; qui amènerait ces paroles : *dona nobis pacem*, et la cérémonie du baiser de paix, qui ne reparait qu'à la Messe du jour de Pâques.

Le Prêtre doit dire encore deux Oraisons avant la Communion. Celles qui sont aujourd'hui au Missel ne sont pas très anciennes ; cependant elles remontent bien à mille ans. Autrefois ce que l'on disait à ce moment était de tradition, ainsi que l'étaient les prières de l'offrande ; aussi ces Oraisons ne se trouvent pas dans le Sacramentaire de saint Grégoire, qui ne contient que les Préfaces et le Canon, les Collectes, Secrètes et Postcommunions. Tout le reste se transmettait par tradition et variait suivant les Églises. C'est parmi les différentes Oraisons qui se disaient ainsi, que l'on a choisi les deux qui se trouvent aujourd'hui placées au Missel. Elles doivent toujours se dire, lors même que l'Oraison de la paix est supprimée. La première des deux commence ainsi :

*Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi ; qui ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto, per mortem tuam mundum vivificasti. . .* Ainsi, dans la mort de Notre Seigneur, la Sainte Trinité tout entière agit ; le Père y met sa volonté, le Saint Esprit y coopère et assiste l'humanité de Notre Seigneur dans l'offrande qu'elle fait d'elle-même. Mais poursuivons dans l'Oraison : *libera me per hoc sacrosanctum Corpus et Sanguinem tuum, ab omnibus iniquitatibus meis, et universis malis.*

La première chose que nous devons désirer, en communiant, c'est que nos péchés disparaissent ; et comme nous n'avons pas seulement en vue le moment présent, nous demandons d'être délivrés de tous les maux, ajoutant de plus cette demande qui regarde l'avenir :

*et fac me tuis semper inhaerere mandatis et a te nunquam separari permittas. Qui cum eodem Deo Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas Deus in saecula saeculorum. Amen.*

Ainsi à Dieu venant en nous parla sainte Communion, nous demandons trois choses : d'abord de nous délivrer de nos péchés, puis de nous attacher toujours plus à ses commandements, enfin de ne pas permettre que nous soyons jamais séparés de lui.

Suit la troisième Oraison : *Perceptio Corporis tui ; Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere praesumo, non mihi proveniat in iudicium et condemnationem.*

C'est ici une allusion aux paroles de saint Paul à propos de la Communion, dans sa première Épître aux Corinthiens : *qui enim manducat et bibit indigne, iudicium sibi manducat et bibit* (I Corinth. XI 29)., L'Oraison se termine ainsi : *sed pro tua pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis, et ad medelam percipiendam. Qui vivis et regnas.* Il y a évidemment dans cette pièce un oubli des liturgistes qui l'ont composée. Dans toutes les autres, on a bien soin de mentionner le corps et le sang du Seigneur, tandis qu'ici l'on ne parle que du corps. Cette Oraison pourrait donc paraître peu nécessaire, si son utilité ne ressortait de son emploi dans la fonction du Vendredi Saint. En ce jour, en effet, le Prêtre communie sous la seule espèce du pain, mais il n'offre pas le saint Sacrifice. Pour l'immolation de la Victime, les deux espèces du pain et du vin seraient nécessaires. Mais au jour du grand Vendredi, le souvenir du grand Sacrifice accompli sur le Calvaire occupe tellement la pensée de l'Église qu'elle renonce à le renouveler sur l'autel. Elle se borne donc à participer au mystère sacré parla Communion ; et c'est cette troisième Oraison qu'elle emploie au moment de cette Communion, à l'exclusion de la précédente qui fait mention du Sacrifice. – Cette prière peut être utilement employée par tout fidèle qui se dispose à communier.

Ces Oraisons étant terminées, le Prêtre dit ces paroles imitées du Psaume 115<sup>e</sup> : *Patient coelestem accipiam, et nomen Domini invocabo.* Quand la sainte Église peut puiser dans les Psaumes, elle le fait toujours ; car c'est pour elle la véritable source, le modèle et le type de la prière.

Après avoir prononcé ces paroles, le Prêtre prend de sa main gauche les deux parties de l'Hostie, au-dessous de laquelle il tient la patène, et se frappant la poitrine par trois fois, il dit : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum ; sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.* C'est la parole qu'adressa le Centurion à Notre Seigneur, qui venait pour guérir son serviteur. Encore une fois disons-le, la sainte Église a su trouver tout ce qu'il y avait de plus beau dans les saintes Écritures, pour le placer à la sainte Messe et l'y enchâsser comme des diamants. Nous disons donc aussi :

*Domine non sum dignus.* Pour nous ce n'est pas un serviteur que nous avons à guérir, c'est notre âme elle-même qui demande du secours, et ces paroles sont comme un dernier appel fait à Dieu. Nous avons besoin d'être guéris, et plus nous approchons du Seigneur qui peut seul nous guérir, plus nous devons demander avec confiance. Rien, il est vrai, n'est aussi patent, aussi connu, que notre indignité ; mais aussi qui est

puissant comme le Seigneur ? Il n'y a qu'à lui demander humblement : *sed tantum dic verbo*, et *sanabitur anima mea*. Oui, dites seulement une parole, cela suffit pour guérir mon âme.

## COMMUNION

Après cet acte d'humilité, le Prêtre se dispose à faire la sainte Communion ; faisant donc le signe de la croix avec l'Hostie qu'il tient de la main droite, il dit : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam aeternam. Amen*. Remarquons : *in vitam aeternam*, pour la vie éternelle. Le Prêtre parle comme s'il ne devait communier qu'une seule fois dans sa vie. Une seule Communion devrait suffire en effet à garder notre âme pour la vie éternelle, et Dieu a voulu qu'il y eût, dans ce sacrement, de quoi soutenir une personne qui ne communierait qu'une seule fois. Il a voulu même nous donner quelques exemples de cette vérité, entre autres celui de sainte Marie Égyptienne, qui fut avertie de se préparer à faire la Communion qu'elle reçut du saint abbé Zozime ; et cette unique Communion garda son âme pour la vie éternelle. Toutefois la sainte Communion n'est pas un gage de vie éternelle pour notre âme seule, elle est encore un gage de résurrection pour notre corps. Aussi lorsque l'Évêque donne la Communion aux nouveaux Prêtres qu'il vient d'ordonner, il dit à chacun :

*Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat te in vitam aeternam.*

Ayant communiqué, le Prêtre se recueille un moment, puis, découvrant le calice, il y met les petites parcelles de l'Hostie qui ont pu rester sur le corporal et la patène, disant : *quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ? Calicem salutaris accipiam*, et *nomen Domini invocabo*. Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a fait ? Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur. Cela est encore tiré du psaume 115<sup>e</sup> ; David parlant du calice, *calicem salutaris*, n'avait pas en vue une boisson ordinaire ; on sent dans sa parole quelque chose de prophétique ; on entrevoit que l'homme sera sauvé par un breuvage auquel nul autre ne saurait être comparé, breuvage qui ne sera autre chose que le sang du Seigneur. – Le Prêtre ajoute : *Laudans invocabo Dominum*, et *ab inimicis meis salvus ero*. Maintenant je louerai le Seigneur, car je suis apte à faire retentir sa louange à cause des dons qu'il m'a faits ; et délivré de mes ennemis, je n'aurai plus rien à craindre. Alors il prend le calice de la main droite, forme avec ce calice le signe de la croix, disant : *Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam aeternam. Amen*. Et il prend le Précieux Sang ainsi que la particule qu'il y avait mêlée, au moment où il avait adressé au peuple son souhait de paix.

C'est à ce moment que la Communion doit être donnée aux fidèles, s'il s'en présente, si non le Prêtre purifie immédiatement le calice. Le ministre verse un peu de vin dans le calice, que lui présente le Prêtre en disant : *Quod ore sumpsimus, Domine, pura mente capamus* ; et *de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum*. Cela est très ancien, on peut en juger au latin qui est très beau ; on sent le latin classique. Il est dit : *munere temporali* ; parce que la Communion est du temps. Dieu est éternel,

c'est vrai, et il se donne dans la Communion, mais cependant cette Communion se fait en un jour, en une heure, en un moment déterminé : c'est donc bien un présent du temps, *munus temporale*. Mais au moyen de ce présent, le Seigneur opère l'union de l'âme avec lui ; et comme il est la force, il fait de cet acte unique un remède dont l'énergie doit subsister à jamais, et ainsi notre âme est guérie.

Une seconde fois le Prêtre fait mettre du vin dans le calice par son ministre ; mais cette fois-ci il y joint de l'eau ; il se purifie les doigts à ce moment, et dès lors il pourra les disjoindre. Pendant ce temps il dit : *Corpus tuum Domine, quod sumpsi, et Sanguis quem potavi, adhaereat visceribus meis, et praesta : ut an me non remaneat scelerum macula, quem pura et sancta refecerunt sacramenta, Qui vivis et regnas in saecula saeculorum. Amen.* Cette prière est également très belle, ainsi que la précédente ; elle est ancienne ; toutes les deux doivent remonter aux premiers temps, comme l'Oraison de la paix. A la première ablution le Prêtre n'a mis que du vin dans le calice, par respect pour le Précieux Sang dont le calice est encore tout humide, et dont il pourrait rester quelque chose. Aussi, dans le cas où, par accident, l'on viendrait à répandre ce vin, on traiterait ce liquide avec autant de respect que le Précieux Sang et l'on purifierait ce qu'il aurait touché. Les rubricistes recommandent au Prêtre de le promener tout autour du calice, afin de prendre toutes les gouttes du Précieux Sang qui pourraient s'y trouver. A la seconde ablution l'eau est mêlée au vin, parce qu'alors le Sang de Notre Seigneur n'y est plus. Le Prêtre doit toujours boire du même côté, et c'est pour cette raison que sur le pied du calice on grave une petite croix. Sans cette précaution, le Prêtre serait exposé, s'il n'y faisait attention, à enlever avec le purificateur le Précieux Sang dont le calice serait encore humide.

#### POSTCOMMUNION

Tout cela étant achevé, le Prêtre ayant dit *Dominus vobiscum*, récite la dernière Oraison appelée aujourd'hui Postcommunion, et qui dans le Sacramentaire de saint Grégoire était ainsi désignée : *Oratio ad complendum*. Nous n'y trouvons pas que le Prêtre dût dire l'antienne de la Communion, parce que cette partie étant chantée ne se trouvait pas au Sacramentaire. C'est l'antienne d'un Psaume que l'on chantait pendant la Communion. Un reste de cet usage subsiste à la Messe des morts. La même chose existait pour l'Introït, qui accompagnait le Prêtre depuis sa sortie du Sacramentaire jusqu'à son arrivée à l'autel.

L'Oraison de la Postcommunion est importante, on y parle presque toujours de la Communion que l'on vient de faire. Elle est suivie du souhait ordinaire du Prêtre au peuple *Dominus vobiscum*. Puis le Diacre se tournant vers l'assemblée fait entendre ces mots :

#### ITE MISSA EST

On traduit ordinairement ces mots par : « Allez, la Messe est dite. » Toutefois, ce n'en est pas le sens propre. Cette formule, employée par l'Église, était en usage chez les Romains dans les assemblées publiques, pour annoncer que la réunion était terminée.



Ainsi ces mots : *Ite, concio missa est*, voulaient dire : « Allez, l'assemblée est congédiée. » Dans les premiers siècles on ne désignait pas le saint Sacrifice sous le nom de *Missa*, Messe. Les fidèles se réunissaient pour le Sacrifice, et lorsqu'il était terminé, le Diacre congédiait l'assemblée, comme cela se faisait dans toute réunion publique. Plus tard le mot *massa* ayant été adopté, on a fini par confondre toutes choses, et mettant un grand M à cette formule : *Ite, Missa est*, l'on a traduit à tort : *Allez, la Messe est dite*. Aux Messes de pénitence, en Carême par exemple, au lieu de *l'Ite Missa est*, le Diacre dit *Benedicamus Domino* ; on ne congédie pas les fidèles, parce que l'on pense qu'ils aiment à prier encore davantage dans ces jours d'expiation. *L'Ite Missa est* est par conséquent un signe de joie ; aussi est-il banni des Messes de Requiem : un chant de joie ne trouve guère sa place dans une Messe où tout respire la tristesse et la supplication.

*L'Ite Missa est* étant dit, le Prêtre se retourne vers l'autel, et s'inclinant un peu, ayant les mains jointes, il dit : *Placeat tibi, Sancta Trinitas, obsequium servitutis meae, et praesta ut sacrificium, quod oculis tuae majestatis indignus obtuli ; tibi sit acceptabile, mihi que et omnibus, pro quibus illud obtuli : sit te miserante, propitiabile. Per Christum Dominum nostrum. Amen.*

Cette prière est une espèce de résumé que dit le Prêtre, rappelant à la Sainte Trinité ce qu'il vient de faire, la priant d'accepter ce Sacrifice, et de le rendre profitable à tous ceux pour lesquels il a prié.

### BÉNÉDICTION

Cette prière étant terminée, le Prêtre baise l'autel, lève les yeux vers le ciel, étend les mains, et s'incline ensuite devant la Croix, en disant : *Benedicat vos omnipotens Deus*, puis, se tournant vers le peuple, il ajoute, en le bénissant : *Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus* ; on répond : *Amen*. Le simple Prêtre ne doit bénir qu'une seule fois, même dans les Messes solennelles ; on a établi cette différence entre les Prêtres et les Évêques, lesquels bénissent par trois fois. Les Prélats bénissent également trois fois lorsqu'ils célèbrent pontificalement. Certains d'entre eux le font à la Messe basse ; c'est un privilège. La bénédiction ne se donne pas à la Messe de *Requiem*, parce qu'elle est un signe de paix et de joie, qui contrasterait avec le deuil dont cette fonction est entourée.

### DERNIER EVANGILE

La bénédiction étant donnée, le Prêtre se rend à la corne de l'Évangile, et lit le commencement de l'Évangile selon saint Jean.

Autrefois le Prêtre n'ayant pas de livre devant lui, faisait le signe de la croix sur l'autel avant de le faire sur lui-même. Les tablettes sur lesquelles sont écrites les prières de l'Ordinaire de la Messe, à l'exception du Canon, et que nous appelons Néanmoins canons d'autel, sont chose très récente. Depuis leur apparition, l'usage s'est introduit d'y faire en ce moment le signe de la Croix ; néanmoins le Prêtre peut maintenant

encore le faire sur l'autel, qui est la figure du Christ mort pour nous sur la Croix et dont cet Évangile raconte la double génération.

Mais pourquoi cette lecture ? Cet usage remonte au moyen âge. A cette époque comme aux premiers siècles, les fidèles avaient grande dévotion à faire réciter chacun sur soi une partie de l'Évangile, et l'on avait surtout dévotion au commencement de celui de saint Jean. Les demandes que l'on faisait se multiplièrent tellement que les Prêtres ne pouvant plus suffire, on trouva plus simple de le dire sur tout le monde à la fin de la Messe. C'est donc la dévotion du peuple fidèle qui seule a été l'origine de cet usage. Lorsqu'on fait l'Office d'un Saint en un jour de dimanche ou de férie qui a un Évangile propre, le Prêtre lit à la fin de la Messe cet Évangile et omet celui de saint Jean. C'est une suite de la coutume introduite de dire à l'autel l'Évangile de la fin de la Messe. Ce n'est que depuis saint Pie V que l'on fait ainsi. Le Pontifical lui-même n'a pas reçu cette modification à l'usage ancien, et le Pontife récite l'Évangile de saint Jean en descendant de l'autel.

Nous remarquerons que dans cette phrase de l'Évangile de saint Jean : *Omnia per ipsum facta sunt...* l'Église latine a suivi jusqu'à saint Pie V un mode de ponctuation différent de celui que suivait l'Église grecque. Saint Augustin et tous les Pères latins, saint Thomas enfin, lisaient ainsi : *sine ipso factum est nihil. Quod factum est, in ipso vita erat, et vita erat lux hominum* ; tandis que saint Jean Chrysostôme et en général les Pères grecs lisaient :

*sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat, et vita erat lux hominum.* Les manuscrits n'ayant ni les points ni les virgules, dont l'usage ne s'est introduit que plus tard, cette diversité s'était produite, et saint Pie V, dans l'édition de son Missel, avait conservé la ponctuation latine pour ce passage. Mais peu de temps après lui, l'usage s'est introduit en Occident de lire comme lisaient les Grecs.

Étant arrivé à ces mots de l'Évangile de saint Jean : *Et Verbum caro factum est*, le Prêtre fait la gémflexion pour honorer l'anéantissement du Verbe fait chair, qui *s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave.* (Ph 2, 7)

L'Évangile une fois terminé, le Prêtre descend de l'autel après avoir salué la Croix, et en se retirant il récite le Cantique *Benedicite* avec les autres prières d'actions de grâces indiquées au Missel.